



Financé par
l'Union européenne

CONTRAT DE SUBVENTION N° NDICI CSO/2024/456-913

PROJET DE SOUTIEN À LA COHÉSION SOCIALE ET LA COHABITATION PACIFIQUE DANS LE SUD DU TCHAD (LAPIA)



CONSTRUIRE LA PAIX AU QUOTIDIEN

ÉTUDE SUR LA TYPOLOGIE, LES DYNAMIQUES, LES ACTEURS ET LES MECANISMES DE PREVENTION ET DE GESTION DES CONFLITS DANS LES PROVINCES DU MANDOUL, LOGONE ORIENTAL ET MOYEN CHARI AU TCHAD

JUIN 2025



Crédit photo : un village dans le Mandoul

Tous droits réservés

Cette étude est le fruit des observations, entretiens et conclusions de l'équipe du Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH) chargée de la réalisation des activités scientifiques dans le cadre du projet : Lapia « Cohésion sociale et cohabitation pacifique dans le sud du Tchad » - Contrat de subvention n° NDICI CSO/2024/456-913, financé par l'Union européenne (UE). Elle porte sur les localités du Moyen Chari (Maro, Sido, Danamadjii, Kira, Sandana), du Logone Oriental (Don, Bekan, Pao, Koutéré, Ngadjibian, Andoum, Goré, Larmanaye et Bendjabo) et du Mandoul (Péni, Mouroumgoulaye, Bekourou, Mahim Toky). Les éléments de contenu qui sont développés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement l'opinion de Coginta et de l'Union européenne.

***Équipe rédaction**

***Coordination de l'étude**

Kouladoum Peurngar Pascal, Responsable de recherches et études des conflits, CRASH
Dr. Kelma Manatouma, Responsable de formation et analyste des conflits, CRASH

***Contribution des consultants externes**

Allah-Kauis Neneck, socio-anthropologue, chercheur au CRASH
Lewa Elie Doksala, socio-anthropologue, chercheur au CRASH

***Contribution des partenaires locaux**

RESAP-MC, ARED et CARITAS Goré

***Appui scientifique et institutionnel**

Douanodji Appolinaire, Directeur-pays, Coginta/Tchad
Dr. Dominique Wisler, Directeur Scientifique, Coginta/Suisse
Romain Lüscher, Chargé de Programme, Coginta/Suisse
Dr. Mireille Widmer, Chargée de Programme, Coginta/Suisse

Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Humaines
BP : 6542-N'Djaména-Tchad Téléphone : 00(235) 63327867/91970225
E-mail : crash.tchad@gmail.com, Web : www.crash-tchad.org

Sigles et Abréviations

ACLED	<i>Armed Conflict Location & Event Data Project</i>
ACT	Assemblée Chrétienne du Tchad
ACTT	Autorités Coutumière et Traditionnelles du Tchad
ARED	Association pour la Réinsertion des Enfants et la Défense des Droits de l'Homme
CDA	Comités Départementaux d'Action
CLA	Comités Locaux d'Action
CompaGen	Commandant de Compagnie de la Gendarmerie
CPA	Comités Provinciaux d'Actions
CRASH	Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Humaines
FCFA	Francs de la Coopération Financière en Afrique
FDG	Focus group discussion
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FSI	Forces de Sécurité Intérieure
GN	Gendarmerie Nationale
GNNT	Garde Nationale et Nomade du Tchad
MCV	Monitoring des Conflits et Violences
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OPJ	Officier de Police Judiciaire
OSC	Organisations de la société civile
PN	Police Nationale
RCA	République centrafricaine
RESAP-MC	Réseau des Organisations de la Société Civile exerçant dans le Moyen Chari
RSF	Forces de soutien rapide
SAF	Force Armées Soudanaises
SSI	Entretien semi-structuré
UE	Union européenne
VBG	Violences Basées sur le Genre

Glossaire

- **Agriculteurs**: personnes dont la profession principale est la culture de la terre pour produire des récoltes.
- **Autochtones**: habitants originaires d'une localité, souvent par opposition aux populations migrantes ou sédentarisées plus récemment.
- **Bouviers**: Jeunes souvent issus de communautés d'agriculteurs qui sont engagés par les propriétaires de troupeaux comme berger afin d'accompagner les troupeaux durant les transhumances.
- **Chef de canton**: autorité traditionnelle locale responsable de l'administration d'un canton, jouant un rôle clé dans la médiation des conflits.
- **Chefferie cantonale**: le système d'autorité et de leadership au niveau du canton, dont les conflits internes peuvent avoir des répercussions importantes sur la communauté.
- **Comité de gestion des conflits**: organe local mis en place pour prévenir et résoudre les conflits par la médiation.
- **Conflit foncier**: litige lié à la propriété, l'usage ou l'héritage de la terre, souvent exacerbé par la rareté des terres cultivables.
- **Couloir de transhumance**: itinéraire défini pour le déplacement des troupeaux, dont le respect est crucial pour éviter les conflits avec les agriculteurs.
- **Dia**: une forme de compensation ou d'amende traditionnelle payée en cas de décès ou de blessure grave.
- **Douum sakite / peuls sakite**: termes péjoratifs ou identitaires utilisés pour désigner certains éleveurs, sous-entendant qu'ils n'ont pas droit à la terre.
- **Éleveurs**: personnes dont la profession principale est l'élevage d'animaux, notamment des bovins.
- **Ferrick**: un regroupement de villages ou de campements, souvent associé aux communautés d'éleveurs.
- **FSI (forces de sécurité intérieures)**: organes de l'état chargés du maintien de l'ordre public et de la sécurité, comme la gendarmerie ou la police.
- **Goumiers**: terme historique désignant des membres de forces auxiliaires, ici utilisé pour des gardes ou protecteurs locaux sous l'autorité du chef de canton.
- **Médiation**: processus de résolution des conflits où une tierce partie neutre aide les parties en désaccord à trouver une solution amiable.
- **Néo-agriculteurs**: élites politiques, militaires, économiques qui achètent de grandes superficies de terrain pour en faire des fermes agricoles ou des espaces de loisirs (vergers).
- **Néo-éleveurs**: élites militaires et économiques qui achètent un nombre important de têtes de bétail à des fins d'investissement, et confient ensuite leur gestion à des bouviers, sans accompagner eux-mêmes les troupeaux ;
- **Nomadisme**: déplacement d'un groupe de pasteurs à la recherche de zones climatiques adaptées à l'élevage. Au contraire de la transhumance, le nomadisme est caractérisé par des déplacements à des périodes imprévisibles.
- **Pâture**: terrain couvert d'herbe où le bétail peut paître.
- **Sous-préfecture**: division administrative locale dirigée par un sous-préfet, autre niveau d'autorité étatique.
- **Transhumants**: éleveurs qui déplacent leurs troupeaux sur de longues distances selon un cycle saisonnier, en fonction de la disponibilité des pâturages et de l'eau.
- **Violences basées sur le genre (VBG)**: conflits de "genre", spécifiquement les cas de femmes battues par leurs maris.

TABLE DES MATIERES

Sigles et Abréviations	3
Glossaire.....	4
Figures.....	7
Résumé exécutif.....	8
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	11
i. Contexte et justification	11
ii. Objectifs de l'étude	13
iii. Méthodologie de recherche	14
A. Acteurs rencontrés	14
B. Mise en valeur des données du Monitoring des Conflits et Violences au Tchad dans l'étude.....	15
D. Cartographie des zones enquêtées	16
iv. Brève description des provinces étudiées	18
v. Limites de l'étude.....	20
I. ANALYSE CONTEXTUALISÉE DES TYPOLOGIES DES CONFLITS.....	21
1.1.1. Les conflits fonciers	21
1.1.2. Conflits intercommunautaires et intracommunautaires.....	23
1.1.3. Conflit lié aux chefferies.....	24
1.1.4. Conflit lié à l'usure.....	24
1.1.5. Conflits liés au banditisme transfrontalier	25
1.1.6. Conflits interreligieux et interethniques	26
1.1.7. Classement des 06 typologies des conflits les plus récurrents et par ordre d'importance par province lors du forum	27
II. Facteurs endogènes, exogènes et supranationaux des conflits	28
2.1. Facteurs endogènes.....	28
2.2. Facteurs exogènes : Instrumentalisation des conflits par la politique et failles administratives	30
2.3. Changements climatiques, facteurs aggravant les compétitions aux ressources et le processus de sédentarisation	31
2.4. Facteurs supra-nationaux : Crises centrafricaines et soudanaises.....	33
2.5. La circulation des armes comme l'un des facteurs supranationaux des conflits.	34
III. Causes immédiates des conflits	35
IV. Morphologie des conflits	37
4.1. Les conflits ouverts	37
4.2. Les conflits discursifs	39
4.3. Les conflits latents	40
V. Conséquence de conflit sur la cohésion sociale	41
5.1. Conséquences sociales des conflits	42
5.2. Les conséquences économiques du conflit	43

5.3. Conséquences humaines et matérielles.....	45
VI. Mécanismes et acteurs de résolution des conflits	46
6.1. Les mécanismes de gestion des conflits dans les trois provinces.....	47
6.2. Les acteurs de prévention et de gestion des conflits au Logone Oriental, au Mandoul et au Moyen-Chari	48
6.2.4. Acteurs et victimes des conflits	51
VII. Le rôle des cadres institutionnels dans la prévention et la gestion des conflits	53
7.2. Cadre administratif et politique	55
VIII. Rôle et place des jeunes et femmes dans les conflits	56
8.1. Jeunes et conflits dans les provinces du Logone Oriental, du Mandoul et du Moyen-Chari : une participation active	56
8.2. Une faible implication des femmes dans les conflits	57
8.3. Implication des jeunes et des femmes dans la gestion des conflits	57
IX. Pratiques et expériences endogènes de médiation et résolution des conflits	58
X. ANALYSE DES DYNAMIQUES CONFLICTUELLES DANS LES TROIS PROVINCES.....	59
10.1. Approche réaliste des conflits.....	60
10.2. Approche de l'identité sociale de Henri Tajfel et John Turner.....	60
10.3. Approche de transformation des conflits de Claske Dijkema, Karine Gatelier, Herrick Mouafo Djontu	61
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	62
RECOMMANDATIONS	62
Bibliographie	65
ANNEXES	68
Liste des acteurs enquêtés par province	68
Liste des équipes de collecte de données	70
Outils de collecte de données	70

Figures

FIGURE 1 : CARTES DES ZONES D'ÉTUDE	12
FIGURE 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS ET FOCUS GROUPS EFFECTIVEMENT RÉALISÉS	15
FIGURE 3 : GÉOLOCALISATION DES LOCALITÉS VISITÉES PAR L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ET DES INCIDENTS VIOLENTS DEPUIS 2022.....	17
FIGURE 4 : NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS VIOLENTS LORS DE CONFLITS PAR ANNÉE ET PAR PROVINCE (2022- PROJECTION POUR 2025).....	18
FIGURE 5 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONFLITS LES PLUS RÉCURRENTS ET IMPORTANTS PROVINCE DU MOYEN CHARI	28
FIGURE 6 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONFLITS LES PLUS RÉCURRENTS ET IMPORTANTS PROVINCE DU MANDOUL.....	28
FIGURE 7 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONFLITS LES PLUS RÉCURRENTS ET IMPORTANTS PROVINCE DU LOGONE ORIENTAL	28
FIGURE 8 : DÉCLENCHEURS DE CONFLITS ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS DANS LES TROIS PROVINCES (2022-JUIN 2025), EN %.....	37
FIGURE 9 : NOMBRE DE CONFLITS AYANT ENGENDRÉ DES PERTES EN VIES HUMAINES DANS LES 3 PROVINCES DU SUD DU TCHAD (2022-JUIN 2025)	38
FIGURE 10 : VOLUME ANNUEL D'ATTAQUES ET D'AFFRONTEMENTS ARMÉS DANS LES 3 PROVINCES DU SUD DU TCHAD (2022-JUIN 2025).....	38
FIGURE 11 : VOLUME MENSUEL D'ÉVÉNEMENTS VIOLENTS DANS LES 3 PROVINCES DU SUD DU TCHAD (2022- JUIN 2025)	39
FIGURE 12 : BILAN HUMAIN DES 10 CONFLITS PRINCIPAUX DANS LES TROIS PROVINCES (2022-JUIN 2025)	45
FIGURE 13 : PROTAGONISTES À L'ORIGINE DES VIOLENCE.....	52
FIGURE 14 : DISTRIBUTION DES VICTIMES DE VIOLENCE DANS LES TROIS PROVINCES DU SUD DU TCHAD (2022- JUIN 2025)	53
FIGURE 15 : DISTRIBUTION ANNUELLE EN % DES ACTEURS MENANT LES CAMPAGNES DE PRÉVENTION ET DE MÉDIATION (2022-JUIN 2025).....	59

Résumé exécutif

Le rapport analyse les conflits au sud du Tchad à travers une approche qualitative, orientée sur la typologie, les dynamiques, les acteurs impliqués et les mécanismes de gestion. Réalisée dans le cadre du projet Lapia, l'étude s'inscrit dans un contexte de montée des tensions intercommunautaires, renforcé depuis 2021 par la période de transition politique. Son objectif est de produire des connaissances opérationnelles pour guider les actions dudit projet. L'objectif global est de renforcer la cohésion sociale et la paix à travers des interventions fondées, participatives et inclusives adaptées aux réalités locales.

La recherche repose sur une méthodologie qualitative combinant entretiens individuels et collectifs et observations. Elle vise à comprendre les dynamiques de conflits en s'appuyant sur les expériences et vécus ancrés dans les réalités locales. Elle met en valeur également les données d'un dispositif appelé Monitoring des Conflits et Violences au Tchad (MCV-T), qui recense les événements conflictuels depuis 2022, pour avoir des données chiffrées dans les provinces et mieux contextualiser la problématique de la violence dans les zones d'enquête. L'approche favorise la diversité, la représentativité et le genre comme critères de sélection des acteurs et l'analyse contextualisée des conflits communautaires. Ces deux méthodes complémentaires ont permis de mettre en évidence plusieurs réalités sociales, économiques, politiques, voire environnementales, des conflits.

L'analyse met en évidence la complexité et la récurrence des conflits dans ces trois provinces, notamment liés à l'accès aux ressources naturelles, dont les terres, les points de pâturage, les points d'eau. Dans leur typologie, les conflits fonciers apparaissent comme centraux, exacerbés par les tensions entre éleveurs et agriculteurs, la pression démographique et l'application lacunaire des instruments juridiques fonciers. Ces conflits fonciers côtoient d'autres conflits importants, comme les conflits inter et intracommunautaires, ceux qui sont liés à la chefferie traditionnelle, à l'usure, au banditisme transfrontalier et aux clivages interreligieux et interethniques. La diversité des acteurs et la superposition des causes rendent ces dynamiques particulièrement instables.

Si l'étude met en évidence différentes typologies de conflits, elle révèle également la diversité de leurs manifestations. Ainsi, les conflits entre éleveurs et agriculteurs, qu'ils soient communautaires ou intracommunautaires, se présentent sous trois formes principales : latents, discursifs, et ouverts. Les conflits latents résultent d'un cumul d'injustices, d'un accès inéquitable à la justice et de tensions liées au processus controversé de sédentarisation des pasteurs. Les conflits discursifs se manifestent quant à eux par des discours de haine virulents, émanant de certaines communautés, qui en disent long sur la profondeur des tensions existantes. Enfin, les conflits ouverts se traduisent par des affrontements et des attaques, souvent d'une grande violence.

Ces conflits contribuent fortement à la détérioration de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Les résultats de l'étude montrent les conséquences sociales dramatiques sous-tendues par les tensions intercommunautaires, les stéréotypes identitaires et le climat de méfiance mutuelle. À cela s'ajoutent les pertes économiques importantes : destruction des cultures, décimation du bétail, l'inflation du prix des denrées alimentaires, le phénomène d'abandon des cultures et le ralentissement des activités économiques. Sur le plan humain, les violences entraînent des pertes tragiques en vies humaines (320 morts recensés par le MCV-T entre 2022 et 2025), des déplacements forcés, des traumatismes psychologiques et des situations humanitaires critiques. Le lien social est altéré, et les dynamiques de solidarité se désagrègent progressivement. Cependant, il existe des initiatives locales, souvent efficaces, entreprises par certaines communautés pour gérer et prévenir les conflits.

Ces initiatives locales de gestion et résolution des conflits sont portées par des acteurs aussi riches que variés. Des engagements encourageants sont pris par des leaders administratifs, traditionnels, religieux et des organisations de la société civile aux niveaux local, provincial et national. Malgré une crise de légitimité et de confiance entre les communautés et leurs autorités traditionnelles, ces dernières restent tout de même des acteurs majeurs dans la résolution des tensions communautaires. Les forces de sécurité intérieure, elles aussi souvent critiquées pour leur lenteur d'intervention en cas de conflit et entachées par des soupçons de partialité, tentent d'agir avec toutes les limites matérielles qui sont les leurs pour stabiliser les conflits. Les comités mixtes inclusifs de dialogue et transformation de conflits, mis en place par les communautés, jouent un rôle non négligeable dans la stabilisation des conflits, malgré leurs moyens d'action limités. Tout cela souligne les limites et les faiblesses structurelles, financières et organisationnelles des comités de gestion des conflits. C'est pourquoi l'implication accrue des jeunes et femmes est recommandée pour renforcer la prévention et la résolution des conflits.

Ces démonstrations nous amènent à faire des recommandations suivantes au projet Lapia, aux ONG, aux communautés locales et à l'État pour mieux gérer et prévenir les conflits :

A l'endroit du projet Lapia :

- **Soutien aux comités de gestion des conflits** : Fournir des moyens financiers et matériels (Motos, téléphones, bureaux, bottes, imperméables) pour faciliter leurs déplacements et leur travail.
- **Formation des comités de médiation** : Il est crucial de former les membres des comités en techniques de médiation et de constatation impartiale, en mettant l'accent sur des méthodes rigoureuses (par exemple, mesurer les surfaces dévastées).
- **Renforcement du rôle des acteurs locaux** : Les chefs de ferricks, chefs de village, chefs de canton et leaders religieux doivent être les premiers intervenants dans la résolution des conflits, avec l'appui des autorités administratives et militaires en cas de dépassement.
- **Augmentation du nombre de médiateurs** : Il est suggéré d'augmenter le nombre de membres des comités pour couvrir de vastes zones.
- **Sensibilisation et cohésion sociale** : Multiplier les actions de sensibilisation à la paix et au vivre-ensemble dans toutes les communautés, y compris dans les églises et les mosquées.
- **Sensibilisation continue** : Des campagnes de sensibilisation sont nécessaires, particulièrement dans les zones de pâturage (ferrick), pour promouvoir le "vivre ensemble" et le respect mutuel entre les communautés.
- **Financement et pérennisation des actions** : Les projets doivent prévoir des mécanismes de pérennisation au-delà de leur durée de vie, permettant aux acteurs locaux de continuer à fonctionner de manière autonome.
- **Implication de toutes les couches sociales** : Il est essentiel de mettre en place des cadres de concertation incluant les autorités traditionnelles, religieuses, administratives, militaires, ainsi que les organisations de la société civile (jeunes, femmes) pour une approche holistique de la prévention et résolution des conflits.

A l'endroit des autres ONG

- **Inclusion et autonomisation des jeunes** : Il est recommandé de créer des centres pour former les jeunes, afin de les retenir dans les localités et de leur offrir des opportunités, réduisant ainsi l'exode rural et le risque de leur implication dans les conflits. Les ONG sont encouragées à financer des projets de développement agricole ou des activités génératrices de revenus qui réunissent les communautés divisées, favorisant le dialogue et le pardon par la collaboration.
- **Investissement dans le développement local** : Construire des infrastructures de base (centres de santé, forages, écoles avec des enseignants qualifiés), fournir du crédit agricole aux agriculteurs pour éviter l'usure, et créer des coopératives agricoles pour stabiliser les revenus et réduire les sources de tension liées à la pauvreté.
- **Création des activités communes (groupements agricoles, AGR)** qui réunissent les communautés divisées pour favoriser le dialogue, le pardon et la collaboration.

A l'endroit des communautés locales

- **Promotion de la médiation et du dialogue** : Accentuer les sensibilisations sur le "vivre ensemble" et la coexistence pacifique dans toutes les communautés, y compris celles des éleveurs.
- **Reconnaître et valoriser le rôle des chefs traditionnels** : Leur expertise et leur connaissance du terrain sont essentielles pour une résolution efficace des conflits, et leur rôle ne doit pas être subordonné aux pressions politiques ou judiciaires.
- **Encourager la participation des jeunes et des femmes dans les instances de gestion des conflits** : Les jeunes comme les femmes jouent un rôle dans les conflits. Leurs voix devraient donc compter dans les instances de gestion des conflits. Les écarter sciemment de ces mécanismes revient à marginaliser un pan non négligeable des acteurs qui participent à la pérennisation des conflits.

- **Encourager l'usage des moyens légaux de l'État dans les règlements de conflits :** Le Tchad est un pays de droit ; les communautés doivent mobiliser les instruments juridiques et administratifs en cas de litige afin d'éviter les pratiques de la vendetta.
- **Accès à la terre et juste indemnisation :** les autorités coutumières doivent clarifier et garantir l'accès à la terre cultivable et habitable pour tous, en respectant les droits ancestraux et le Code de la Charte d'Éthique des Autorités Traditionnelles et Judiciaires.

A l'endroit de l'État tchadien :

- **Renforcement, recyclage des capacités des agents de l'État :** L'État doit exiger de ses agents (gouverneur, préfets, sous-préfets, FSI) qu'ils soient présents, impartiaux, et qu'ils cessent la corruption, les pots-de-vin et la vente illégale de terres. Ils doivent se concentrer sur la résolution des conflits et la protection de tous les citoyens.
- **Renforcement du cadre juridique et foncier :** Mettre en place des décisions claires concernant les conflits fonciers, faire respecter les couloirs de transhumance et créer des points d'eau pour le bétail. L'État doit également définir des dates de descente des troupeaux pour éviter les chevauchements avec les récoltes.
- **Réaménagement des couloirs de transhumances des points d'abreuvement et d'installation des ferricks :** revoir les couloirs de transhumance car aujourd'hui, ils sont devenus obsolètes. Faire appliquer strictement la loi en matière d'installation des ferricks.
- **Initiation des politiques de modernisation de l'élevage :** construire des enclos, subventionner des aliments, installer des centres vétérinaires pour bétail, etc.
- **Adoption d'une stratégie de désarmement de toutes les communautés :** Pour éviter des drames futurs entre communautés d'éleveurs et d'agriculteurs, un travail de fond doit être fait pour le désarmement.
- **Encouragement à l'instruction des communautés d'éleveurs :** il est essentiel pour l'État de renforcer les structures éducatives dans les localités étudiées afin d'encourager la scolarisation, qui est une étape importante à l'ouverture et la tolérance.
- **Suivi régulier et rigoureux des agents de l'État affectés dans les circonscriptions :** Il est important d'adopter des mécanismes de suivi plus efficaces des agents de l'État pour un travail rigoureux et sérieux.
- **Renforcement de l'autonomie financière et technique des unités administratives et militaires :** Allouer des moyens conséquents aux unités administratives locales pour leur fonctionnement, afin de minimiser les risques de corruption.
- **Amélioration de l'appareil judiciaire et sécuritaire :** Mettre fin à la corruption et à la partialité, assurer des interventions impartiales et rapides, doter les forces de sécurité de moyens adéquats, et garantir le respect des procédures légales (mandats d'arrêt, information des chefs de village).
- **Soutien aux victimes des conflits :** Apporter une aide financière et matérielle aux communautés et aux familles qui ont beaucoup perdu à cause des conflits.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le présent rapport restitue les résultats d'une analyse qualitative des types de conflits, de leurs dynamiques, des acteurs et des mécanismes de prévention et de gestion dans l'extrême sud du Tchad. L'étude est réalisée dans le cadre du projet Lapia « Cohésion sociale et cohabitation pacifique dans le sud du Tchad » - Contrat de subvention n° NDICI CSO/2024/456-913 » financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par l'ONG Coginta en partenariat avec le Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH), CARITAS Goré, le Réseau des Organisations de la Société Civile exerçant dans le Moyen Chari et le Mandoul (RESAP-MC) et l'Association pour la Réinsertion des Enfants et la Défense des Droits de l'Homme (ARED).

i. Contexte et justification

Ancrée dans les valeurs démocratiques, la construction d'un État de paix et de sécurité au Tchad est historiquement menacée et perturbée par une pléthore de conflits. L'histoire récente du pays est profondément marquée par une instabilité politique persistante, ponctuée par une succession de rébellions et de conflits intercommunautaires récurrents à l'échelle nationale. Une des dernières tentatives de renversement du pouvoir par les armes, datée d'avril 2021 et ayant entraîné la mort du président Maréchal Idriss Deby Itno, a fait sauter le verrou de conflits intercommunautaires d'une ampleur inédite.

Durant la période de transition politique d'avril 2021 à mai 2024, l'*International Crisis Group*¹ a décompté une centaine de conflits entre groupes pastoralistes et agriculteurs dans les provinces du sud et du centre du Tchad. Ces affrontements ont fait plus d'un millier de morts et plus de 2000 blessés, aggravant l'insécurité alimentaire des provinces touchées et renforçant la perception d'un clivage entre le nord et le sud du pays. Le Monitoring des Conflits et Violences du Tchad (MCV-T), une base de données sur les conflits développée par le CRASH et Coginta, recense plus de 200 événements liés à des conflits dans les provinces de l'extrême Sud (Logone Oriental, Mandoul et Moyen Chari) durant la période 2022 à la mi-2025. En tout, 41 conflits violents ont pu être identifiés durant cette période.

L'extrême sud du pays, qui fait l'objet de cette étude, comprend les provinces du Moyen Chari, du Mandoul et du Logone Oriental (**Figure 1**). A elles trois, elles totalisent 18% de la population tchadienne. Ces trois provinces sont situées dans la zone climatique soudanienne du pays, bénéficiant d'un régime de pluie favorable à l'agriculture. C'est à cette pratique que s'adonne la très grande majorité de ses résidents.

Avec le changement climatique qui rallonge les périodes de sécheresse dans le nord du pays et affecte la pluviométrie, les éleveurs du Nord migrent vers les zones méridionales du pays lors des transhumances, générant des tensions croissantes avec les populations d'agriculteurs. Le pastoralisme et l'agriculture représentent 6.7% et 58.4% respectivement des revenus des ménages au Tchad. Les produits de l'élevage sont eux-mêmes responsables de 40% environ des exportations du pays. Ces chiffres soulignent les enjeux économiques et sociaux qui sous-tendent les conflits entre ces deux catégories sociales.

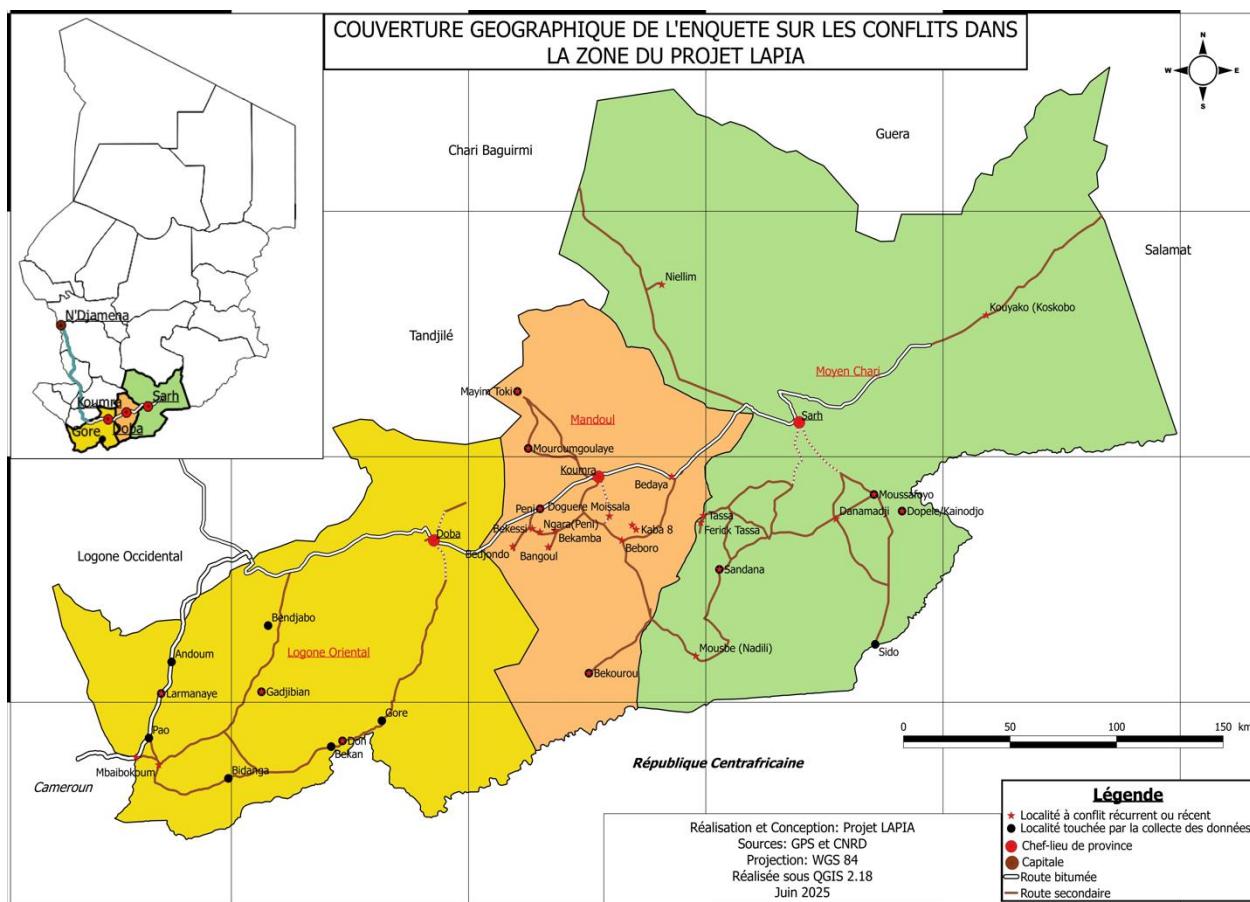
L'extrême sud du pays est aussi un concentré de pauvreté. Si le Moyen Chari connaît un taux de pauvreté proche de la moyenne nationale (41.1%), au Mandoul et au Logone Oriental, les taux atteignent des valeurs très élevées : 57.2% et 52.9% respectivement dans ces deux provinces vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire, selon les chiffres de la Banque mondiale.² La pauvreté affecte avant tout les

¹ International Crisis Group, *Rompre avec le cycle de violences agropastorales au Tchad*, 2024, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/b199-tchad-rompre-le-cycle-des-violences-agropastorales>

² Cf. Banque mondiale, Tchad. *Evaluation de la pauvreté*, rapport, Washington, 2021.

zones rurales qui accueillent l'essentiel d'une population pratiquant une agriculture de subsistance extensive, peu productive, en raison de réseaux d'irrigation sous-développés, de la quasi-absence de mécanisation et d'une utilisation très faible d'engrais. Seules 9% des ressources en eau du pays sont utilisées pour irriguer les terres arables au Tchad, et ces réseaux n'atteignent que 1% des terres cultivées. Les pâturages sont critiques pour les éleveurs, dont seuls 20% achètent du fourrage pour le bétail. En saison sèche, les troupeaux empruntent des couloirs de transhumance vers le Sud pour atteindre la Centrafrique, dont l'accès est limité par l'insécurité.

Figure 1 : cartes des zones d'étude



Les provinces de l'extrême sud présentent une importante diversité ethnique. Le Moyen Chari totalise 1 025 567 habitants et comprend les Sar, les Boua, les Gula, les Arabes, ainsi que les Toumak pour l'essentiel; le Mandoul abrite 1 117 387 habitants provenant avant tout des ethnies Sar, Daï, Toumak, Gor et Mbai); ces deux provinces partagent des affinités ethnolinguistiques fortes, tandis que le Logone Oriental avec ses 1 404 670 habitants se distingue par une autre composition communautaire comprenant les Gor, les Mongo et les Gambaye notamment.

Historiquement, l'extrême Sud connaissait une relative stabilité, hormis les rébellions des « Codos »³ des années 1980.⁴ Depuis les années 2000, cette stabilité relative est fragilisée par l'émergence de défis sécuritaires. Parmi ceux-ci figure le banditisme transfrontalier, qui se nourrit de l'instabilité en

³ Un groupe rebelle constitué majoritairement des ressortissants du sud du Tchad

⁴ Les « codos » (abréviation de commandos) sont actifs au sud de 1983 à 1986 principalement. Il s'agit d'une opposition armée créée pour résister à l'invasion meurtrière du Sud par les forces armées du Président Hissène Habré. Voir <https://journals.openedition.org/echogeo/2249>

République centrafricaine depuis la crise de 2013 et de la prolifération des armes qui lui est connexe.⁵ Les rebelles, sous pression, s'adonnent au banditisme de grand chemin, en commettant notamment des enlèvements, des braquages et des vols de bétail dans la région frontalière, qui comprend l'extrême sud du Tchad, le nord de la Centrafrique et le Cameroun. L'extrême Sud accueille les réfugiés de la République centrafricaine dans des camps qui continuent d'exercer une pression sur le foncier local et génèrent des tensions avec les communautés locales. Ces dynamiques semblent transformer un espace autrefois marginal en une zone de tensions croissantes.

La montée des conflits alimente et renforce les divisions sociales, les clivages entre communautés, entre le Nord et le Sud, ainsi qu'entre les différents groupes ethniques.⁶ Si aucune action concrète n'est entreprise par l'État et ses partenaires, cette dynamique pourrait avoir des conséquences majeures sur la paix, la sécurité, la stabilité et le développement du pays. C'est pourquoi, dans le plan national de développement du gouvernement intitulé « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », le renforcement de l'unité nationale par la promotion de la paix, des valeurs citoyennes et de la cohésion sociale est retenu comme l'axe prioritaire n°1.

C'est sur cette vision étatique que s'aligne le projet « Soutien à la cohésion sociale et à la cohabitation pacifique dans le sud du Tchad » (LAPIA). Le projet se donne comme ambition de contribuer à la consolidation de la paix et de la cohabitation pacifique par le dialogue entre les communautés, la prévention et la résolution des conflits dans le sud du Tchad.

ii. Objectifs de l'étude

L'analyse des dynamiques de conflits vise à produire des connaissances et propositions opérationnelles qui découlent des contextes spécifiques pour orienter les interventions du projet afin que les actions soient appropriées, fondées et efficaces. En d'autres termes, l'étude ambitionne de produire des connaissances sur les types de conflits et leurs dynamiques, de concevoir la cartographie des acteurs intervenant dans la résolution des conflits, d'identifier les mécanismes de résolution et de prévention des conflits, de contribuer au règlement des conflits, et, enfin, de capitaliser sur les bonnes pratiques en matière de résolution des conflits tout en proposant des recommandations pertinentes.

A cet effet, l'analyse poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- identifier, analyser et cartographier les différents types de conflits en dégageant leurs causes, amples, fréquences et impacts sur la cohésion sociale ;
- cartographier les différents acteurs (leaders traditionnels, religieux, OSC, personnalités influentes, les FSI, etc.) en mettant en exergue leur rôle, leur influence, les défis qu'ils rencontrent et leurs méthodes de gestion de conflits ;
- identifier et analyser les acteurs locaux de promotion de la coexistence pacifique et les acteurs diviseurs;
- identifier et évaluer les mécanismes/organes provinciaux et départementaux de résolution de conflits et/ou de consolidation de la paix existants ;
- identifier et évaluer les capacités des personnalités influentes, écoutées, respectées et souvent sollicitées dans le règlement des conflits (chefs de communautés/races⁷ ; des personnes-ressources et autres)

⁵ <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/chad/sud>

⁶ Une communauté peut regrouper plusieurs groupes ethniques qui partagent quand même des affinités. Par exemple la communauté des éleveurs regroupe des groupes ethniques haoussa, peulhs, arabes et autres.

⁷ Le terme « race » est utilisé communément au Tchad pour désigner les chefs de communautés : des chefs de races sont présents dans chaque ville, dont le rôle est de régler les conflits importants entre deux communautés.

- évaluer la fonctionnalité des cadres existants ainsi que les défis organisationnels et institutionnels auxquels ils sont confrontés ;
- Identifier les besoins principaux en renforcement de capacités (matérielles et techniques) des mécanismes existants ;
- évaluer leur caractère inclusif et participatif (nombre de jeunes et de femmes intégrés dans les mécanismes de paix, par localité) ;
- évaluer la place de la justice et ses faiblesses observées dans le règlement des conflits;
- évaluer la contribution des populations au règlement des conflits ;
- capitaliser sur les expériences réussies dans la médiation et le règlement des conflits ;
- proposer des recommandations appropriées et adaptées aux réalités de chaque localité.

iii. Méthodologie de recherche

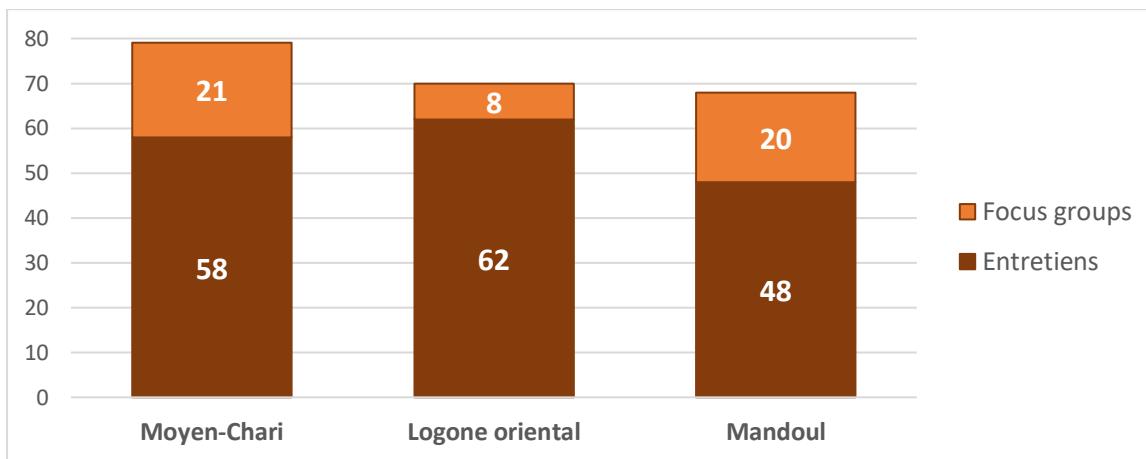
La dimension sensible et complexe des conflits exige une approche appropriée et adaptée, surtout dans un contexte particulier comme le Tchad. Dans ce sens, l'étude a adopté une approche qualitative combinant des analyses primaires (données collectées directement sur le terrain) et secondaires (données existantes, écrites sur les conflits au Tchad). Elle a utilisé des outils de collecte de données tels que des entretiens semi-structurés (SSI), des focus groups de discussion (FGD) et des observations directes. Ces outils ont ouvert la voie à des discussions variées avec un grand nombre d'acteurs. La diversité des acteurs (sexe, âge, communautés, corporation, etc.) et de leurs opinions est un premier critère important dans l'analyse qualitative. Les entretiens et observations se sont déroulés dans plusieurs localités sélectionnées pour leur profil conflictogène. En résumé, l'approche qualitative a permis de comprendre et interpréter les dynamiques conflictuelles des communautés en s'appuyant sur leur vécu et leurs expériences en matière de conflictualité, ainsi que leurs valeurs de cohésion sociale.

A. Acteurs rencontrés

Les techniques de collecte de données semi-structurées (SSI) et de focus group de discussion (FGD) ont permis de toucher divers acteurs (liste des acteurs annexée au rapport). Il convient de souligner que les acteurs ont été sélectionnés selon trois critères :

- **Diversité** : le caractère holistique des conflits demande un échange approfondi et diversifié avec plusieurs protagonistes (directs, à savoir engagés dans le conflit, et indirects, figurant plutôt comme observateurs). Ceci est nécessaire pour avoir une triangulation et une confrontation des vécus, des perceptions et des ressentis des individus par rapport aux conflits. Ainsi, des entretiens ont été menés avec des informateurs clés comme les leaders traditionnels, les autorités religieuses, les autorités administratives, les forces de défense et de sécurité (FDS) et les acteurs judiciaires, les leaders des groupements d'agriculteurs/trices, des éleveurs et éleveuses, des jeunes, des femmes, etc. Les focus groups de discussion ont permis de réunir des acteurs au profil homogène, tels que les éleveurs, les agriculteurs, les membres des comités de gestion des conflits, les membres d'une association ou de groupements, etc.
- **Genre** : les conflits sont vécus de manière différente selon le contexte et le genre. C'est pourquoi un accent particulier a été mis sur les opinions des femmes, des jeunes, des hommes, des réfugiés et retournés de la RCA.
- **Représentativité** : outre le critère de diversité, qui vise à refléter la pluralité des trajectoires et des expériences des acteurs, le critère de représentativité garantit la prise en compte équilibrée des intérêts et des opinions exprimées par l'ensemble des parties prenantes. Il s'agit, à travers ce principe, de construire une analyse rigoureuse fondée sur les préoccupations et les attentes formulées lors des entretiens et focus groups. Cette démarche contribue à une compréhension objective des dynamiques conflictuelles, en intégrant de manière systématique les perceptions, les ressentis et les vécus des acteurs impliqués.

Figure 2 : Tableau récapitulatif des entretiens et focus groups effectivement réalisés



B. Mise en valeur des données du Monitoring des Conflits et Violences au Tchad dans l'étude

Bien que cette étude repose sur une approche principalement qualitative, certaines données quantitatives issues du dispositif « Monitoring des Conflits et Violence-Tchad » (MCV-T) sont exploitées dans ce document. Il convient dès lors de présenter brièvement cet outil, essentiel à la compréhension des dynamiques conflictuelles dans les zones de l'étude.

Conçu et élaboré en 2024 par le CRASH et Coginta, le MCV-T a pour objectif de recenser de manière systématique les événements liés aux conflits dans les trois provinces couvertes par le projet LAPIA. Il a été imaginé de manière à être compatible avec la base de données Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), tout en l'enrichissant et en l'adaptant aux spécificités et besoins du projet LAPIA.

À partir de sources médiatiques et provenant du réseau de veille mis en place par le projet LAPIA⁸, le MCV-T collecte des données sur des événements liés à des conflits. Il peut s'agir d'actes de violence contre des civils (attaques, affrontements, agressions, destructions de biens, vols de bétail, etc.) comme de mesures prises par les autorités administratives ou judiciaires (déploiement des forces de sécurité, arrestation) ou de campagnes de prévention ou des interventions en matière de gestion de conflit où peuvent intervenir, par exemple, les organisations de la société civile. Un conflit, dans cette base de données, est conçu comme une série d'événements qui lui sont rattachés. Typiquement, un conflit peut débuter par un incident comme une dévastation de champ et être suivi par une riposte sous forme d'une attaque contre les auteurs de la dévastation et engendrer une intervention des forces de l'ordre et une médiation pour résoudre le conflit. Le MCV-T doit permettre de dénombrer les conflits, de suivre des tendances comme la radicalisation de certains conflits et de recenser les actions des autorités et de la société civile pour y répondre.

La stratégie de collecte du MCV-T repose sur un dispositif de veille quotidienne, standardisé et exhaustif, couvrant l'ensemble des incidents conflictuels survenant dans les provinces méridionales couvertes par le projet. Deux guides de codage ont été élaborés afin de standardiser la collecte de données comprenant notamment la date, la forme de l'événement, sa thématique, les acteurs impliqués, les lieux

⁸ Le réseau de veille est constitué des trois partenaires de mise en œuvre du projet à savoir CARITAS GORÉ, ARED et RESAP-MC via leurs assistants conflits qui, collectent les informations sur les événements violents auprès des sources locales. Ces informations sont remontées vers le CRASH sous forme des fiches d'informations.

où ces événements se déroulent (géolocalisés), les sources ainsi que le bilan humain de chaque événement (nombre de morts, blessés, déplacés, les dégâts matériels, etc.).

Les informations sont recueillies à partir de trois types de sources complémentaires :

- Sources médiatiques : il s'agit d'informations diffusées par les médias en ligne ou les médias traditionnels (presses écrites, radio) couvrant les zones d'intervention, tels que Tchad Info, N'Djamena hebdo, NDjam Post, Radio-Lotico de Sar, Alwhida Infos, notamment.
- Sources issues des OSC et ONG : ces sources incluent les rapports d'études, articles et autres publications pertinentes sur les conflits.
- Sources locales : une fiche de collecte de conflit a été élaborée pour permettre aux acteurs locaux – comité de gestion des conflits, autorités traditionnelles ou groupements communautaires – mobilisés par le projet de faire remonter les informations sur les conflits non médiatisés. Ces fiches, une fois transmises au projet, font l'objet d'un traitement et d'un codage systématique dans la base de données.

Des formations de terrain et des codeurs ont été organisées. Les comités de gestion ont été sensibilisés à la méthode tandis que les codeurs ont été formés par Coginta. Les entrées des codeurs font l'objet d'une procédure de vérification par le coordonnateur du CRASH et d'un contrôle de qualité par Coginta avant d'être validées et insérées dans la base de données.

C. Traitement et analyse de données

Le document s'appuie sur deux types de traitement de données, à savoir les données qualitatives et quantitatives.

Pour les données qualitatives, les entretiens enregistrés ont été transcrits, puis un traitement manuel a permis de dégager les grandes tendances sur les différents sujets abordés. Ces grandes tendances servent de base à l'analyse contextuelle des conflits dans les localités concernées.

En ce qui concerne, les données quantitatives, un traitement statistique a permis d'apurer la base de données des conflits et de créer les différents graphiques. Ce traitement est effectué à l'aide du logiciel Excel.

Le document propose une analyse contextuelle des dynamiques conflictuelles, en combinant l'analyse des structures (par exemple l'accès inéquitable aux services de base, aux opportunités économiques, aux terres et aux richesses), ainsi que celle des agendas et des motivations des acteurs engagés (partie intermédiaire). Les conflits sont analysés également sous l'angle des opportunités : il s'agit ici de porter un regard sur les causes des conflits comme des véritables besoins de changements. Ces angles d'analyse sont encadrés par trois cadres théoriques : l'approche réaliste, qui explique les conflits par la compétition aux ressources limitées, soulignant que la coopération entre les protagonistes peut réduire les tensions ; l'approche de l'identité sociale, elle met en lumière le rôle d'appartenance et les discriminations identitaires ; et enfin, l'approche de transformation des conflits, qui considère le conflit comme une opportunité de changement social, en insistant sur la nécessité d'une réponse structurelle durable.

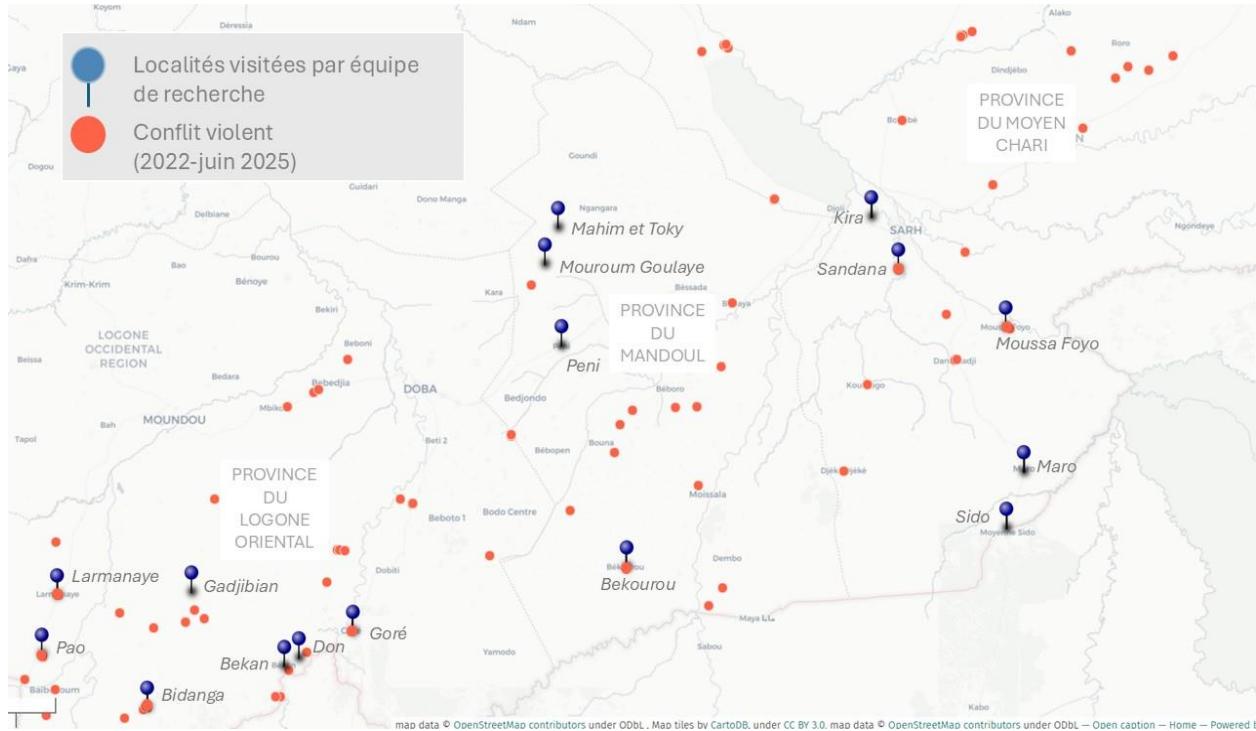
D. Cartographie des zones enquêtées

La carte ci-dessus (Figure 1) présente de manière générale la cartographie des villages et cantons parcourus dans les provinces. Dans le Moyen Chari : Sandana, Kira, Maro, Sido, Moussafoyo; le Logone Oriental : Larmanaye, Don, Gadjibian, Pao, Koutéré, Goré, Bendjabo; le Mandoul : Mayim toky, Péni,

Bekourou et Mouroumgoulaye. La carte montre aussi les chefs-lieux de trois de ces provinces, respectivement Sarh, Koumra et Doba avec les principales et secondaires voies de communication.

La Figure 3 montre les localités visitées par l'équipe de projet, avec en arrière-plan la géolocalisation des incidents violents depuis 2022.

Figure 3 : Géolocalisation des localités visitées par l'équipe de recherche et des incidents violents depuis 2022



Source : MCV-T-CRASH/Coginta 2025

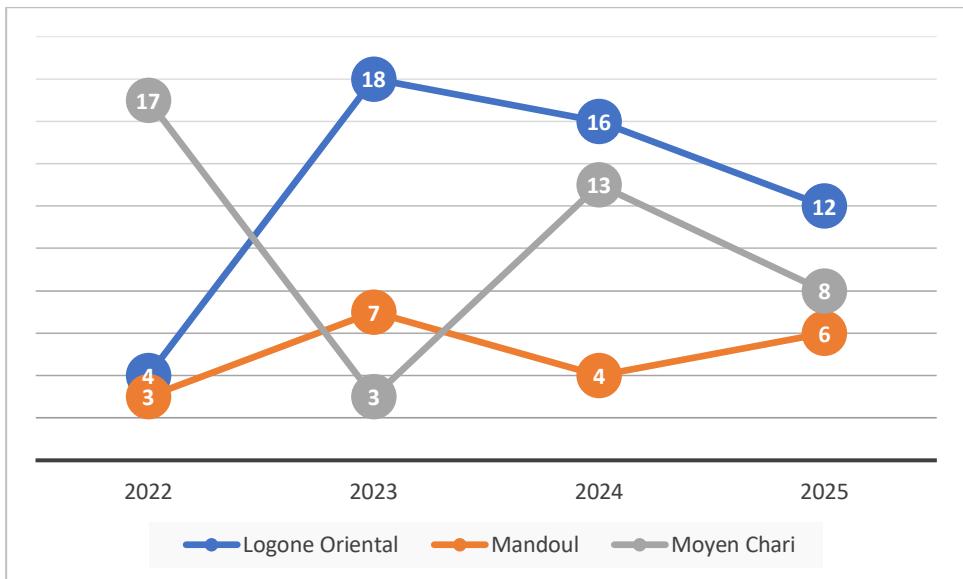
Deux critères ont guidé le choix des localités :

- Réurrence des conflits

À titre de rappel, les provinces du Moyen Chari, du Mandoul et du Logone Oriental présentent des profils communs en matière de conflictualités.

Selon les chiffres du MCV-T, la période de 2022 à 2025 se caractérise par un niveau élevé de conflits violents dans les trois provinces (Figure 4). Notons que les chiffres de 2025 représentent une projection sur toute l'année à partir des données du 1^{er} semestre. Le Mandoul a produit globalement moins de conflits violents que les autres provinces depuis 2022. Leur fréquence varie dans une fourchette allant de 3 événements en 2022 à 7 l'année suivante. À l'exception de l'année 2022, le Logone Oriental présente le niveau de conflictualité le plus élevé des trois provinces étudiées. Le pic de violence s'est établi entre 2023 (18 événements) et 2024 (16 événements). Quant au Moyen Chari, il présente également un niveau de conflictualité élevé avec 17 événements violents en 2022 et 13 en 2024.

Figure 4 : Nombre d'événements violents lors de conflits par année et par province (2022-projection pour 2025)



Source : données MCV-T-CRASH/Coginta-2025

- Reproductibilité et transfrontalité des conflits

La reproductibilité et la transfrontalité ont pour but de comprendre le processus de renouvellement des conflits dans les localités de la zone d'étude frontalière avec le Cameroun et la RCA. Cela doit permettre d'analyser les mécanismes de passage des conflits entre les frontières et leurs impacts sur les communautés riveraines, mais aussi de savoir dans quelle mesure les mêmes conflits se reproduisent et se propagent à travers ces différentes provinces. C'est un critère essentiel dans le choix des localités enquêtées. En effet, la province du Moyen Chari partage sa frontière avec la RCA par la sous-préfecture de la Grande Sido; le Logone Oriental par les sous-préfectures de Larmanaye et de Baibokoum; et le Mandoul par la sous-préfecture de Dembo.

iv. Brève description des provinces étudiées

- Province du Moyen Chari

D'une superficie de 41 460 km², la province du Moyen Chari compte 3 départements administratifs et sa capitale est Sarh. Sarh est également la 3^e ville du pays en nombre d'habitants. Elle abrite des groupes ethniques dits originaires tels que les Sar (Madjingaye), les Mbaï, les Nar et les Daï. Cependant, on y trouve également d'autres communautés venant d'autres contrées du Tchad. Le Moyen Chari connaît une démographie galopante se situant toutefois dans la moyenne nationale. Selon les chiffres du recensement et les projections démographiques, la province comptait 589 723 habitants en 2009 et la population s'établirait à 1 098 362 habitants en 2025⁹. Partageant avec la Centrafrique une longue frontière sur son flanc sud, le Moyen Chari a subi les effets de la crise politique et sécuritaire débutée en 2013. En 2025, la population réfugiée de Centrafrique s'élève à près de 40 000 personnes, selon les chiffres actualisés de l'agence onusienne OCHA. Les réfugiés sont installés dans des camps situés dans la Grande Sido, le département le plus méridional de la province. Dès 2014, elle a vu un afflux de « retournés » tchadiens qui vivaient en Centrafrique. Ces retournés forment un groupe d'environ 50 000

⁹ Recensement pour 2009 ; OCHA pour 2025.

personnes, selon les chiffres d'OCHA. Ces deux groupes forment un peu moins de 10% de la population de la province.

41% de la population résidante vit sous le seuil de la pauvreté monétaire, selon la Banque mondiale. La vaste majorité de la population vit de l'agriculture. Les chiffres sur la présence de populations d'éleveurs nomades datent de 2009 ; celles-ci se montaient alors à près de 3% de la population.¹⁰ Grâce à un recensement récent de l'OIM, on en sait un peu plus sur les populations d'éleveurs nomades ou transhumants. En 2019, le département de la Grande Sido comptait près de 8 000 éleveurs pour un cheptel de 82 000 animaux. Leur grande majorité était de nationalité tchadienne, et 53% d'entre eux étaient des mineurs. Ces populations provenaient avant tout du Moyen Chari lui-même (34%), du Chari-Baguirmi (11%) et du Ouaddaï (11%). La destination de ces groupes pastoraux était le Moyen Chari (53%) et la République centrafricaine (32%).¹¹

- Province du Mandoul

Comme le Moyen Chari, la province du Mandoul borde la Centrafrique à l'extrême sud du Tchad et se situe géographiquement entre le Moyen Chari à l'Est et le Logone Oriental à l'Ouest. Dotée de trois départements administratifs, elle a pour capitale Koumra. Plus petite que ses voisines, sa superficie est de 17 450 km². Sa densité urbaine est cependant deux fois et demie plus élevée qu'au Moyen Chari. Sa population est passée de 629 897 habitants en 2009 à 1 117 387 habitants en 2025, dépassant ainsi celle du Moyen Chari. Moins touché que les deux autres provinces de l'étude par la crise centrafricaine, son département méridional de Bahr Sara abrite en outre 18 000 réfugiés de Centrafrique et pratiquement aucun retourné tchadien.¹²

Le Mandoul est composé de nombreuses communautés ethnolinguistiques, telles que les Sar, les Mbaï et les Daï. Comme pour ses voisines, on observe dans la province un phénomène de sédentarisation de populations d'éleveurs arabes et peulhs qui se replient sur la province en raison d'aires de pâturage arrosées par de nombreux cours d'eau au fond des vallées striant la province. Une enquête récente auprès des éleveurs du Mandoul révèle que les pratiques de l'élevage ont considérablement changé en l'espace de trente ans.¹³ Alors que le nomadisme était la pratique principale il y a 30 ans, aujourd'hui, le sédentarisme s'impose pour près de 54% des éleveurs, suivi des transhumances (35%), tandis que le nomadisme est résiduel (12%).¹⁴ Alors que les éleveurs s'installaient dans le Mandoul uniquement durant la saison sèche, aujourd'hui, ils restent dans la province toute l'année. En raison notamment du surpâturage, les recherches font cependant état d'une dégradation des sols faisant apparaître de nouvelles espèces herbeuses peu appréciées des troupeaux. À cela s'ajoute une concurrence accrue avec une population d'agriculteurs elle-même en croissance.¹⁵ Ces populations vivent dans un état de pauvreté endémique : 58% de la population de la province vit sous le seuil de la pauvreté monétaire et 20% des résidents sont en état de malnutrition sévère, selon les chiffres de 2025 d'OCHA.¹⁶ En matière de sécurité alimentaire, en novembre 2024, le département le plus au Sud, le Bahr Sara, était considéré

¹⁰ Cf. Chad Data Portal, <https://chad.opendataforafrica.org/apps/atlas/Moyen-Chari/Nomads-in-the-census-area-total>.

¹¹ Cf. OIM, Suivi des mouvements de transhumance, Tchad, Département de la Grande Sido. 2019.

¹² Cf. OCHA, *Aperçu humanitaire du Moyen Chari*, 19 février 2025.

¹³ Cf. Mabilo Terei Massa, Ali Brahim Bechir, Adi Mama, Koussou Mian Oundanang, Sedjro Antoine Tranquillin Affossogbe et Luc Hippolyte Dossa, « Perceptions paysannes de la dynamique des parcours naturels et stratégies d'adaptation dans la vallée du Mandoul au Tchad », *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des paix tropicaux*, 2024, 77, 37475.

¹⁴ La transhumance est un mouvement saisonnier et cyclique de pasteurs à la recherche de zones de pâturage ; le nomadisme est un déplacement anarchique d'un groupe de pasteurs, à des périodes imprévisibles, à la recherche de zones climatiques adaptées à l'élevage.

¹⁵ Mabilo Terei Massa, Ali Brahim Bechir, Adi Mama, Koussou Mian Oundanang, Sedjro Antoine Tranquillin Affossogbe et Luc Hippolyte Dossa, « Perceptions paysannes de la dynamique des parcours naturels et stratégies d'adaptation dans la vallée du Mandoul au Tchad », *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des paix tropicaux*, 2024, 77, 37475.

¹⁶ Cf. OCHA, *Aperçu humanitaire de la province du Mandoul*, février 2025.

par OCHA comme étant « sous pression », tandis que les deux autres départements, le Mandoul occidental et le Mandoul oriental, au nord de la province, étaient « en crise ».

- Province du Logone Oriental

D'une superficie de 28 035 km², le Logone Oriental est l'une des provinces les plus densément peuplées du Tchad. Sa population était de 781 612 habitants en 2009 ; elle en compte 1 404 670 en 2025. Sa population est composée de 50% de l'ethnie Gambaye, suivis par les Gor, les Mboum, les Goulay et les Mongo. Il s'agit de la province accueillant le plus de réfugiés de Centrafrique. L'un de ses six départements, celui de la Nya Pendé, est le plus touché à la fois par les réfugiés et les retournés de Centrafrique. Bordant la Centrafrique, les 4 camps de réfugiés de la province se situent dans ce département. Selon les chiffres d'OCHA, près de 70 000 réfugiés et 10 000 retournés habitent dans la province. Le département des Monts de Lam, situé dans le sud-ouest de la province, accueille également une portion significative de réfugiés. Les 4 autres départements, le Kouh Est, le Kouh Ouest, la Pendé et la Nya ne sont touchés que très marginalement par ce phénomène.

Les Monts de Lam est un département présentant un profil particulier dans l'extrême Sud. Plus montagneux et bordé à l'ouest par le Cameroun et au Sud par la Centrafrique, il est particulièrement vulnérable au phénomène du trafic transfrontalier, dans une zone où les frontières sont poreuses et où sont installés des résidus de rebelles centrafricains qui trouvent refuge, selon toute vraisemblance, dans un parc national situé au Cameroun à proximité du Logone Oriental.

La province est l'une des plus pauvres du Tchad : selon la Banque mondiale, 59% des résidents vivent sous le seuil de pauvreté.¹⁷ Comme pour l'ensemble des provinces de l'extrême Sud, la pression sur le foncier est importante. Effectuée dans une zone conflictuelle, une étude récente¹⁸ dans la Nya Pendé montre que la pression démographique se fait sentir sur le besoin en terres agricoles. Celles-ci ont tendance à s'étendre sur des aires traditionnelles de pâturage, engendrant des conflits avec les populations d'éleveurs nomades qui migrent dans la zone depuis la Centrafrique, le Cameroun et le Tchad pendant la saison sèche, ainsi qu'avec les groupes d'éleveurs arabes et peulhs qui se sédentarisent dans des campements avec leurs troupeaux.

v. Limites de l'étude

Quelques limites mineures seraient susceptibles d'influencer les résultats finaux de cette étude. Premièrement, certaines localités (Koskobo, Dopélé, ferricks de Sandana, etc.) n'ont pas été couvertes par l'enquête, notamment en raison des séquelles ou traumatismes vécus par les victimes. Ceci n'a pas permis de comprendre les dynamiques de conflits dans ces villages. Deuxièmement, certaines forces de sécurité se sont abstenues de participer aux entretiens à cause de la sensibilité de la thématique en lien avec leur rôle de protection et de sécurité. Ceci pourrait dans une certaine mesure occulter certaines réalités qui auraient pu alimenter les analyses. Enfin, certaines questions, telles que les cadres de gestion et de prévention des conflits, semblent être méconnues par les participants aux entretiens. Par conséquent, peu d'informations ont été obtenues afin de proposer une analyse plus détaillée de ce sujet spécifique.

Malgré la sensibilité du sujet, il faut relever que les enquêtes se sont passées sans incident majeur. Une collaboration étroite avec les autorités administratives et militaires dans les différentes localités a facilité les activités de collecte de données. La participation active des partenaires locaux du projet a joué un grand rôle dans la réussite de l'étude.

¹⁷ Cf. Banque mondiale, *Evaluation de la pauvreté*, rapport, Washington 2021.

¹⁸ Ribadé Dieudonné, Benedicté Ndendam Bassa, Makrada Madaouada, *Cartographie des terres agricoles et des coulois de transhumance dans le département de la Nya Pendé, province du Logone Oriental*, Buredda Consulting, juin 2018.

I. ANALYSE CONTEXTUALISÉE DES TYPOLOGIES DES CONFLITS

Les conflits dans les localités des provinces étudiées sont omniprésents, récurrents et complexes, souvent liés aux dynamiques socio-économiques, culturelles et foncières. Les trois provinces, par leur similarité culturelle, sociale et historique, partagent un même environnement conflictuel. En cause, ces provinces au sud du Tchad disposent des atouts et potentialités naturelles favorables à la fois aux activités agricoles et d'élevage. Outre les ressources naturelles qui font l'objet de convoitises et de duels entre les communautés, la dimension historique liée aux fractures sociales entretenues entre les communautés du Sud et ceux du Nord en général s'est exacerbée au fil des ans. Ainsi, les conflits dans ces provinces prennent parfois des tournures politiques lorsqu'ils sont instrumentalisés.

Notre analyse contextualisée des typologies des conflits s'appuie sur les données recueillies sur le terrain en faisant ressortir les types de conflits, les facteurs de conflits, les causes immédiates, et les formes de manifestation des conflits. Tout conflit, quelle qu'en soit la nature (latent ou ouvert), met en jeu quatre éléments interdépendants : le contexte, l'enjeu, le rapport de forces et les acteurs. Le contexte du conflit inclut aussi bien son environnement global (économique, politique, religieux et culturel) que les circonstances infiniment variables, telles que le lieu, le climat, etc. La complexité des conflits dans les localités étudiées montre qu'un seul conflit peut avoir plusieurs ramifications par sa nature, son contexte, son enjeu, son rapport de force et ses acteurs. Il est donc possible de classer les conflits en fonction de ces éléments, mais dans cette étude, notre catégorisation des conflits repose essentiellement sur les informations empiriques (basée sur certaines causalités) collectées sur le terrain.

1.1.1. Les conflits fonciers

Les conflits violents qui secouent les trois provinces s'inscrivent dans le contexte général de la dynamique agraire, dominée par les conflits fonciers. Ces conflits sont déclenchés par des événements spécifiques tels que :

- les accaparements de terres massifs par des individus appelés « nouveaux agriculteurs », « néo-agriculteurs » ou « entreprises agro-alimentaires » en raison de la superficie importante de terres qu'ils acquièrent ;
- la dévastation des champs par le bétail, expliquée par le surpâturage et la surexploitation des espaces agricoles ;
- les délimitations de territoires administratifs qui sont à la base du problème foncier et génèrent également des violences communautaires, en particulier lorsque les limites administratives coupent le territoire traditionnel d'un village en plusieurs circonscriptions ;
- l'attribution des sites aux réfugiés/retournés dans les localités frontalières (Sido, Maro, Goré, Baibokoum, etc.) qui provoque des conflits fonciers avec les populations hôtes lorsque des champs laissés en jachère sont alloués à des populations déplacées ou réfugiées;
- l'installation de « ferricks » est perçue par les communautés locales comme un processus de dépossession de leurs terres au profit de la communauté des pasteurs. De même, une volonté de plus en plus affichée de sédentarisation des communautés d'éleveurs est perceptible sur le terrain.

Les conflits fonciers sont au cœur des violences intercommunautaires et intracommunautaires dans les localités étudiées, et sont exacerbés par le changement climatique couplé à la pression démographique dans le sud du Tchad. Parmi les problèmes fonciers, l'accaparement des terres demeure une inquiétude majeure chez les personnes interrogées dans les communautés hôtes.

Pour comprendre ces conflits, il s'agit d'abord de situer le cadre juridique qui encadre le foncier au Tchad. Héritées de l'administration coloniale, les lois foncières du 22 juillet 1967¹⁹ reprennent le régime de la domanialité avec la notion de « Domaine national », laquelle découpe la propriété en opérant la distinction entre domaine public et domaine privé. L'article 1 de cette loi stipule que : *l'ensemble des terres appartenant à l'État constitue le Domaine national, qui est subdivisé en domaine public et domaine privé.*²⁰

La notion de « terre appartenant à l'État » est sujette à différentes interprétations par les différentes communautés ainsi que par les autorités administratives et militaires en fonction dans cette partie du pays. Pour les communautés hôtes, ce concept représente une menace existentielle, car certains administrateurs civils, traditionnels ou militaires en abusent pour les déposséder de leurs terres. Par contre, chez les nomades, cette notion revêt tout son sens, car le droit de s'installer dans n'importe quelle partie du territoire tchadien pour exercer leurs activités leur a été conféré par les lois tchadiennes en vigueur.

En 2014, un projet de code foncier et domanial a été déposé à l'adoption de l'Assemblée nationale. Celui-ci fait référence de façon expresse aux droits coutumiers tant individuels que collectifs. La reconnaissance des droits coutumiers collectifs devait servir aux communautés d'éleveurs pour exercer des droits d'usage sur les espaces pastoraux. Malheureusement, ce projet de loi controversé n'a jamais été voté par l'Assemblée nationale. De ce fait, les droits pastoraux des éleveurs au sud du Tchad n'ont jamais été tranchés à ce jour. La mise en valeur des terres comme condition préalable à l'immatriculation des terres (rurales et urbaines) ne peut se réaliser facilement qu'avec des populations sédentaires et non avec les nomades et transhumants dont le mode d'exploitation est essentiellement basé sur la mobilité. Ceci expose les éleveurs à un risque de dépossession croissant des espaces pastoraux, comme les abords des cours d'eau et les zones de pâturage, par exemple. En face, les communautés hôtes, plutôt sédentaires, bénéficient non seulement de ce vide juridique, mais aussi du fait qu'elles se considèrent légitimement propriétaires des terres appartenant à leurs ancêtres.

En lien avec l'installation des ferricks, considérée par les communautés hôtes comme une autre forme d'accaparement des terres, en 2010, une Charte d'Ethique et de Bonne Conduite des Autorités Coutumières et Traditionnelles du Tchad (ACTT) a été élaborée et signée entre différents chefs du Tchad. La Charte est un document d'entente entre les chefs du Tchad qui définit les procédures à respecter. Dans son article 50, cette charte exhorte les chefs de ferricks qui viennent d'arriver dans une localité de se présenter auprès de l'autorité traditionnelle locale et de faire respecter les us et coutumes de la communauté d'accueil par leurs administrés (pour le cas des chefs de ferricks). Cependant, cette disposition n'est pas souvent respectée par les éleveurs transhumants qui occupent des espaces de plus en plus grands :

« Le nombre accru des ferricks ; c'est là où on parle d'accaparement des terres là. Eux ils avancent toujours et ils continuent de venir seulement et ils ne respectent pas la délimitation que les gens leur ont donné. Au lieu de venir demander aux chefs que nous là nous sommes nombreux, est-ce que vous pouvez nous donner un peu d'espace là. Eux ils viennent s'installer sans demander l'avis des gens et c'est ça qui crée de problème. Je n'ai pas cité tous les ferrick han. Ici le canton compte 26 ferricks » (SSI_Moussafoyo_Moyen Chari_Leader traditionnel_H_Etude typologie conflit_24042025)

¹⁹ République du Tchad, Propriété foncière et Droit Coutumier de 1967, <https://www.droit-africaine.com/upload/doc/tchad/Tchad-Loi-1967-24-propriete-fonciere.pdf>

²⁰ http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/classified/2019-03_Rapport_Final_Djinodji.pdf

La Charte prévoit dans son article 51 que l'autorité coutumière et traditionnelle dénonce auprès des autorités administratives, judiciaires et des forces de l'ordre les auteurs de troubles qui perturbent la quiétude des communautés. Malgré ces dispositions, la réalité sur le terrain reste très complexe.

Enfin, de plus en plus, le phénomène des néo-agriculteurs est considéré comme une menace d'accaparement des terres par les communautés hôtes. Les néo-agriculteurs sont des élites politiques, militaires, économiques ou de la société civile qui achètent de très grandes superficies de terrains pour des activités agricoles ou des espaces de loisirs (vergers). Il faut souligner la coresponsabilité des communautés hôtes dans ces ventes abusives des terres, souvent initiées par leaders traditionnels.

1.1.2. Conflits intercommunautaires et intracommunautaires

Sous le vocable de conflit intercommunautaire et intracommunautaire se retrouvent des conflits qui mettent en opposition deux communautés distinctes ou des individus issus d'une même communauté. Dans le cadre de cette étude, les conflits intercommunautaires et intracommunautaires impliquent des affrontements et attaques entre différents groupes ethniques, souvent exaspérés par des tensions préexistantes. Ils résultent de la rivalité d'accès aux ressources comme les points d'eau, des espaces de pâturage, mais l'enjeu peut également être des questions de pouvoir lié aux chefferies traditionnelles. Ces conflits peuvent se révéler particulièrement violents et entraîner des pertes en vies humaines et matérielles considérables. Les conflits éleveurs-agriculteurs sont de ce type et représentent la forme la plus violente des conflits intercommunautaires. Ils sont décrits comme répétitifs et sont déclenchés souvent par la dévastation des champs par des troupeaux liés au non de respect des couloirs de transhumance ou simplement par une rixe ou un assassinat d'un membre d'une des communautés (SSI_Sido_Moyen Chari_PR du groupement koundakoronan _H_Etude typologie conflit_29042025). Les éleveurs expliquent :

« C'est que nous sommes des éleveurs mais là où on doit amener les bœufs pour les faire paitre, c'est là où la population locale vient défricher pour faire leur champ. Là où nos bétails se reposent, les autochtones viennent couper les arbres et si nous tentons de dire un mot, bien que nous sommes dans notre propre pays mais ils nous disent que nous ne sommes pas chez nous et que nous sommes des étrangers pourtant nous sommes tous nés ici au Tchad et nous sommes aussi des tchadiens ». (FGD_Békourou_Mandoul_groupe d'éleveurs_H_Etude typologie conflit_25042025)

A titre d'exemple, en 2022, le village de Sandana, situé dans la province du Moyen Chari au sud du Tchad, a été le théâtre d'un conflit d'une extrême violence entre éleveurs et agriculteurs, marqué par des attaques meurtrières et des déplacements de population. Ce conflit a fait 13 morts.²¹ Autre exemple, en 2023, 22 personnes ont été tuées à la suite d'un affrontement armé entre agriculteurs et éleveurs.²² Ce fut le cas également d'un conflit dans le canton Moussafoyo et son village de Dopélé suite à la tentative de règlement d'un conflit entre agriculteurs et éleveurs, né lui-même d'un assassinat du chef de village dudit village par les éleveurs.

Dans le Mandoul, les luttes de pouvoir traditionnel sont à l'origine des divisions intracommunautaires. Le plus récent est le conflit de Bekourou où deux camps s'opposent :

« Il y a 2 marchés parce que le marché est divisé en 2 où l'un des camps ne peut pas aller faire le marché dans l'autre camp. Entre-temps, ici dans la localité, il n'y a qu'une seule église Assemblée Chrétienne du Tchad (ACT) mais maintenant, même l'église est divisée en 2. » (SSI_Békourou_Mandoul_Pasteur_H_Etude typologie conflit_27042025)

²¹ CRISIS GROUP, Rompre avec le cycle de violences agropastorales, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/b199-tchad-rompre-le-cycle-des-violences-agropastorales>

²² L'Orient-Le Jour, 22 morts dans un conflit éleveur-agriculteur Jour <https://www.lorientlejour.com/article/1335131/22-morts-dans-un-nouveau-conflit-entre-eleveurs-et-cultivateurs.html>

Cet extrait d'entretien illustre la manière dont une lutte de pouvoir traditionnel peut paralyser tout le tissu social et économique au sein d'une communauté.

1.1.3. Conflit lié aux chefferies

Les conflits liés aux chefferies concernent très souvent les modes de désignation (très souvent le cas de chefs imposés) ou la mise en cause de la légitimité de certains leaders traditionnels. Ces conflits peuvent avoir une influence importante dans la vie sociale et politique locale. D'autres situations impliquent une ingérence ou une interférence de certains chefs traditionnels dans des affaires qui ne relèvent pas de leur ressort territorial ou administratif. Ces types de conflits sont à l'origine de divisions et de violences au sein des communautés dans les localités étudiées. Particulièrement prégnants à Békourou dans la province du Mandoul, ces conflits sont dus à des luttes de pouvoir et ont des conséquences profondes sur la cohésion sociale, divisant les marchés, les écoles et même les églises. Un officier de la police judiciaire interrogé affirme ceci :

« Les principaux problèmes majeurs ici sont liés au problème de la chefferie cantonale. C'est ça qui a tout bouleversé, qui a tout détruit les relations et met la sécurité de cette localité en danger. »
(SSI_Bekourou_Mandoul_OPJ_M_Etude typologie conflit_27042025).

Dans les autres provinces, à savoir Logone Oriental et Moyen Chari, les conflits de chefferie traditionnelle sont provoqués par la vente abusive des terres, dans la plupart des cas aux communautés allogènes. Cela met souvent ces chefs traditionnels en porte à faux avec leurs propres sujets et peut déboucher à des contestations populaires. Enfin, les désaccords liés à l'octroi d'espaces pour le campement des éleveurs sont communs aux trois provinces. En effet, on rencontre dans les provinces du Sud des cas de figure où deux leaders se disputent le pouvoir et s'autoproclament chef d'un seul et même village. Ainsi, si une parcelle a été octroyée par l'un d'eux à un groupe d'éleveurs qui en fait la demande, il y a de fortes probabilités que cette attribution soit contestée par l'un d'entre eux. Comme observé dans les provinces du Sud, ces conflits sont liés à des querelles intestines entre eux. Cette contestation peut déboucher sur la remise en cause de la terre octroyée, et impliquer des soutiens communautaires de part et d'autre.

1.1.4. Conflit lié à l'usure

Le conflit d'usure est un nouveau type de conflit très peu documenté dans les recherches antérieures. Dans le cadre de cette étude, l'usure se réfère à des intérêts perçus au-delà du taux légal, souvent considérés comme excessifs ou illégaux.

Les conflits d'usure démarrent avec des prêts (argent) accordés par certains individus (souvent des éleveurs et des commerçants, voire certains fonctionnaires locaux) aux agriculteurs contre les produits agricoles pendant les récoltes. Les prêts sont contractés souvent au début des activités agricoles et pendant la période de soudure (juillet, août, septembre). Selon nos données empiriques, les montants des prêts dépendent des arrangements et des ententes entre l'agriculteur et l'éleveur ou entre l'agriculteur et un commerçant, voire un fonctionnaire. Plusieurs informateurs clés, dont l'autorité administrative de Moussafoyo dans la province du Moyen Chari, décrivent les montants des emprunts comme dérisoires (minimum 5000 et maximum 30000) par rapport à la contrepartie exigée (sacs de sésame, arachides, etc.). Cette autorité affirme que :

« Pour un montant de 10000 FCFA de prêts, on exige 2 à 3 sacs de sésame, c'est très disproportionné, surtout qu'un seul sac de sésame peut se vendre à une soixantaine [de milliers] de FCFA. »
(SSI_Moussafoyo_Moyen Chari_autorité administrative_M_Etude Typologie conflit_24042025)

Les problèmes trouvent souvent leur origine dans les perturbations climatiques telles que les inondations, la baisse des précipitations ou encore la destruction des cultures par les animaux,

lesquelles entraînent une diminution significative des rendements agricoles. Cette chute de production agricole compromet la capacité de l'agriculteur à honorer ses engagements financiers, souvent contractés sous forme de dettes remboursables en sacs de récolte. Cette pratique, répandue dans l'ensemble des localités étudiées, est perçue comme un mécanisme contribuant à l'appauvrissement progressif des paysans. En cas de non-remboursement, elle est susceptible de provoquer des tensions communautaires et de processus d'accaparement des terres. À ce sujet, les participants d'un focus group de discussion ont indiqué que :

« La pauvreté amène les gens à contracter des dettes avec intérêts, et les mauvaises récoltes empêchent le remboursement, créant des conflits. » (FGD_Belom_Moyen Chari_Etude Typologie conflit_28042025).

Ce conflit est répandu dans les trois provinces avec un niveau de violence relativement mineur et reste un conflit aux manifestations latentes. Toutefois, dans le Moyen Chari, précisément dans le canton Moussafoyo, la pratique de l'usure a conduit à une grande tension communautaire. Aux dires des personnes interrogées, le conflit aurait été déclenché de la mort d'un jeune éleveur à proximité du village Dopélé. La communauté d'éleveurs aurait voulu organiser des représailles pour venger la mort d'un des leurs, mais grâce à des médiations communautaires, la tension est retombée. Toutefois, la victime assassinée aurait eu en sa possession une liste d'une vingtaine de ses contractants qui lui devaient 150 sacs de sésames en contrepartie de prêts accordés. Cette découverte a conduit les éleveurs à exiger le remboursement de ces 150 sacs par les villageois de Dopélé (village où l'éleveur a été assassiné). Cette demande aurait été rejetée par le chef de village, suscitant la colère des parents (éleveurs) de la victime qui l'auraient menacé de mort. Le 12 janvier 2024 le chef a été assassiné à son domicile par des hommes en treillis. Les ressortissants du Canton Moussafoyo accusent les éleveurs d'être à l'origine de cet acte.²³

1.1.5. Conflits liés au banditisme transfrontalier

Les conflits liés au banditisme transfrontalier se développent le long des frontières camerounaise et centrafricaine avec des spécificités particulières. Dans les localités comme Larmanaye, Pao ou Baibokoum, qui se situent à la frontière avec le Cameroun, le type de banditisme récurrent est l'enlèvement de personnes contre rançon. Ce phénomène est très préoccupant, notamment dans le canton de Pao et dans la préfecture du Mont de Lam. Selon le chef de canton de Pao, 31 cas d'enlèvement ont été enregistrés dans son canton en 2024. Des cas tragiques, comme celui du censeur de Baibokoum, enlevé et tué après le paiement d'une rançon de cinq millions vingt mille francs, illustrent la gravité de la situation (SSI_Pao_Logone Oriental_H_Chef Canton_Etude sur la typologie des conflits_280425). Une étude récente de l'ISS indique qu'entre 2020 et 2023, le nombre de victimes et le montant total des rançons versées par leurs familles ont fortement augmenté.²⁴ Cette pratique assez nouvelle est à l'origine de plusieurs conflits intercommunautaires, car certaines communautés sont mises en cause. A cet effet, l'étude de l'ISS montre que les ravisseurs sont principalement issus de communautés transfrontalières comme les peulhs, les arabes et les haoussas.²⁵ Leurs complices locaux sont des autorités traditionnelles et des jeunes, qui les renseignent sur les personnes à kidnapper. Toute personne considérée comme riche dans le village ou le district peut être ciblée, notamment les commerçants, les éleveurs, les agriculteurs, les fonctionnaires et le personnel des ONG ainsi que leurs enfants et leurs conjoints. Le cas le plus récent de ce type de conflit, survenu du 10 au 13 janvier 2025 à Larmanaye, sous-préfecture de Mont de Lam, province du Logone oriental, est un conflit

²³ Le NDjam Post, les ressortissants de Moussafoyo condamnent l'assassinat du chef de village Dopélé, <https://lendjampost.com/tchad-les-ressortissants-du-canton-moussafoyo-condamnent-l-assassinat-du-chef-de-village-de-dopele/>

²⁴ Institut d'Étude de Sécurité, Les enlèvements au Tchad pourraient déclencher une crise de sécurité régionale, publié le 08 avril 2024 par Allioum Tondandi et Dr. Remadjji Hoïnathy

²⁵ Idem

intercommunautaire faisant suite à un braquage impliquant trois individus et à l'enlèvement d'une femme par des personnes non identifiées. Ces actes de banditisme ont généré un affrontement armé entraînant huit morts et occasionné de nombreux blessés.²⁶

Pour les localités bordant la frontière avec la RCA, la crise politique de 2013 a occasionné une augmentation de la circulation des armes et le repli des combattants vers les zones périphériques du Tchad. Plus important pour le contexte actuel, c'est l'effet dévastateur du conflit, notamment le délitement et les perturbations des activités pastorales qui constituent l'essentiel des richesses des communautés éleveurs. L'appauvrissement de certaines communautés peulhs, arabes et haoussa a provoqué une reconversion dans le banditisme sous la forme de vols de bétails, de dévastations de champs, de braquages et d'assassinats orchestrés par des individus non identifiés ou des transhumants lors de leur passage.²⁷ A titre illustratif, le 17 mai 2023, à Mankaté, dans le canton d'Andoum, département de Monts de Lam, province du Logone oriental, une attaque d'un groupe rebelle répétée le 19 mai a provoqué au total 43 morts ; 200 bœufs ont été emmenés ; des centaines de maisons ont été incendiées.²⁸ Pour ce qui concerne les cas de dévastation des champs, les éleveurs et agriculteurs vivants au Tchad sont tentés d'accuser les éleveurs transhumants venus de la RCA qu'ils soupçonnent d'être à l'origine de ces actes pour créer des tensions entre eux sur le territoire tchadien.

1.1.6. Conflits interreligieux et interethniques

De prime abord, il est nécessaire de clarifier les concepts d'interreligieux et interethnique en opposition avec les conflits intercommunautaires. Un conflit dit interreligieux et interethnique est celui qui met en avant les affiliations religieuses et ethniques des individus dans un cadre assez restreint. Tandis qu'un conflit intercommunautaire implique des groupes basés sur des identités plus larges, incluant ou non la religion ou des communautés socio-économiques. Autrement dit, la différence réside dans le critère principal d'identification des groupes en conflit : la religion ou l'ethnie dans le premier cas, et des identités beaucoup plus vastes, dans le second cas. En guise d'exemple, lorsqu'un conflit oppose uniquement un groupe d'individus d'une affiliation religieuse ou ethnique, il est dit interreligieux et/ou interethnique. Par contre, lorsqu'un conflit implique plusieurs groupes d'individus appartenant à plusieurs affiliations ethniques ou religieuses, il est dit communautaire. A ce propos, écoutons le témoignage d'un leader religieux :

« En ce qui concerne les causes religieuses, depuis quelques années, les sentiments antichrétiens ou antimusulmans sont en train de grandir entre les gens. Et ce que nous voyons, si tu es chrétien, tu n'es pas considéré comme le kaffre qui parle. [...] Pour un petit problème, on attaque les gens pour dire que les agriculteurs sont les chrétiens et les éleveurs ce sont les musulmans. Et ce sentiment qui amène plus de problèmes. Je vais vous donner un exemple de ce qui s'est passé en 2024 : c'est un village chrétien nommé BEBO II, et dans ce village, quelqu'un a perdu ses bœufs. Et la propriétaire de ses bœufs, ayant cherché vainement en journée était sortie une nuit accompagnée de ses frères pour continuer la recherche. Ces derniers sont tombés sur un Peuhl qui est en train de partir avec des bœufs, sous l'effet de la colère, ils ont tabassé le gars Peuhl jusqu'à la mort. Et les autres peulhs qui étaient informés sont venus attaquer aussi le village et ils ont tué quatre (4) paysans. »
(SSI_Larmanaye_Logone Oriental_Leader religieux_H_Etude typologie conflit_27042025)

Ainsi, ces conflits opposent souvent différents groupes ethniques et religieux. Ces types de conflit se manifeste sous forme des mésententes, de méfiance, de la faible collaboration et des manipulations identitaires. Ils sont liés à plusieurs causes dont l'une d'entre elles reste le poids de l'histoire tumultueuse du Tchad. En effet, nul n'ignore que le Tchad est passé par plusieurs crises communautaires

²⁶ <https://tribunechos.com/logone-oriental-le-gouverneur-se-rend-a-larmanaye-pour-mettre-fin-a-un-conflit-sanglant/>

²⁷ <https://issafrica.org/fr/iss-today/les-enlevements-au-tchad-pourraient-declencher-une-crise-de-securite-regionale>

²⁸ CRASH, Monitoring des Conflits et Violences au Tchad, 2022-2025

au cours de son histoire, dont la plus importante est la guerre civile de 1979. Cette guerre fratricide a installé une fracture sociale qui est entretenue jusqu'à nos jours par différents régimes politiques au Tchad.

Cette période sombre de l'histoire continue de marquer les esprits, et est à l'origine des replis identitaires. Par conséquent, une forme de solidarité presque naturelle s'installe lorsqu'un conflit surgit entre membres de deux ethnies de culture ou religion différente. Cependant, il faut nuancer en disant que les revendications religieuses dans les conflits, bien qu'existant, ne sont pas exprimées de manière forte dans les violences. Par contre, les réclamations ethniques sont très visibles. En prenant le cas des conflits éleveurs-agriculteurs par exemple, un conflit entre deux individus a souvent l'habitude de se terminer en un affrontement armé entre les paysans et les éleveurs par l'instinct de solidarité à une appartenance ethnique. A ce propos, un informateur à Mahim-Toky dans la province du Mandoul pense que :

« Le plus souvent, on observe que, lorsqu'il y a conflit entre les agriculteurs et les éleveurs, cela prend une tournure chrétienne et musulmane parce que quelques fois, par suite d'un débordement de la colère, les gens se retrouvent en train de brûler les mosquées et les églises. »
(FGD_Mahim_Mandoul_groupe de commerçant_H_Etude sur la typologie des conflits_250425).

Ces conflits se manifestent aussi dans les opportunités économiques et de travail où l'on constate une volonté systématique de privilégier son ethnie d'origine au détriment de celle des autres. A ce propos, l'un des exemples qui revient souvent dans nos entretiens est relatif aux opportunités apportées par l'État ou les organisations humanitaires ou de développement, qui sont orientées par certains responsables vers leurs communautés. Ces pratiques créent des frustrations sociales et renforcent le climat de méfiance qui, par ricochet, affaiblit la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Sous l'angle d'analyse des sciences sociales, il s'agit de segmentation sociale lorsque des catégories sociales se cumulent ou se superposent dans une société. Par exemple, les éleveurs sont, dans leur grande majorité, musulmans, et les agriculteurs, chrétiens. Lorsqu'il y a segmentation (cumul de catégories exclusives), le risque de conflit augmente. C'est typiquement le cas dans le sud du Tchad, alors que dans le nord du Tchad les agriculteurs et les éleveurs sont tous musulmans. Ce cumul est un facteur aggravant des conflits. Le conflit entre agriculteurs et éleveurs devient « identitaire » (ou communautaire) en raison de ce cumul.

Au Tchad, localement, la segmentation est encore plus profonde, car la dimension ethnique vient s'ajouter et du coup comporte une dimension ethnique et linguistique. Les peulhs musulmans éleveurs contre, par exemple, une ethnique du Sud, d'agriculteurs et chrétienne. Cela vient encore renforcer les identités exclusives les unes des autres, et les conflits deviennent profondément identitaires. Ces débordements identitaires/communautaires proviennent finalement de la ségrégation qui se traduit par une ségrégation sociale où une communauté vit dans un ferrick et l'autre dans un village, ne fréquente pas les mêmes écoles, les mêmes églises, les mêmes marchés.

1.1.7. Classement des 06 typologies des conflits les plus récurrents et par ordre d'importance par province lors du forum

Lors du forum de restitution des résultats de ladite étude, qui s'est déroulé du 15 au 25 juillet 2025 dans les trois provinces, un travail en groupe a permis aux participants de classer les six (06) types de conflits identifiés par l'étude par ordre d'importance pour chaque province. Le résultat de ce classement est présenté dans les tableaux ci-dessous :

Figure 5 : Tableau récapitulatif des conflits les plus récurrents et importants province du Moyen Chari

Typologie des conflits par ordre d'importance selon les participants	Classement
• Conflits intercommunautaires (éleveurs-agriculteurs)	1 ^{er}
• Conflits fonciers	2 ^{ème}
• Conflits liés aux banditisme transfrontalier	3 ^{ème}
• Conflits liés à l'usure	4 ^{ème}

Figure 6 : Tableau récapitulatif des conflits les plus récurrents et importants province du Mandoul

Typologie des conflits par ordre d'importance selon les participants	Classement
• Conflits intercommunautaires (éleveurs-agriculteurs)	1 ^{er}
• Conflits fonciers	2 ^{ème}
• Conflit de contestation/conquête du pouvoir traditionnel	3 ^{ème}
• Conflits liés au banditisme transfrontalier	4 ^{ème}

Figure 7 : Tableau récapitulatif des conflits les plus récurrents et importants province du Logone Oriental

Typologie des conflits par ordre d'importance selon les participants	Classement
• Conflits intercommunautaires (éleveurs-agriculteurs)	1 ^{er}
• Conflits liés au banditisme transfrontalier	2 ^{ème}
• Conflits fonciers	3 ^{ème}
• Conflit de contestation/conquête du pouvoir traditionnel	4 ^{ème}
• Conflits interethnique et interreligieux	5 ^{ème}

II. Facteurs endogènes, exogènes et supranationaux des conflits

L'analyse des conflits dans le sud du Tchad met en relief quelques facteurs qui amplifient les conflits dans les localités enquêtées. Selon les données recueillies et triangulées, il existe des facteurs endogènes, exogènes et supranationaux qui influencent les violences dans les trois provinces. Par facteurs endogènes, il faut comprendre des éléments internes propres aux réalités sociales, économiques, démographiques, politiques, etc. des localités étudiées. A l'inverse, ce sont des éléments externes qui aggravent les conflits au niveau local.

2.1. Facteurs endogènes

2.1.1. La croissance démographique

La situation démographique dans les provinces du Moyen-Chari, Mandoul et Logone Oriental au Tchad est marquée par une croissance démographique galopante exerçant une forte pression notamment dans les communautés rurales. Ces provinces abritent des populations diversifiées sur le plan ethnique et linguistique, et connaissent des mouvements migratoires dus notamment aux retours de personnes déplacées.

Ce contexte démographique croissant n'est pas sans conséquence sur les dynamiques des conflits dans les trois provinces. Ainsi, l'augmentation du nombre des populations a pour conséquence directe la surexploitation des ressources naturelles comme moyen de survie. Il est ressorti des données empiriques que de plus en plus les agriculteurs utilisent de très grandes superficies pour une plus grande

productivité agricole et l'augmentation des éleveurs entraînent le surpâturage. Alors que par le passé, on pratiquait une agriculture familiale sur des petites superficies, de même que le pâturage était abondant pour les bétails, car les éleveurs étaient aussi moins nombreux. La pression exercée sur les ressources fait basculer progressivement l'élevage de nomadisme vers un type d'élevage de sédentarisation. Par conséquent, la mobilité qui est un mode de vie des transhumants pasteurs se pratique de moins en moins. A cela s'ajoute l'augmentation fulgurante des têtes de bétail. Il est difficile de donner des chiffres précis sur le bétail dans le sud du Tchad. Cependant, on sait que le Tchad possède un cheptel important, avec plus de 129 millions de têtes estimées en 2021.²⁹ En raison de son climat favorable, le sud du Tchad est une zone d'élevage par excellence où la plus grande partie du bétail est orientée à cause de ses atouts et potentialités naturelles.

2.1.2. Délitement des structures traditionnelles et déchéance des chefs traditionnels

Les structures traditionnelles autrefois craintes et respectées connaissent une détérioration vertigineuse. Constituées des chefs de canton, de village, de terre et initiatiques, elles représentent l'autorité morale et traditionnelle qui régule la vie des paysans et perpétuent les valeurs et normes sociales. De nombreux informateurs affirment que l'organisation traditionnelle s'est profondément dégradée au cours des années pour deux raisons : l'instrumentalisation des autorités traditionnelles à des fins politiques et les compromissions.

Dans les rapports administratifs entre l'État et les autorités traditionnelles, on note une forme de déformation du rôle premier des chefs traditionnels et coutumiers, qui est celui de garantir le respect des us et coutumes. Les chefs traditionnels sont utilisés à des fins souvent politiques qui les écartent de leur fonction primordiale. Au Tchad, depuis 2010, les autorités traditionnelles sont décrétées par la loi organique n°13/PR/2010 portant statuts et attributions des autorités traditionnelles et coutumières.³⁰ Cette loi organique prévoit des avantages financiers à ces dernières. On constate ainsi des ingérences d'hommes politiques dans l'ascension de certains leaders traditionnels favorable à leurs politiques au mépris des us et coutumes des communautés. A l'inverse, des leaders traditionnels légitimes et légaux, proches de leurs communautés, sont destitués par des méthodes assez humiliantes. Par ailleurs, ces derniers subissent régulièrement d'énormes pressions de la part de ces politiciens voire certaines organisations à caractère communautaire qui influencent souvent le cours des décisions lorsqu'il s'agit de règlement de conflits ouverts. Par peur de perdre leur poste et leur pouvoir communautaire, certains chefs traditionnels cèdent à ces influences et entrent dans les arrangements.

Depuis lors, les autorités traditionnelles sont impliquées dans des compromissions qui dévalorisent leur rôle. Il leur a été reproché de jouer le jeu du pouvoir central dans l'accaparement des terres à travers les ventes abusives de celles-ci aux éleveurs, ou d'être impliquées dans des pratiques de corruption qui ont des conséquences dramatiques sur les ressources et la désacralisation de plusieurs sites culturels et initiatiques. En plus de cela, la qualité des leaders traditionnels est remise en question à cause de leur négligence des normes sociales et traditionnelles. Par conséquent, les secrets d'ordre mystique qui constituent le socle même du pouvoir traditionnel ne sont souvent pas gardés. Tous ces facteurs ont affaibli les structures traditionnelles. Par conséquent, les autorités traditionnelles ne sont plus aussi respectées qu'elles ne l'étaient par leurs propres sujets. Un exemple souvent cité dans cette étude porte sur la demande d'autorisation pour installer des ferricks. Selon plusieurs personnes, dans le passé, lorsque les éleveurs arrivaient dans un village, ils s'approchaient du chef de village ou canton qui leur

²⁹ CEA, Libérer le potentiel de l'élevage au Tchad : faire du bétail un catalyseur du commerce intra-africain et d'une croissance économique durable, <https://www.uneca.org/fr/stories/liberer-le-potentiel-de-l-elevage-au-tchad-faire-du-betail-un-catalyseur-du-commerce-intra>

³⁰ Dr. Meusngar Gédéon, Tchad déchéance des chefs traditionnels, International Journal of Innovation Scientific Research and Review Vol. 06, Issue, 01, pp.5786-5790, January 2024 Available online at <http://www.journalijisr.com> SJIF Impact Factor 2023: 6.599

octroyait une parcelle idoine pour une durée déterminée. Arrivés à expiration de leur période de séjour, les éleveurs rétrocédaient le terrain au chef de village. Cela a été confirmé par un leader traditionnel interviewé à ce propos :

« Certains chefs de villages possèdent des terres que les éleveurs demandent. De concert avec les habitants, le chef du village peut alors autoriser l'utilisation de certaines parcelles à ces éleveurs. En principe, c'est donc le chef de village, sur demande du chef de ferrick, qui attribue la terre. Par la suite, tous deux se rendent auprès du chef de canton pour lui rendre compte de cette décision. C'est ainsi que les choses se passaient avant » (SSI_Moussafoyo_Moyen chari_Leader traditionnel_H_Etude typologie conflit_24042025)

Cette manière de procéder s'est largement amenuisée aujourd'hui. L'implication des chefs traditionnels dans des compromissions, parfois répétée avec les pasteurs, a contribué à leur perte progressive de légitimité et de valeurs. En conséquence, les nomades/éleveurs ne jugent plus nécessaire de solliciter l'autorisation préalable d'accès aux terres ; ils s'y installent désormais de leur propre chef, de manière unilatérale. Dans les rares cas où une demande est encore formulée, celle-ci se conclut fréquemment par la vente de la parcelle octroyée, souvent à l'initiative des chefs traditionnels eux-mêmes. Le même leader traditionnel cité plus haut souligne qu'aujourd'hui, il arrive que des éleveurs ne respectent pas la tradition et s'installent sans autorisation préalable sur un terrain de leur choix :

« Mais, certains éleveurs ne demandent même pas. Ils vont en pâturage et quand ils voient un espace, ils s'installent d'abord avant de demander aux chefs et parfois ils s'installent aussi sans demander l'autorisation. Pour les déguerpir, c'est de la gymnastique. » (SSI_Moussafoyo_Moyen chari_Leader traditionnel_H_Etude typologie conflit_24042025)

2.2. Facteurs exogènes : Instrumentalisation des conflits par la politique et failles administratives

L'instrumentalisation ou la récupération des conflits par des acteurs politiques n'est pas un fait nouveau au Tchad. Toutes les études réalisées dans le cadre des conflits ne cessent de mettre en lumière cette réalité sociologique. C'est encore le cas dans la présente étude. Selon l'International Crisis Group, la réponse de l'État tchadien aux violences agropastorales est étroitement liée aux dynamiques sociopolitiques qui animent le pays depuis la guerre civile des années 1970. Ce conflit a, en effet, fragmenté l'autorité publique au profit de forces politiques régionalistes, ethniques et religieuses, créant des divisions entre nordistes et sudistes, musulmans et chrétiens, et arabophones et francophones. Depuis l'avènement de la transition jusqu'au moment où nous élaborons ce rapport, l'influence des hommes politiques va crescendo. L'un des grands événements marquants qui témoigne de cette instrumentalisation politique est l'événement du 20 octobre 2022³¹ ayant entraîné la mort d'une cinquantaine de personnes (selon les sources gouvernementales), et qui a ciblé principalement les provinces du sud du Tchad. Dans les zones de l'étude, les communautés font un constat selon lequel les autorités administratives et judiciaires ne jouent pas pleinement leur rôle, voire sont complices des conflits en cherchant à maximiser leurs intérêts personnels :

« Tout ce qu'on est en train de vivre, c'est de la faute des autorités. Ni le gouverneur, ni le préfet, le sous-préfet et le compaGen ne jouent normalement leur rôle en faveur de la paix. Ils ne nous aident pas véritablement, sinon, on n'allait pas vivre ce qu'on est en train de subir. Tout ce qui les intéresse c'est de profiter seulement de nos malheureux. Quand, tu emmènes ton problème devant, c'est l'argent qu'ils connaissent » (FGD_Mouroumgoulaye Koumra_12_M_F_Etude Typologie).

Par ailleurs, la centralisation du pouvoir dans la main de l'élite à N'Djamena tend à fragiliser les efforts de certaines autorités administratives, militaires et judiciaires locales. Plusieurs parmi elles estiment subir

³¹ Le 20 octobre 2022, des milliers de Tchadiens descendaient dans la rue pour protester contre la prolongation de la transition de deux ans.

des pressions depuis les officines du pouvoir de N'Djamena qui interfèrent avec le travail des chefs traditionnels et des autorités administratives sur le terrain :

« Au niveau local, nous avons parfois la volonté de régler les conflits objectivement mais, souvent nous recevons des ordres depuis N'Djamena et nous n'y pouvons rien faire. » (SSi_Sido_Moyen Chari_autorité administrative_H_Etude typologie conflit_27042025).

Il est à noter aussi que le favoritisme sur fond ethnique dans les nominations aux hautes fonctions a fragilisé l'administration provinciale et locale. Ce favoritisme s'observe à travers des pratiques bureaucratiques propres au Tchad. Selon nos données empiriques, il existe deux types de nomination des administrateurs locaux : il y a des administrateurs locaux (préfets et sous-préfets) nommés par simples messages (en général des SMS) et d'autres nommés par arrêtés ou décrets par le ministère de l'Administration publique. Les nominations par messages n'ont pas la même légitimité que les messages par décret, et ne prennent pas en compte en particulier tous les avantages liés au poste de service et des moyens de fonctionnement y afférents³². Par contre, les nominations par arrêtés ou décrets y tiennent compte des avantages et moyens de fonctionnement. Ainsi, les administrateurs nommés par message sont confrontés aux difficultés relatives aux moyens d'action pour faire fonctionner leurs unités administratives. Face à ce défi relatif aux moyens techniques et financiers, plusieurs informateurs clés pensent à juste raison que les conflits deviennent ainsi les sources de financement de l'administration locale : les pots-de-vins issus des conflits permettent ainsi aux administrateurs civils ou militaires d'entretenir leurs agents, mais aussi de s'enrichir, par ricochet faire tourner l'administration. Autrement dit, les pratiques de corruption sont largement expliquées par ce déficit créé par l'État central. Une autorité déclare à juste titre que :

« L'une des causes des conflits se trouve aussi dans nos administrations locales. Plus de 70% parmi nous sont nommés par message, et quand tu es nommé par message, tu n'as aucun autre avantage ni moyens de travail. Tu vas débrouiller pour faire fonctionner ton unité administrative. C'est ce qui poussent certaines autorités administratives à se tourner vers la corruption. » (SSi_Maro_Moyen-Chari_autorité administrative_H_Etude typologie conflit_26042025)

Cela dénote une faille administrative grave à laquelle l'État devra trouver de solutions. Lors de la restitution des résultats de cette étude au forum de Sarh, le délégué général de la province auprès du gouvernement a fait un témoignage édifiant à ce propos :

« Est-ce que vous savez qu'à partir de février à mai, beaucoup de préfets et sous-préfets affectés dans les provinces du Sud partent en vacances vers le nord pour revenir à partir de juin jusqu'aux récoltes. Ils disent souvent qu'à partir de février jusqu'à mai, c'est la saison sèche, il n'y a pas assez de conflits, par conséquent, les revenus financiers n'entrent pas suffisamment. Alors que pendant la saison de pluie, il y a beaucoup de conflits et l'argent aussi circule. C'est pour dire combien de fois, c'est aussi de notre faute à nous les administrateurs. » (Propos recueillis lors du forum de restitution des résultats de la présente étude le 17 juillet 2025 à Sarh, province Moyen Chari)

Les conflits génèrent donc une véritable économie parallèle où certaines autorités profitent des amendes comme source de revenus.

2.3. Changements climatiques, facteurs aggravant les compétitions aux ressources et le processus de sédentarisation

Les changements climatiques observés depuis les années 50-60 (climat humide), les années 70-80 (climat sec) et depuis les années 90³³ avec un déséquilibre climatique, parfois chaud et froid, ont des

³² <https://www.alwihdainfo.com/Tchad-les-nominations-par-messages-doivent-cesser--Mahamat-Idriss-Deby>

³³ Ministère de l'Environnement 2017, de l'Eau et de la Pêche, Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques, Document politique, <https://faolex.fao.org/docs/pdf/Cha186306.pdf>

effets sur les conflits. Le profil climatique du Tchad est de trois types : le climat saharien ou désertique avec 47% du territoire (provinces du Borkou, Ennedi, Tibesti, Kanem, Batha), le climat sahélien avec 43% du territoire (provinces Guera, Salamat, N'Djamena, etc.) et le climat soudanien avec 10% du territoire (Deux Logones, Mandoul, Moyen Chari, Deux Mayo Kebbi, Tandjilé).³⁴

Le changement climatique de ces dernières décennies a induit un élargissement spatial important de la zone sahéro-saharienne, peu propice aux cultures pluviales, et a entraîné la dégradation des sols ainsi que l'assèchement de la couverture végétale et la diminution des ressources en eau. On constate ainsi l'avancée du désert provoqué par les sécheresses, amenuisant considérablement le développement des espèces végétales nécessaires aux activités d'élevage. Contraints de s'éloigner de la partie septentrionale du pays, par un contexte climatique et environnemental de plus en plus hostile à la pratique de l'élevage pastorale, les éleveurs recherchent de nouveaux espaces en zone soudanienne. Par conséquent, les provinces au Sud du Tchad ne représentant que 10% du territoire national, accueille la moitié de la population tchadienne y compris les éleveurs. Les effets du changement climatique poussent souvent certains d'entre eux à se sédentariser dans la zone soudanienne, caractérisée par un climat plus humide que le Sahel, avec des précipitations annuelles variant entre 800 et 1300 mm. Elle est connue pour sa savane arborée et boisée, ainsi que pour ses forêts claires et galeries forestières, notamment dans les préfectures du sud du pays.

Par ailleurs, la compétition pour l'accès et le contrôle des ressources naturelles, telles que les terres agricoles, les pâturages et les points d'eau, est source de tensions. La rareté des pâturages et des terres cultivables pousse les communautés à se disputer lesdites ressources. Le Maire de Larmanaye explique :

« Il n'y a pas assez d'espace de pâturage tout comme il n'y a pas d'espace de labour. C'est ce qui est à l'origine des conflits ». (SSI_Larmanaye_Logone Oriental_Autorité Communale_H_Etude typologie conflits_270425).

L'augmentation de la population, la multiplication des champs et la rareté des terres cultivables mettant à mal les couloirs de transhumance sont des causes profondes des conflits :

« Les gens labourent beaucoup de sésame et chacun veut avoir beaucoup d'espace pour lui seul ; bientôt on va commencer à gérer ce problème jusqu'à la fin de la culture et chaque année c'est toujours les mêmes histoires. Avant à Mayim-Toky quand tu fais un 1 hectare tu as 10-12 sacs de sésame, mais maintenant même un sac tu ne trouves pas donc ça décourage la population ». (SSI_Mayim Toky_Mandoul_Autorité traditionnelle_H_Etude typologie conflit_25042025)

Outre la compétition aux ressources limitées, les changements climatiques ont accéléré le processus de sédentarisation des nomades. L'un des indicateurs de ce changement est l'augmentation des ferricks/campements à proximité des villages et champs. Par exemple, dans la province du Moyen Chari, on compte 526 ferricks. Au-delà des contraintes liées au changement climatique, la sédentarisation des éleveurs s'explique aussi par le souci de fuir l'insécurité dans de vastes espaces où l'État est peu présent, et par la nécessité de bénéficier des avantages qu'offre la proximité des grandes villes, notamment pour l'accès aux services vétérinaires et aux marchés pour la vente des animaux et des produits laitiers.³⁵ Par exemple, le canton Mossafoyo dans le Moyen Chari dispose de 26 ferricks contre 99 villages pour une superficie de 2115 km². L'installation souvent récente des ferricks à côté des villages et des champs est un facteur qui aggrave les tensions entre éleveurs et agriculteurs. Les deux communautés dénoncent unanimement cette proximité et souhaitent que les autorités administratives et traditionnelles puissent

³⁴ Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, Mise à jour de la Contribution Déterminée Nationale 2021, <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20ACTUALISEE%20DU%20TCHAD.pdf>

³⁵ http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/classified/2019-03_Rapport_Final_Djinodji.pdf

s'impliquer en définissant une distance raisonnable entre les ferricks/campements des éleveurs et les villages pour éviter les conflits.

2.4. Facteurs supra-nationaux : Crises centrafricaines et soudanaises

Les crises soudanaises et centrafricaines ont un impact significatif sur la stabilité du Tchad, alimentant les conflits et exacerbant les crises humanitaires. Les flux de réfugiés, les incursions de groupes armés et l'insécurité généralisée dans les zones frontalières sont autant de conséquences directes de ces crises régionales. En effet, les conflits en République centrafricaine ont conduit à des incursions de groupes armés dans les régions frontalières du sud du Tchad, provoquant des violences et des déplacements de populations. Elle a exacerbé les tensions intercommunautaires dans les localités au sud du pays, notamment dans les zones (Goré, Maro, Sido, etc.) où les populations réfugiées et déplacées se mêlent aux communautés locales. Il est révélé dans cette étude que les conflits de Sandana en 2022 et celui de Baibokoum et Goré en 2023 seraient alimentés par ces groupes armés, probablement des milices. Le conflit de Sandana renvoie à des violences intercommunautaires survenues à la suite d'un accident de la route impliquant un éleveur, dans le village de Sandana, situé dans la province du Moyen-Chari. Selon les informations recueillies sur le terrain, l'instigateur de ce conflit serait un éleveur de la communauté peuhl connu pour ses activités subversives entre la frontière centrafricaine et tchadienne. Quant aux conflits de Goré et de Baibokoum, ils ont été provoqués pour le premier par l'assassinat d'un éleveur majeur dans la zone frontière centrafricaine³⁶ et pour le second par des cultivateurs appartenant aux milices Kodos (groupe rebelle majoritairement constitué des personnes du Sud) soupçonnés d'être à l'origine d'attaques de campements peulhs.³⁷ En définitive, les autorités tchadiennes et centrafricaines s'accusent mutuellement de tolérer, voire de soutenir, la présence sur leurs territoires respectifs de bases arrières appartenant aux mouvements rebelles de l'autre pays. Ces groupes armés traversent fréquemment les frontières particulièrement poreuses pour affronter les forces armées adverses. Par ailleurs, ces frontières, peu matérialisées, sont largement ignorées par les communautés locales, dont les déplacements quotidiens ne tiennent pas compte des délimitations étatiques.

Le conflit au Soudan revêt d'une autre dynamique particulière que celle en RCA. En effet, éclaté depuis le 15 janvier 2023, le conflit soudanais, qui oppose deux factions militaires rivales, dirigées par les deux hommes à l'origine du putsch d'octobre 2021, a provoqué un désastre humanitaire dont les conséquences sont lourdes pour le Tchad. Le conflit oppose les Forces armées soudanaises (SAF), dirigées par le général Abdel Fattah al-Burhan, *de facto* au pouvoir après le putsch, aux Forces de soutien rapide (RSF) du général Mohammed Hamdan Daglo, dit « Hemetti ». Les affrontements ont provoqué un désastre humanitaire, environ un million de personnes trouvant refuge au Tchad voisin. Les localités du Darfour, du Kordofan et d'El Fasher, où les combats sont les plus intenses, ont provoqué le déplacement de plusieurs groupes pastoraux vers l'est du Tchad (Ouaddaï, Sila, Wadi-fira). Les provinces orientales du Tchad, confrontées à des conditions climatiques défavorables, ne disposent plus de pâturages suffisants pour faire paître les troupeaux accompagnant des groupes. Cette situation pousse les éleveurs soudanais à poursuivre leur migration vers les provinces du Centre et du Sud du Tchad, où les potentialités pastorales sont meilleures. Bien qu'il soit difficile d'estimer précisément le nombre de ces éleveurs nomades, plusieurs autorités administratives et traditionnelles interrogées s'accordent à dire que cette mobilité exerce une pression accrue sur les ressources naturelles, contribuant ainsi à l'aggravation des tensions et des conflits intercommunautaires :

³⁶ RFI, Tchad : nouvelles flambées des violences entre éleveurs et agriculteurs dans le sud du pays, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230511-tchad-nouvelle-flambée-de-violences-entre-éleveurs-et-agriculteurs-dans-le-sud-du-pays>

³⁷ VOA Afrique, 22 morts dans un conflit dans un nouveau conflit entre éleveur et agriculteur au Tchad, <https://www.voaafrique.com/a/tchad-22-morts-dans-un-nouveau-conflit-entre-éleveurs-et-cultivateurs/7056799.html>

« D'après mes analyses, en plus des problèmes internes des éleveurs tchadiens, je crois que la crise soudanaise a provoqué un déplacement massif des éleveurs soudanais vers le centre et le sud du Tchad. Donc, le nombre des éleveurs augmente, il y a surpâturage et les conflits s'intensifient. C'est un problème complexe pour moi ». (SSI_Moussafayo_autorité administrative_H_Etude typologie conflit_2504205)

2.5. La circulation des armes comme l'un des facteurs supranationaux des conflits

Notre étude ne cherche pas à aborder exhaustivement la question de la circulation des armes en obtenant des informations sur les types d'armes utilisées dans les conflits ou en déterminant leur quantité. Il faut cependant souligner les mutations des conflits agropastoraux au sud du Tchad qui se caractérisent par une militarisation croissante et une forte insécurité transfrontalière occasionnée par la circulation des armes de guerre.

Le constat est formel sur le terrain : les conflits entre agriculteurs et éleveurs, autrefois perçus comme des tensions épisodiques circonscrites autour de l'accès à la terre et à l'eau, prennent désormais des tournures inquiétantes. On observe de plus en plus un glissement progressif de ces conflits vers une forme de violence organisée, souvent transnationale, où l'usage des armes de guerre, l'impunité et la criminalité deviennent des marqueurs systématiques. La porosité des frontières Tchad-Cameroun-RCA-Soudan a favorisé l'essor d'activités illicites, dont la circulation des armes. Par exemple, les communautés vivant aux frontières centrafricaine et camerounaise dénoncent l'existence de groupes criminels surarmés qui pratiquent des enlèvements contre rançon :

« Également, la question de l'enlèvement contre rançon, tous les malfrats qui font ça sont les éleveurs et ils ont des armes qui dépassent même pour les militaires. Mais ils ont trouvé ça-là où ? » (SSI_Pao_Logone oriental_Leader traditionnel_H_Etude typologie conflit_28042025)

Cette situation interpelle sur deux plans : d'une part, la circulation incontrôlée des armes de guerre et la question de l'origine de ces armes, et d'autre part, l'émergence d'un environnement violent qui lui est associée où se mêlent criminalité organisée, pastoralisme armé et failles sécuritaires.

En plus de la criminalisation des conflits, on peut émettre l'hypothèse d'une reproduction des pratiques violentes de pâturage depuis la RCA au Tchad. En effet, selon un leader traditionnel interrogé dans une des localités frontalières avec le Tchad :

« En RCA, ils font le pâturage avec des armes. Si tu oses dire un mot seulement, il va te tuer seulement. En plus, là-bas en RCA, ils arrachent par force les maniocs pour donner aux bétails. Donc, lorsque les bétails sont arrivés ici, ils sont habitués à manger les maniocs. Ce qui fait même dans la nuit, parfois les bétails eux-mêmes qui vont tous seuls pour détruire les champs de maniocs et autres. Et c'est ce qui crée des conflits. » (SSI_Sido_Moyen Chari_Leader traditionnel_H_Etude typologie conflit_30042025)

L'observateur averti met ici en évidence la dimension transfrontalière des conflits et la diffusion de pratiques violentes importées de la RCA, notamment l'usage routinier des armes lors des pâturages, le pillage des cultures et la brutalité à l'égard des communautés locales. Par promiscuité, ces pasteurs venus de la RCA influencent ceux du Tchad et vice-versa en adoptant cette forme de conflit transfrontalier.

L'usage des armes change également la morphologie des conflits et met en avant l'émergence d'un conflit de plus en plus asymétrique. Les attaques planifiées de 2022 à Sandana, et celles de 2023 dans la sous-préfecture de Baibokoum et ses villages environnants, montrent un niveau de planification militaire rarement associé à des conflits agropastoraux jusqu'ici. L'encerclement des villages, la coordination des attaques, les attaques-surprises et les violences systématiques à l'encontre des civils

sans armes traduisent le caractère asymétrique de ces nouveaux conflits entre les populations rurales non armées, ou simplement armées de fusils de chasse traditionnels ou d'armes blanches, et des groupes d'éleveurs parfois lourdement armés. L'extrait d'un focus group organisé avec les femmes de Sandana illustre ce propos :

« Alors que derrière ça se cachait, le plan d'attaquer le village quelques jours après et ces éleveurs lourdement armés ont encerclé le village avant de commencer par tuer les gens qui veulent fuir pour se cacher en brousse. Donc c'est ce qui a fait qu'il y ait plusieurs morts. Ce deuxième cas de conflits n'a rien à voir avec les champs, mais c'est un coup bien préparé par ces éleveurs en complicité avec ce chef de brigade, sinon comment il va rassurer la population de rester tranquille et les gens commencent à tirer des armes et tuer des personnes sans armes. Pendant que les autres ont encerclé le village, il y a un éleveur qui était venu avec son arme devant chez le chef de village, on était assis entraîn de causer, celui-ci a ouvert le feu sur nous donc les gens commençaient à fuir pour se cacher. Personnes ne savait que le village est encerclé par des gens armés donc tous ceux et celles qui fuyaient vers la brousse étaient tués par ces éleveurs armés donc c'est ce qui a fait qu'on a eu beaucoup de morts. » (FGD_Sandana_Moyen Chari_Groupe agriculteur_H_Etude typologie conflit_01052025)

III. Causes immédiates des conflits

Sur le plan micro, des causes immédiates expliquent ces conflits. Les causes immédiates sont celles qui déclenchent les conflits et mettent le feu aux poudres.

Les dévastations des champs agricoles : Les éleveurs sont souvent mis en cause ici. Les éleveurs laissent leurs bœufs paître dans les champs cultivés, détruisant les récoltes. Cette situation est aggravée par le manque d'espace agraire et des couloirs de transhumance parfois obstrués :

« Il n'y a plus de couloir de transhumances, en saison sèche, ils font des jardins partout sans clôture » (SSI-Andoum-Maidina-Etude typologie-Tchad-28042025).

Les agriculteurs qui en sont victimes se sentent lésés et disent manquer de soutien juridique, comme l'exprime un agriculteur :

« Le conflit agriculteur-éleveur est récurrent et cela a engendré le manque d'équité, car tu cultives ton champ on laisse le troupeau gâter ça et quand tu réclames tu n'as même pas une vraie personne derrière toi qui peut te rendre justice ; on te mélange et ça nous frustre ». (SSI_Sido_Moyen chari_PR du groupement koundakorongan_Etude typologie conflit_26042025).

Des bétails volés et décimés : Le vol de bœufs et de moutons est un problème majeur pouvant déclencher un conflit ; les auteurs peuvent être indifféremment des paysans ou des éleveurs. Par contre, l'empoisonnement des champs est une accusation portée par les éleveurs contre les agriculteurs. Lors d'un focus group avec les éleveurs, ceux-ci estiment que :

« Les champs empoisonnés sont un problème sérieux qui risque de dégénérer en un conflit grave un jour parce que les agriculteurs aspergent leurs champs avec les produits chimiques qui tuent nos bétails ». (FGD_Ferrik Israrya_Kira_Moyen chari_14_Etude Typologie_Tchad_01052025).

Cette accusation est rejetée par les agriculteurs qui estiment que : « les champs ne se déplacent pas. L'animal, lui se déplace ». Ceci pour expliquer qu'ils ne sont pas responsables du pâturage illicite d'animaux dans leurs champs.

Cas des assassinats : Largement documentés dans ce rapport, les exemples de Sandana en 2022, Goré et Baibokoum en 2023 ont fait énormément des dégâts humains, matériels et financiers. L'assassinat ou la mort d'un membre d'une communauté lors d'une rixe peut facilement provoquer un conflit intercommunautaire du fait des tensions sous-jacentes.

Disputes ou revendication des espaces cultivables ou d'installation des ferricks/pâturages : De simples disputes sur des espaces cultivables peuvent mettre le feu aux poudres du fait de processus lourds en amont, comme la sédentarisation des éleveurs en cours au sud du Tchad, la démographie galopante, l'augmentation des cheptels ou encore l'agriculture extensive. Ces facteurs combinés exercent une forte pression sur le foncier et sont à l'origine de conflits. L'augmentation de la population, la multiplication des champs, le surpâturage et la rareté des terres cultivables et des couloirs de transhumance sont des causes fondamentales :

« De nos jours, il y a multiplication des champs et cela crée de problème entre nous éleveurs et les agriculteurs. » (FGD_Békourou_Mandoul_Eleveurs_Etude typologie conflit_25042025).

Beaucoup des chefferies traditionnelles fustigent également l'installation des ferricks sans autorisation préalable, ce qui conduit à des bras de fer souvent violents entre les éleveurs et agriculteurs. Les ferricks installés dans des villages de Danamadji, Sandana, Ngadjibian, Bessao sont les plus nombreux et ceux-ci n'obéissent pas aux réglementations des leaders traditionnels :

« Les éleveurs ne respectent pas les lois des premiers occupants ni les délimitations données par les chefs. Ils s'installent sans demander l'avis des gens ». (Itw_Moussafoyo_Moyen Chari_autorité traditionnelle_Etude typologie conflit_25042025)

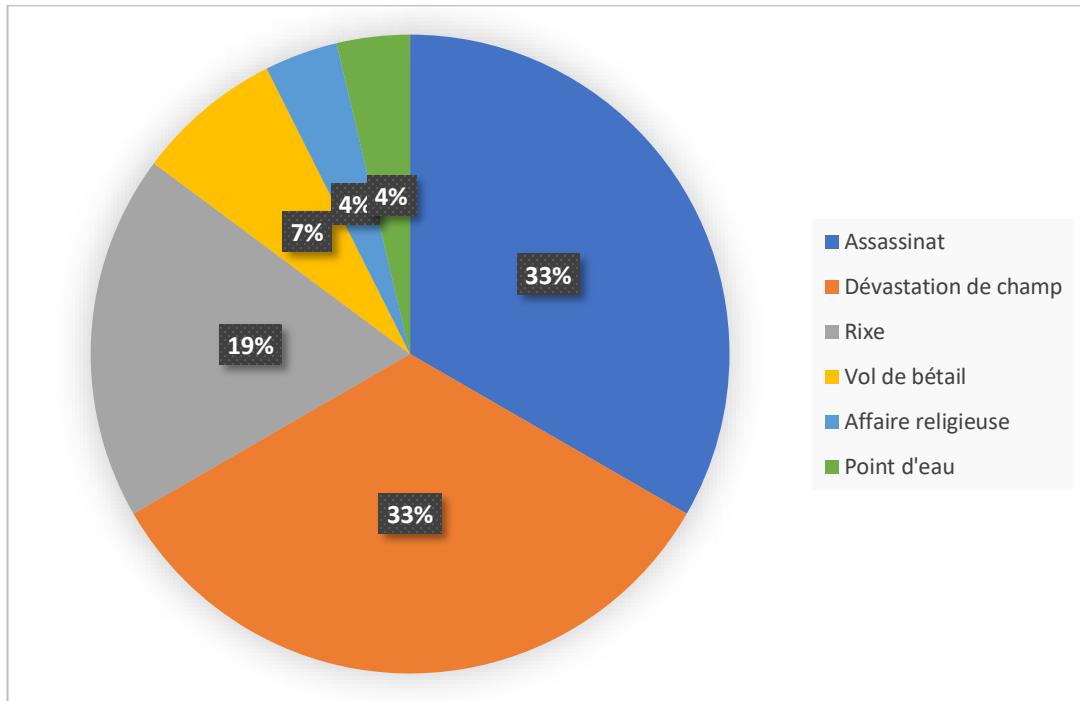
Disputes sur les chefferies traditionnelles : Ce sont généralement des conflits intracommunautaires qui concernent directement les communautés locales. Ils sont liés à des histoires de lutte de pouvoir et au respect de normes traditionnelles ayant des conséquences profondes sur la cohésion sociale. Les disputes peuvent déboucher de fois sur des rixes et litiges qui finiront par engager toutes les communautés. C'est dans la province de Mandoul où ces luttes de pouvoir sont le plus prononcées. En 2021, un accord controversé a été conclu entre les chefs coutumiers et les éleveurs concernant les mécanismes de règlement des conflits intercommunautaires. La fixation des montants de la Dia (compensation pour meurtre) en cas d'homicide a particulièrement suscité la colère des populations autochtones, ravivant ainsi les tensions. Elle dénonce ce qui est contraire aux coutumes des pays saras et aux lois de la République. Très récemment en 2025, une dispute a opposé les chefs coutumiers et le chef de canton de Bangoul dans cette province, autour de la gestion des marchés et des rites traditionnels.³⁸ La province du Moyen Chari vit également des situations similaires en 2024,³⁹ où une tension a éclaté entre les chefs coutumiers et initiatiques d'une part, et d'autre part, avec les chrétiens protestants suite à la violation d'un site initiatique.

En complément des données qualitatives, les données du MCV-T montrent que les principaux déclencheurs immédiats de conflits pastoraux sont la dévastation de champ (33%), l'assassinat (33%), la rixe (19%). Le vol de bétail, l'affaire religieuse ou coutumière ou le point d'eau sont des déclencheurs plus marginaux (cf. Figure 8).

³⁸ TCHAD INFO, Conflit persistant entre chefs coutumiers et le chef de canton de Bangoul, <https://tchadinfos.com/mandoul-conflit-persistant-entre-les-chefs-coutumiers-et-le-chef-de-canton-de-bangoul/>

³⁹ TCHAD INFO, le village de Bébdeja sous tension suite à un différend entre religieux et initié, <https://tchadinfos.com/moyen-chari-le-village-bebedja-sous-tension-suite-a-un-differend-entre-religieux-et-inities/>

Figure 8 : Déclencheurs de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les trois provinces (2022-juin 2025), en %



Source : MCV-T-CRASH/Coginta, 2025

IV. Morphologie des conflits

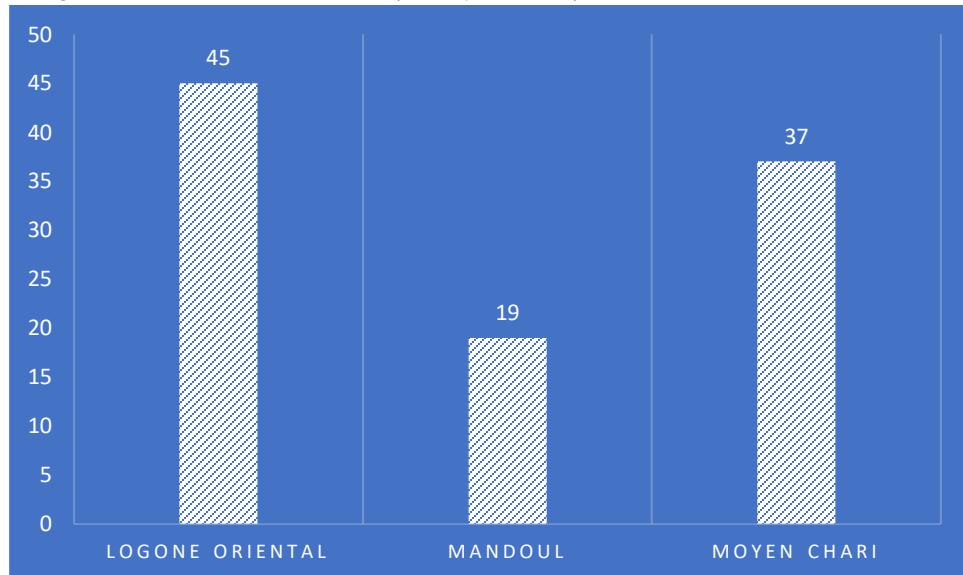
Dans la littérature sur les conflits, il est d'usage de distinguer les conflits latents des conflits ouverts. Un conflit ouvert signifie qu'il est manifeste, et non larvé. Il s'exprime dans l'espace public sous forme discursive ou, pour les plus radicaux, physique. Tous les conflits n'en arrivent pas là. Les conflits latents n'ont pas encore débouché sur des affrontements verbaux ou physiques. Ils s'expriment plutôt sous forme de préjugés, de non-dits, de stéréotypes ou simplement de comportements vis-à-vis de la partie antagoniste d'évitement ou de ségrégation, par exemple.

4.1. Les conflits ouverts

Il s'agit de la forme de violence la plus visible, la plus médiatique, la plus brutale aussi des conflits. Elle se manifeste par des affrontements armés, des attaques ciblées contre des civils et du banditisme. Le Monitoring des Conflits et Violences du Tchad (MCTV-T) élaboré par le CRASH et Coginta permet quelques observations sur ces conflits ouverts.

La Figure 9 montre que le Logone oriental est le plus touché par ces violences avec 45 événements violents dans la période étudiée, à savoir de janvier 2022 à juin 2025. Le Moyen Chari suit de près avec 37 événements violents, tandis que le Mandoul connaît moins de violence que les autres avec 19 cas répertoriés.

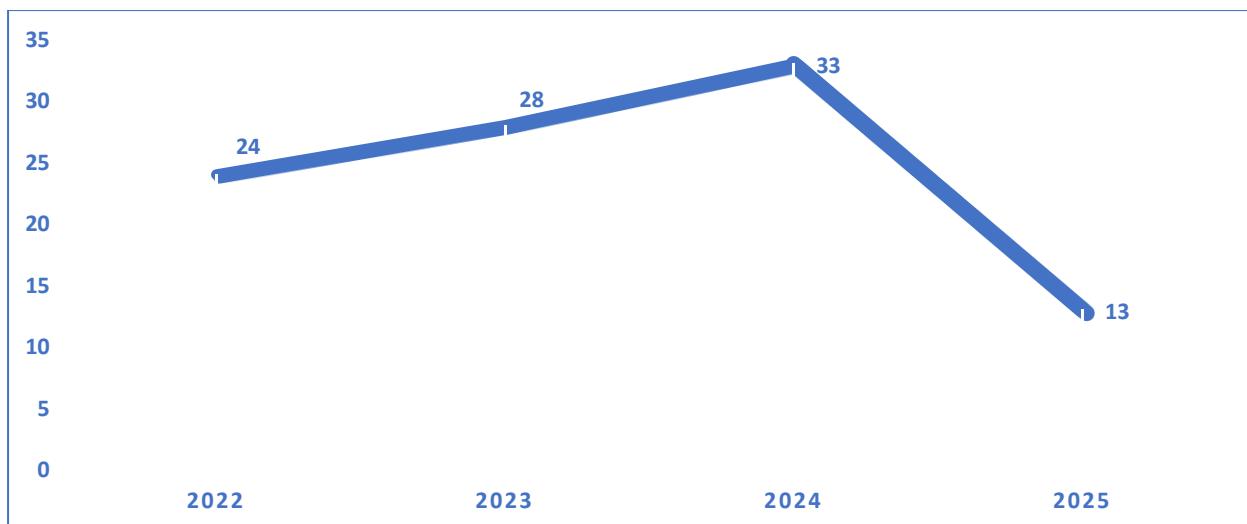
Figure 9 : Nombre de conflits ayant engendré des pertes en vies humaines dans les 3 provinces du Sud du Tchad (2022-juin 2025)



Source : MCV-T-CRASH/Coginta, 2025

Ces événements violents sont liés à 41 conflits différents et prennent la forme essentiellement d'attaques contre des civils et d'affrontements armés entre groupes. Ces conflits armés sont devenus sensiblement plus fréquents jusqu'en 2024, tandis que 2025, avec 13 attaques et affrontements armés répertoriés au 1^{er} semestre, semble se situer dans la moyenne des années 2022 et 2023 (cf. Figure 10).

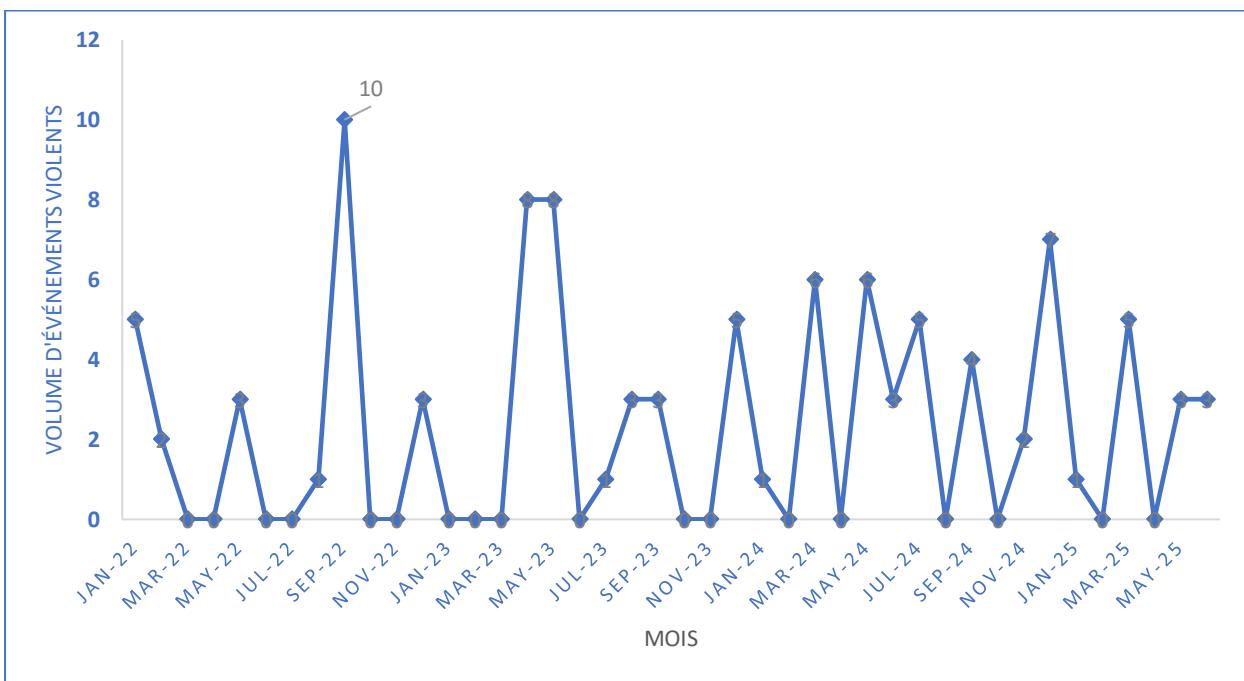
Figure 10 : Volume annuel d'attaques et d'affrontements armés dans les 3 provinces du sud du Tchad (2022-juin 2025)



Source : MCV-T-CRASH/Coginta, 2025

Le prochain graphique (Figure 11) présente le développement mensuel de la violence de 2022 à fin juin 2025 dans l'ensemble des 3 provinces du Sud.

Figure 11 : Volume mensuel d'événements violents dans les 3 provinces du sud du Tchad (2022-juin 2025)



Source : MCV-T-CRASH/Coginta 2025

Ces 41 conflits identifiés ont provoqué 324 victimes durant la période étudiée. L'année la plus meurtrière fut l'année 2023, lorsque des milices venues de Centrafrique ont contribué à militariser les conflits. En 2022, 94 victimes ont été comptabilisées, en 2023, 135, puis 75 en 2024 et enfin, en 2025, jusqu'au milieu de l'année, 20, à savoir le chiffre le plus bas enregistré sur toute la période analysée. Selon les chiffres du MCV-T, le Logone oriental a connu les conflits les plus radicaux, avec 167 morts, suivi du Moyen Chari (120 morts) et enfin du Mandoul avec 37 morts durant la période analysée.

Dans le moyen terme, les conflits ont fait de nombreuses victimes, mais, depuis 2024, ces conflits tendent à se déradicaliser, peut-être sous l'effet, comme on le verra plus loin, de l'intensification des campagnes de prévention dans ces provinces méridionales.

4.2. Les conflits discursifs

Les conflits discursifs s'expriment verbalement, mais n'ont pas encore dégénéré en violence. Ceux-ci ne sont pas répertoriés systématiquement par le MCV-T du fait qu'ils restent souvent en dessous du radar médiatique et que notre méthode de collecte de données quantitatives n'est pas adaptée pour les identifier. Certains d'entre eux parviennent à capter l'attention des médias, cependant, et il est possible que l'on soit en mesure dans le futur de les quantifier.

Les conflits discursifs se manifestent à travers les discours de haine, les injures et d'autres paroles blessantes que les différentes communautés s'adressent mutuellement. Ils se traduisent aussi par une attitude de mépris et des paroles provocatrices. Il s'agit de la manifestation des conflits la plus courante auxquelles éleveurs et agriculteurs font face. Sur le terrain, l'étude a recueilli des propos méprisants ou menaçants qui semblent communs, tels que : « Est-ce que tu n'as pas appris ce qui s'est passé à

Sandana »⁴⁰, « Vas détruire et on va venir arranger »,⁴¹ « Tu n'as pas vu le drapeau sur le bœuf ? »⁴², « Vous êtes des kirdi »⁴³, « Nos envahisseurs »⁴⁴, « Nos assassins »⁴⁵, et bien d'autres.

4.3. Les conflits latents

Les conflits latents sont des conflits qui ne se manifestent pas dans l'espace public, étouffés pour des raisons comme la peur du regard des autres, la peur de déclencher des hostilités, et bien d'autres raisons. Ils peuvent s'observer sous la forme de stéréotypes, préjugés, ou des comportements vis-à-vis du groupe antagonisé. Ces conflits latents ont été observés lors de notre recherche à travers les entretiens semi-dirigés. Les répondants ont fait part de frustrations ou de revendications en lien notamment avec les enjeux suivants :

Manque d'équité et d'accès à la justice : Les jugements partiaux, les amendes exorbitantes, les réparations quasi inexistantes constituent une première bombe à retardement. De plus en plus, une grande frustration sociale se lit dans les réactions et les comportements chez les paysans, en particulier. Un sentiment d'exaspération à la suite de dévastations des champs qui se terminent par les morts d'hommes sans justice réelle. Bien que réel, ce sentiment ne semble pas encore trouver des conditions nécessaires à l'éclatement d'un conflit ouvert. Dans les entretiens, les brigades sont accusées de prendre parti, notamment sur des bases ethniques ou religieuses :

« Si jamais toi un Sara tu as un souci avec un musulman, à la brigade, ce ne sont que des musulmans et ils vont te donner toi le Sara tous les torts. » (SSI_Sido_Moyen Chari_PR du groupement koundakorongan_H_Etude typologie conflit_27042025).

Ces accusations ne sont pas seulement proférées par les agriculteurs. On note les mêmes récriminations dans le camp des éleveurs, qui perçoivent les juges et les FSI comme prenant parti et comme étant motivés par l'argent :

« Leur travail c'est l'argent. Si tu n'as pas d'argent, on te fout en prison pendant au moins un an ». (FGD_Kira_Ferrik Israrya_Moyen Chari_Groupe éleveur_Etude typologie conflit_01052025).

Quête d'autonomie des pasteurs transhumants sédentarisés : Comme déjà discuté dans cette étude, l'élevage traditionnel (nomadisme) tend de plus en plus à devenir un élevage de sédentarisation. Le nombre des ferricks augmente de jour en jour dans ces contrées avec une population d'éleveurs qui croît sans cesse. Cela n'est pas sans conséquence sur la quête d'autonomie de certains pasteurs sédentarisés. Des discours tels que « nous sommes nés ici depuis une décennie », « la terre nous appartient aussi parce que nous sommes tchadiens », etc. s'apparentent à une volonté de revendiquer une autonomie dans des territoires déjà tracés et délimités administrativement. La conception même de ferricks, qui signifie « villages » en arabe, est problématique aux yeux de nombreuses populations agricoles. Cette quête d'autonomie suscite de vraies inquiétudes chez les communautés hôtes qui pensent qu'il y aurait un véritable plan d'accaparement des terres derrière ces stratégies. En revanche, chez les éleveurs, la quête d'autonomie s'avère un enjeu existentiel, une exigence pour survivre dans un monde changeant qui les marginalise et où leur mode de vie ancestral devient de plus en plus menacé. Cet éleveur, par exemple, affirme que :

« Depuis 2023 l'avènement de ces conflits (2023 Baibokoum), les autochtones viennent défricher tous les endroits qui servent à caserner nos bœufs, soi-disant que ce sont les champs de leurs arrière-grands-parents. Donc là où nous habitons, ils viennent dire que ce sont des champs de leurs grands-

⁴⁰ Propos tenus par les éleveurs en guise de menace par rapport aux massacres perpétrés en 2022

⁴¹ Propos qui s'apparentent aux instructions données par certains éleveurs influents à leurs bouviers d'aller détruire les champs

⁴² Propos menaçants pour indiquer que le bétail appartient à une autorité administrative ou militaire

⁴³ Propos injurieux à l'endroit des agriculteurs

⁴⁴ Expression utilisée par les agriculteurs pour désigner les éleveurs

⁴⁵ Idem

parents. La brousse est finie. Normalement quelqu'un qui a déjà habité dans une localité pendant plus de 28 ans, il est déjà un ressortissant de cette localité. » (SSI_Bidanga_Logone Oriental_eleveur_Etude typologie conflit_30042025

Ces tensions représentent un risque d'embrasement majeur dans les années à venir si des vraies solutions ou explications satisfaisantes ne sont pas offertes aux communautés hôtes.

Sentiment d'exaspération et accumulation d'injustices sociales : Il s'agit de la somme de tous les conflits que vivent les communautés sans que des réponses efficaces et durables ne soient trouvées. Ce sentiment traduit aussi le désespoir de ces populations face à l'incapacité de l'État à assurer leur sécurité, et nourrit en elles des velléités de vendetta, de justice populaire, avec des conséquences de plus en plus lourdes sur la cohabitation pacifique entre les communautés. Beaucoup d'observateurs locaux estiment que la situation devient de plus en plus inquiétante parce qu'ils détectent une radicalisation des conflits. Avant, les conflits, même s'ils étaient, se limitaient à deux ou trois morts et restaient confinés à l'enceinte des champs. Aujourd'hui, les conflits font parfois des dizaines de morts avec des modes opératoires qui s'apparentent à des guérillas urbaines entraînant des incendies de villages, la destruction massive des biens, des tueries de masse, etc. Il y a aussi un changement dans le comportement des communautés agricoles, qui autrefois présentaient un pacifisme avéré et qui recourent aujourd'hui à des ripostes violentes. Tous ces bouleversements sont des signes inquiétants d'une société fracturée qui menace de basculer dans une violence totale.

Champs piégés et empoisonnés : C'est un sujet de préoccupation majeure, en particulier pour les éleveurs. Les champs dits « pièges » sont généralement implantés en pleine brousse, difficilement visibles à distance. Les animaux peuvent y pénétrer involontairement, causant des dommages aux cultures. En ce qui concerne les champs soupçonnés d'être empoisonnés, les interprétations divergent selon les deux communautés. D'un côté, les cultivateurs affirment utiliser des produits chimiques phytosanitaires dans le but d'amender les sols et favoriser une meilleure croissance des cultures. Ils soulignent que la consommation accidentelle de manioc traité ou de certaines variétés naturellement amères par les animaux peut entraîner leur mort. De l'autre côté, les éleveurs considèrent que ces actes relèvent d'une intention délibérée de nuire. Selon eux, l'empoisonnement des champs viserait explicitement à décimer leur bétail. Or, les troupeaux représentent la principale ressource économique des éleveurs. Leur perte engendre des conséquences désastreuses tant sur le plan économique que social. Ces tensions ont été clairement exprimées lors d'un focus group organisé dans le village Kira, où les éleveurs ont témoigné des pertes subies et fait part de leur sentiment d'injustice face à ce qu'ils perçoivent comme une stratégie d'exclusion :

« Ce qui peut demain provoquer les grands conflits, ce sont nos animaux qui se font tuer par les cultivateurs. Ils mettent des produits toxiques et, par inadvertance, nos bétails broutent, ils meurent. Les cultivateurs disent souvent que c'est parce que nos bétails broutent les maniocs amers qu'ils meurent. Nous aussi, nous connaissons les maniocs amers. Pourquoi, avant, ces maniocs ne tuaient pas nos animaux ? » (FDG_Kira_Moyen Chari_Groupe éleveur_Etude typologie conflit_01052025)

V. Conséquence de conflit sur la cohésion sociale

La notion de la cohésion sociale fait allusion à la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous les membres du corps social, indépendamment de leurs marqueurs professionnels, ethniques, linguistiques, et à maintenir un lien social fort en réduisant les inégalités et en favorisant l'intégration des groupes au sein de la société. Dans le champ de la recherche en sociologie et en anthropologie, elle a été théorisée pour parler des crises du « vivre ensemble », de la dégradation d'un modèle de société, ou d'une transformation produisant des inégalités sociales fortes et détruisant les liens de solidarité entre individus et groupes. A notre niveau de réflexion, elle est mobilisée pour parler, en creux, d'une

crise du lien social sous l'angle des communautés dans leurs relations entre elles avant tout. De ce qui précède, le projet LAPIA vise justement à analyser les impacts du conflit dans les provinces choisies en identifiant les conséquences sociales (détérioration du tissu social, sentiment de méfiance intercommunautaire), économiques (pertes de production, perte de bétail, destruction des moyens de subsistance) et humaines (blessures, départ du village, vers des nouvelles localités). Pour autant, le projet se propose également d'évaluer le rôle des institutions judiciaires, sécuritaires, administratives, ainsi que de la société civile, dans la prévention et la gestion des conflits dans les trois provinces étudiées.

5.1. Conséquences sociales des conflits

Au titre des conséquences sociales, il ressort de l'écrasante majorité des acteurs rencontrés que les différents conflits ayant cours dans les localités participent à une fracture relationnelle entre la communauté des éleveurs et celle des agriculteurs. A titre illustratif, en 2024, dans un village nommé Bebo, un agriculteur ayant constaté la disparition de ses bœufs, part à leur recherche. Chemin faisant, il croise un éleveur peuhl faisant paître ses troupeaux. Convaincu sans preuve que ce dernier est responsable du vol, il lui assène un coup qui l'atteint mortellement. En réaction, les membres de la communauté peuhl lancent une expédition punitive contre le village, causant la mort de quatre personnes. Cet incident illustre parfaitement à quel point un acte isolé, dans un climat de suspicion, peut entraîner un épisode de violences intercommunautaires perturbant ainsi l'équilibre collectif. Il peut également se lire comme un facteur de désagrégation sociale. Les témoignages collectés sur le terrain confortent le point de vue selon lequel les conflits participent à l'exacerbation des clivages identitaires et à l'érosion progressive des relations interpersonnelles. Dans le même sens, il est à préciser que cela met en exergue une sorte de tendance à la surinterprétation des différends à travers des prismes religieux ou communautaires. Dans le village Pao, un informateur illustre cette dynamique en déclarant :

« Pour un petit problème, on attaque les gens en disant que les agriculteurs sont des chrétiens, et les éleveurs, les musulmans ; et c'est ce sentiment qui amène plus de problème ». (SSI_Pao_Logone_oriental_autorité traditionnelle_H_Etude typologie conflit_28042025)

Ces propos illustrent la tendance à essentialiser les identités socio-professionnelles en les associant à des appartenances religieuses perçues comme antagonistes. Comme précédemment souligné, cette catégorisation participe à une certaine polarisation sociale en transformant les conflits souvent localisés et circonstanciels en tensions communautaires plus larges. Elle accroît le risque d'escalade de violences en structurant les perceptions autour de logiques d'opposition. Un second témoignage, émanant d'un auxiliaire de l'élevage et vaccinateur vétérinaire basé à Maro, corrobore cette lecture en insistant sur les changements dans les interactions quotidiennes :

« Quand ces bagarres arrivent, les gens sont méfiants. Il n'y a plus de collaboration. Quand tu vois ton ami, tu le salues et puis tu pars. Tu ne peux pas rester avec lui comme avant, à se parler, à se changer d'idée ». (SSI_Maro_Moyen_chari_Leader_groupement_Salama_Etude_typologie_conflit_25042025)

Au fil des récits des personnes interviewées dans la recherche une mutation des dynamiques sociales se révèle : l'espace de confiance autrefois illustré par des conversations à bâtons rompus se rétrécit comme peau de chagrin, laissant la place à une méfiance mutuelle dans leur quotidien. Les conflits, ou plus exactement la violence épisodique, produisent des effets sociaux latents durables.

Dans une autre logique, si les tensions communautaires reviennent de manière récurrente dans les propos des informateurs, certaines localités se démarquent par un effort de préservation de l'équilibre communautaire. Le cas du village Andoum est emblématique à ce titre. Des campagnes de sensibilisation de proximité sont initiées localement dans l'optique de contenir les fractures sociales.

Ces actions ambitionnent de désarmer les esprits et d'éradiquer le réflexe qui consiste à incriminer toute une communauté sur la base d'un cas isolé et individuel. Ainsi, l'imam de la ville souligne d'un air serein, les lunettes lui glissant sur le nez, qu'il est inacceptable qu'un acte commis par un seul individu entraîne des représailles à l'encontre de toute une communauté. Il souligne que le chef de canton joue un rôle prépondérant, voire fédérateur, dans la gestion des conflits au niveau local. Dans le même ordre d'idées, à Maro, les entretiens réalisés avec les acteurs montrent que des initiatives endogènes sont mises en œuvre pour préserver la paix entre les communautés autochtones et allochtones. En cas de dévastation d'un champ, un comité *ad hoc* se rend sur le terrain pour évaluer les dégâts. Après cette étape, une réparation est proposée à l'éleveur afin de compenser les dommages causés et les préjudices subis. Si l'éleveur accepte de verser une partie de la valeur du champ détruit en guise de réparation, il lui est demandé de remettre l'argent au comité qui se charge à son tour de le transmettre au paysan. Dès que le paysan reçoit l'argent, la paix est scellée et les deux parties en conflit rétablissent les relations amicales fondées sur l'oubli et le pardon.

Les cas d'Andoum, Pao, Sido et Maro mettent en lumière la diversité des réponses communautaires face aux conflits. D'un côté des mécanismes endogènes de médiation cherchent à préserver le vivre-ensemble ; de l'autre, l'absence de protection suffisante conduit à des dynamiques de fuite, de peur et de désorganisation sociale. Cette diversité appelle à prendre en compte, dans l'analyse des conflits, tant les dynamiques locales de résilience que les vulnérabilités structurelles qui amplifient les effets de la violence sur les communautés.

Au-delà de la fracture sociale qui brise les relations et les équilibres intercommunautaires, les données collectées sur le terrain laissent aussi entrevoir des conséquences économiques du conflit dans les trois provinces parcourues.

5.2. Les conséquences économiques du conflit

Comme évoqué dans l'introduction, l'agriculture constitue la principale source de subsistance pour la majorité des populations dans les zones enquêtées. Les conflits agropastoraux, fréquents dans ces régions, s'inscrivent dans une dynamique saisonnière fortement corrélée au calendrier agricole. Les témoignages recueillis indiquent que les premières tensions apparaissent dès le début de la saison pluvieuse, entre avril et mai, période réservée aux semis. Ces tensions s'intensifient au cours des mois de juin et juillet, à mesure que les cultures atteignent une certaine maturité et deviennent plus visibles et vulnérables aux invasions animales. Un interlocuteur rencontré à Sido explique que cette période est particulièrement vulnérable aux dévastations de champs. Extrait d'entretien :

« Juillet-août, ce que les gens ont semé, commence à se développer. Leur niveau dépasse celui des herbes. Donc, étant loin même, les bœufs voient et ils viennent brouter ». (SSI_Sido_Moyen chari_Responsable humanitaire_H_Etude typologie conflit_29042025)

Une seconde période propice aux conflits est observée entre septembre et octobre, coïncidant avec la période de maturation des cultures, notamment du sorgho. L'odeur des épis mûrs et la présence d'herbes vertes attirent les troupeaux, accentuant les risques d'intrusion dans les champs. Les conflits agropastoraux ont des conséquences économiques immédiates, notamment la destruction des cultures, ce qui entraîne une baisse significative de la production agricole. À Sido, la culture du manioc, vivrière et stratégique pour les ménages, est particulièrement vulnérable.

Un entretien réalisé avec les agriculteurs à Moussafoyo met en cause la réduction des surfaces cultivables et la pression croissante et persistante exercée par les éleveurs qui, par leur installation massive dans la zone, occupent et détruisent les terres cultivables. Cette situation est perçue comme une « colonisation agraire » et met en péril la sécurité alimentaire et économique des agriculteurs.

locaux. La réduction des surfaces cultivées provoque une flambée des prix : la « tasse » de manioc, habituellement vendue à 150 francs CFA, peut atteindre 500 francs CFA en période de tension, soit une augmentation de plus de 230 %. Cette inflation affecte directement la sécurité alimentaire des familles. La baisse de production limite la variété et la quantité de nourriture disponible, rendant les populations plus vulnérables aux chocs alimentaires. Par ailleurs, la pression économique réduit la capacité des ménages à couvrir d'autres besoins essentiels, notamment l'éducation. Les parents, n'ayant plus de revenus suffisants issus de la vente du manioc, peinent à inscrire leurs enfants à l'école ou à leur fournir des fournitures scolaires. Face à la récurrence des destructions de cultures par les troupeaux, de nombreux agriculteurs abandonnent peu à peu leurs activités. Dans certains cas, l'agriculture est perçue comme une activité trop risquée, sans garantie de rentabilité ni de sécurité. Des cultures traditionnelles, telles que le sorgho ou le mil sont progressivement délaissées au profit du sésame, perçu comme moins attractif pour les animaux et donc moins exposé aux conflits. Cette réorientation vers le sésame, bien que pragmatique, s'accompagne d'une baisse globale de la diversité agricole, compromettant la résilience des systèmes de production. Les effets des conflits ne se limitent pas au secteur agricole. L'économie locale dans son ensemble subit des perturbations. À Andoum, un commerçant témoigne :

« S'il y a conflit, nous qui sommes actuellement en train de commercer, nous ne pouvons plus le faire. Le commerce ne fonctionne pas, tous les travaux sont à l'arrêt ». (SSI_Andoum_Logone oriental_Commerçant_H_Etude typologie conflit_01052025)

La baisse de la production agricole entraîne une diminution des échanges entre producteurs et commerçants, réduisant l'activité sur les marchés locaux. En l'absence de produits à vendre ou à acheter, les flux économiques se contractent, affectant les revenus non agricoles et ralentissant la dynamique commerciale de la région.

Par ailleurs, les conflits perturbent les activités commerciales, en particulier lors des jours de marché. À Dopélé, des violences ont éclaté pendant un marché hebdomadaire, forçant les commerçants à fuir en abandonnant leurs marchandises, qui ont ensuite été systématiquement pillées. Cette situation a été signalée dans d'autres localités, illustrant la vulnérabilité du tissu économique local face aux conflits.

Les conflits entraînent aussi une reconfiguration spatiale et foncière. À Bidanga, des éleveurs affirment labourer délibérément des terres sur lesquelles ils résident depuis deux décennies, ce qui alimente des revendications foncières concurrentes et accroît les risques de violences futures. Enfin, les tensions sociales et économiques générées par ces conflits compromettent la cohésion sociale et la stabilité des relations intercommunautaires. La destruction des champs et le pillage des biens constituent non seulement des pertes économiques, mais aussi des actes perçus comme des agressions identitaires et territoriales. Le cheptel, ressource centrale pour les éleveurs, est également ciblé. Il est estimé qu'environ 200 bœufs, notamment des bœufs d'attelage, ont été volés au cours des incidents recensés. Ce type de perte affecte non seulement la production agricole (par la perte de la traction animale), mais fragilise également le capital économique des ménages.

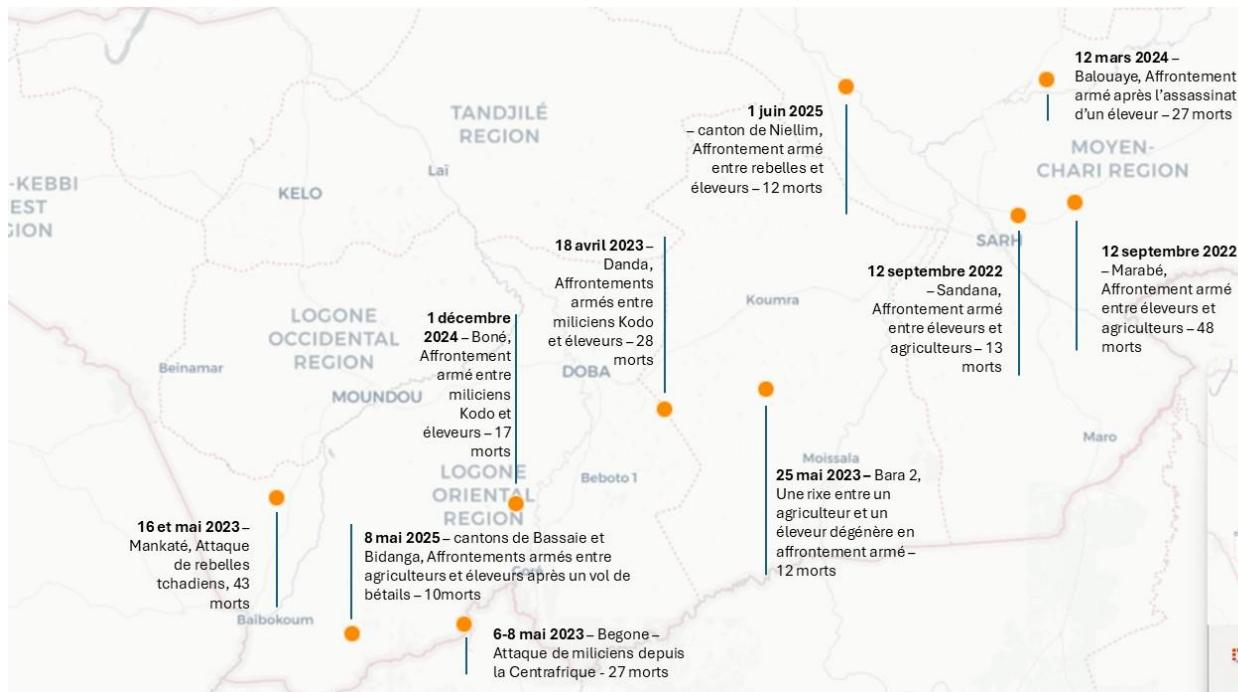
En somme, les conflits agropastoraux dans les localités de Sido, Andoum et ailleurs ne se limitent pas à des tensions ponctuelles entre agriculteurs et éleveurs avec des effets circonscrits aux protagonistes du conflit. Ils affectent tout l'environnement économique et social local. La perte de production, la hausse des prix, la déscolarisation des enfants, l'abandon de certaines cultures, la baisse des échanges commerciaux et l'aggravation de la pauvreté mettent un coup de frein brutal et durable au développement local. Cette situation appelle à des réponses intégrées, à la fois sur les plans économique, social et sécuritaire. Au-delà des conséquences économiques et sociales, il faut également souligner les conséquences humaines et matérielles des conflits.

5.3. Conséquences humaines et matérielles

Les conflits agropastoraux dans les zones d'intervention du projet LAPIA engendrent des répercussions profondes tant sur le plan humain que matériel. Ces conséquences multiformes et parfois irréversibles affectent gravement les individus, les communautés, ainsi que les dynamiques économiques et sociales locales. Les impacts humains directs se manifestent principalement par des pertes en vies humaines et des blessures au cours du conflit, mais également par des déplacements forcés et des traumatismes psychologiques durables.

La carte ci-dessous (Figure 12) présente la géographie des bilans en matière de pertes en vies humaines les plus lourdes des 3 provinces sur la période de 2022 à juin 2025.

Figure 12 : Bilan humain des 10 conflits principaux dans les trois provinces (2022-juin 2025)



Source : MCV-T-CRASH/Coginta 2025

Le 12 septembre 2022, à Marabé, département de Lac Iro, province du Moyen Chari, la dévastation d'un champ génère un conflit entre éleveurs et agriculteurs de la communauté Sara Kaba dans la zone du Lac Iro, et touche 12 villages, entraînant 48 morts de part et d'autre.

Le 8 mai, 2024, dans le canton de Baibokum, département de Mont de Lam, province du Logone oriental, un vol de bétail provoque dans les jours suivants des affrontements meurtriers dans les cantons de Bessao et Bidanga qui font 10 morts et 13 blessés.

Le 12 mars 2024, dans le village Balouhaye, département de Lac Iro, province du Moyen Chari, le corps d'un éleveur est retrouvé sans vie aux alentours du village Balouhaye ; cet assassinat engendre un conflit durant 7 jours, qui touche les villages de Balouhaye, Balé Kolo et Balé Koutou, faisant au moins 23 morts.

Le 1 décembre 2024, dans une zone située près de Boné, à 7 km à l'est de Timbéri et 30km au nord de Goré, dans le département de Nya Pendé, province du Logone oriental, un motocycliste est assassiné ; l'incident entraîne des représailles contre un ferrick le 2 décembre faisant 2 morts, et le 8 décembre, des

hommes armés non identifiés attaquent le village Boné faisant 14 morts, 8 blessés graves et des maisons incendiées.

Sur le plan matériel, les conflits se traduisent par la destruction des moyens de subsistance des ménages. Les champs sont fréquemment dévastés, entraînant d'importantes pertes agricoles. À Moussafoyo, par exemple, de vastes superficies cultivées ont été incendiées ou détruites, ce qui représente un manque à gagner considérable pour les producteurs locaux. Les cultures de rente comme l'arachide et les denrées de base comme le mil sont directement affectées. La raréfaction de ces produits sur les marchés locaux entraîne une hausse des prix alimentaires, accentuant l'insécurité alimentaire dans la région.

Les pertes matérielles s'accompagnent de départ massif de la population vers de nouvelles localités. A titre d'exemple, durant le conflit, par peur de représailles ou des effets collatéraux, les populations désertent les villages pour une période donnée. Dans le canton de Moussafoyo, on a assisté au départ de la communauté Gor et Sarakaba. A Dopélé, à la mort du chef de village, beaucoup de ferricks se sont déplacés de l'autre côté dans un autre canton.

Du même coup, cette désertion temporaire s'accompagne d'une situation de vulnérabilité : d'une part, l'abandon des activités agricoles met à mal les moyens de subsistance des familles ; d'autre part, des scènes de pillage de maisons sont organisées lorsque les populations abandonnent le village ou les maisons sont laissées sans surveillance. Un agriculteur abordé à Pao déclare avec un air prostré que « pendant les évènements, beaucoup ont fui vers le Cameroun, les femmes et les enfants en fuite tombent malades du paludisme, certains sont morts noyés. Comme il y a du trouble, d'autres profitent ».

Ces assertions font penser à la notion des effets humanitaires durant les conflits, lesquels effets humanitaires se nourrissent des déplacements forcés, des risques sanitaires pour les personnes vulnérables ou à risque, en l'occurrence les femmes et les enfants, de pertes de biens. Ces conséquences indirectes, bien que moins perceptibles que les affrontements directs, s'avèrent tout de même destructrices pour la stabilité sociale des communautés.

VI. Mécanismes et acteurs de résolution des conflits

Les conflits intercommunautaires, fonciers et agropastoraux semblent reprendre de plus belle dans certaines régions du Tchad, notamment au sud et à l'est du pays, malgré les efforts du gouvernement et de ses partenaires pour juguler ces problèmes. Les récentes tueries survenues à Mandakao⁴⁶ en mai 2025 dans la province du Logone Occidental, et celles de juin 2025 survenues dans le canton Molou⁴⁷ dans la province du Ouaddaï, témoignent de l'omniprésence des conflits et de la nécessité de les prévenir et de les gérer avec tact et efficience. La recrudescence de ces conflits pose également la question de l'efficacité des acteurs et mécanismes mis en place pour la gestion des conflits. Sont-ils inefficaces, obsolètes, ou finalement inutiles ? Ce rapport tente de répondre à ces questions en analysant les données recueillies auprès des communautés, des autorités locales et des responsables d'organisations de la société civile au sud du Tchad.

La consolidation de la paix et la résolution des conflits reposent inéluctablement sur des piliers institutionnels et des acteurs dont le rôle est de faciliter le dialogue, la médiation et la prévention des conflits. Il importe dès lors de faire un *distinguo* clair entre les acteurs, d'une part, et, d'autre part, les mécanismes qui président à la prévention et à la gestion des conflits.

⁴⁶ Ben Mahfoudh, Nadia (2025), « Tchad : 41 morts dans des affrontements dans le sud du pays », en ligne : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250516-tchad-41-morts-dans-des-affrontements-dans-le-sud-du-pays>

⁴⁷ Nassour Ourada, Hambali (2025), « Tchad : incidents au canton Molou, la société civile exige justice et renforcement de la sécurité », en ligne : https://www.alwihdainfo.com/Tchad-incidents-au-canton-Molou-la-societe-civile-exige-justice-et-renforcement-de-la-securite_a141792.html

Sougnabé et Réounodji⁴⁸ analysent les mécanismes de prévention et de gestion des conflits en relevant leur importance et leurs limites dans la prévention et la gestion de conflits souvent meurtriers. Ils mettent en évidence le fait que les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits, ainsi que les mécanismes plus récents mis en place par les autorités publiques et leurs partenaires techniques, tels que les ONG nationales et internationales, peuvent parfois s'avérer très efficaces, mais d'autres fois, complètement inefficaces, voire totalement impuissants.

En analysant les dynamiques des conflits au Tchad de façon globale, Brya⁴⁹ répertorie également les acteurs et les mécanismes de prévention et de gestion des conflits en distinguant les mécanismes « traditionnels » et les mécanismes « juridictionnels ». Elle met aussi en exergue leurs insuffisances et les problèmes auxquels ils font face pour tenter de prévenir et de résoudre les conflits.

Nos recherches, menées dans quelques localités des provinces du Mandoul, du Moyen-Char et du Logone Oriental, parviennent, à quelques nuances près, aux mêmes résultats en termes de mécanismes et acteurs chargés de la gestion des conflits. Dans les lignes qui suivent, nous allons analyser ces acteurs et ces mécanismes qui œuvrent inlassablement à la gestion des conflits avec diverses fortunes.

6.1. Les mécanismes de gestion des conflits dans les trois provinces

Pour gérer les conflits ouverts, divers mécanismes sont mobilisés et mis en place. Certains de ces mécanismes sont dits traditionnels ou coutumiers du fait de leur ancrage dans la tradition et les acteurs qu'ils mobilisent. Les acteurs qui portent les mécanismes traditionnels sont les comités d'entente et de gestion des conflits appuyés par les chefs de villages et cantons. Il convient de noter que ces mécanismes « traditionnels » peuvent différer d'une localité à l'autre, d'un département à l'autre et d'une province à l'autre s'agissant de leurs rôles, leur fonctionnement et les défis auxquels ils sont confrontés.

6.1.1. Les comités d'entente et de gestion des conflits

Les comités d'entente et de gestion des conflits existent dans les trois provinces et agissent depuis plus d'une décennie selon des modalités bien connues que sont la conciliation et la médiation après survenance d'un conflit. Certains ont été mis en place depuis deux décennies déjà. C'est le cas du comité de gestion des conflits du canton Ngadjibian dans la province du Logone Oriental qui est en place depuis 20 ans environ.⁵⁰

Ils sont connus sous le nom générique de « comité de gestion des conflits » et ont principalement pour rôle de gérer les conflits qui opposent les agriculteurs aux éleveurs. Composés en général d'une dizaine de personnes, ces comités sont constitués à la fois d'agriculteurs, des pasteurs, des responsables des groupements ou associations présentes dans les localités. Ils sont positivement perçus de manière globale par nos interlocuteurs malgré le peu de moyens dont ils disposent pour effectuer leurs missions. Quand un conflit survient, on fait recours premièrement à ses membres avant l'arrivée des autorités compétentes et cela leur donne l'occasion d'être en première ligne de la gestion des conflits.

Cependant, ces comités font aussi face à des accusations de partialité et d'incompétence par les parties aux conflits lésés ou insatisfaits de leur médiation. D'autres relèvent clairement le fait que certains éleveurs réussissent à influencer le cours de la médiation, d'où la recrudescence des conflits dans les provinces visitées.

⁴⁸ Sougnabé, Pabamé et Réounodji, Frédéric (2022), « Mécanismes de prévention et de gestion des conflits au Tchad », Afrique Contemporaine N°274, 2022/2.

⁴⁹ Brya, Elisabeth Grâce, (2024), Analyse des dynamiques des conflits au Tchad, rapport d'étude, PNUD.

6.1.2. Les mécanismes administratifs de gestion des conflits

En parallèle des comités d'entente et de gestion des conflits, l'État tchadien a mis en place des comités provinciaux d'actions (CPA), des comités départementaux d'actions (CDA) et des comités locaux d'actions (CLA). Ces comités d'actions sont constitués des services déconcentrés de l'État et agissent à différents échelons territoriaux. En plus de leurs rôles habituels de collecte des informations sur les actions et projets de développement, ces comités d'actions participent à la prévention et à la gestion des conflits aux niveaux provincial, départemental et local, notamment en recensant les menaces et les conflits qui existent et en remontant l'information aux autorités compétentes. Leur champ d'action est néanmoins limité et ces comités comptent le plus souvent sur l'appui des partenaires techniques et financiers pour mener leurs activités.

6.1.3. Les mécanismes associatifs, informels et hybrides

Le domaine de la consolidation de la paix et de la cohabitation pacifique est très ouvert et largement partagé et investi par plusieurs intervenants. De fait, divers acteurs interviennent en vue de prévenir et de gérer les conflits existants. En ce sens, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG), tant nationales qu'internationales, ainsi que des groupes de la société civile (OSC) s'engagent activement dans la création et la promotion de dispositifs visant à anticiper et à résoudre les conflits. C'est notamment le cas de l'ONG suisse Centre pour le dialogue humanitaire (HD), ou encore de l'église catholique avec la commission Justice et paix ou encore les comités mis en place par l'ONG ARED qui abattent un travail fort intéressant dans le domaine de la prévention et la gestion des conflits. Ces dispositifs, souvent informels, viennent compléter le tableau des mécanismes de prévention et de gestion des conflits. Une autorité traditionnelle du Mandoul le reconnaît d'ailleurs en ces termes :

« Oui on a un comité qui est formé par l'ARED appelé comité de gestion de conflit. Donc quand il y a un conflit ils viennent me voir, moi je leur donne l'autorisation d'aller régler et ils me font le compte rendu. Donc c'est ce comité qui fait la médiation ». (SSi_Mahim Toky_Logone oriental_autorité traditionnelle_H_Etude typologie conflit_30042025)

Ceci montre bien le travail de prévention et de gestion des conflits abattu par les organisations de la société civile dans le cadre de leurs activités respectives. De telles initiatives ne durent souvent que le temps ou la durée du projet qui les soutient. Autrement dit, dès que le projet prend fin, les mécanismes mis en place au cours de l'exécution du projet peinent à travailler faute de moyens disponibles et d'encadrement. Ceci pose ainsi la question du soutien ponctuel de tels mécanismes. Il est sans doute préférable de soutenir ces mécanismes dans la durée afin d'assurer leur pérennité et la durabilité de leurs actions. En effet, ces mécanismes sont essentiels dans la gestion des conflits et manquent de moyens adéquats pour accomplir leur mission.

6.2. Les acteurs de prévention et de gestion des conflits au Logone Oriental, au Mandoul et au Moyen-Charï

Des acteurs institutionnels et traditionnels jouent un rôle crucial dans la gestion des conflits dans les trois provinces où sont mises en œuvre les activités du projet LAPIA. Il s'agit entre autres des chefs traditionnels, des responsables religieux et des membres des forces de sécurité intérieure (FSI).

6.2.1. Le rôle des autorités traditionnelles et religieuses dans la gestion des conflits

Considérées généralement comme garantes des us et coutumes et de la morale religieuse, les autorités traditionnelles et religieuses jouent un rôle de premier plan dans la gestion des conflits. Les premières, c'est-à-dire les chefferies traditionnelles, sont souvent impliquées dans la gestion du foncier et des ressources naturelles qui sont les enjeux principaux des conflits. Quand un conflit survient, les protagonistes font d'abord appel à leur expertise locale de conciliation et de médiation. Les secondes,

autrement dit les responsables religieux, sont consultées pour entériner des accords de conciliation ou de médiation. Leur rôle et leur figure sont tout autant intéressants que ceux des autorités traditionnelles.

Depuis un certain temps, les autorités traditionnelles et religieuses interviennent en dernier recours lorsque les comités de gestion des conflits ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente entre les protagonistes. Comme nous l'explique un éleveur lors d'une discussion de groupe organisée dans le Mandoul, les chefs traditionnels et religieux sont considérés comme des acteurs respectés dont la médiation est considérée comme primordiale. Extrait d'entretien avec cet éleveur :

« C'est le chef de canton et l'imam parce que ce sont eux qui peuvent mieux régler les conflits que les FSI et les autorités administratives. Ils sont souples, ils comprennent tout le monde, ne prennent pas parti et trouvent toujours une solution apaisée et satisfaisante pour tous »
(FGD_Mouroumgoulaye_Mandoul_groupe éleveur_H_Etude typologie conflit_30042025)

Autrement dit, les acteurs traditionnels et religieux constituent un maillon essentiel dans la chaîne de gestion communautaire des conflits agropastoraux, intercommunautaires ou fonciers. Leur rôle est essentiel et présuppose d'avoir suffisamment de hauteur pour pouvoir gérer des conflits souvent complexes du fait de leurs origines et des « acteurs invisibles aux conflits » impliqués. Il faut entendre par acteurs invisibles aux conflits, les principaux commanditaires des violences tapis dans l'ombre et qui tirent les ficelles souvent depuis la capitale, en incitant à des fins politiques les jeunes de leur communauté à la violence via les réseaux sociaux. Il s'agit des alliés se situant dans les sphères du pouvoir et les élites, que ce soit des politiques, des personnages liés aux forces de sécurité ou encore des élites économiques.

Il convient toutefois de noter que certaines chefferies traditionnelles traversent elles-mêmes une crise de légitimité qui nuit à leurs relations avec leurs administrés. Cette crise de légitimité découle d'une part de l'appétence de certaines autorités traditionnelles au gain facile, et d'autre part, de l'influence politique concernant notamment les nominations, et l'instrumentalisation de la fonction de chef de canton et de village par les élites politiques et militaires. C'est notamment le cas du canton de Bekourou, dans le Mandoul, où un chef de canton nommé par décret du Président de la République peine à être installé à cause d'une crise de légitimité. (FGD_Bekourou_Mandoul_groupe des jeunes_H_Etude typologie conflit_25042025)

6.2.2. Le rôle des forces de sécurité intérieure (FSI) : de la lenteur à intervenir pendant à la suspicion de collusion

Selon la constitution tchadienne de 2024, les forces de sécurité comprennent l'armée, la gendarmerie, la police et la Garde nationale et nomade du Tchad (GNNT). Ces forces sont responsables du maintien de l'ordre public, de la sécurité intérieure et de la défense du territoire national.

Dans les provinces visitées pour la collecte des données, les forces de sécurité intérieure (FSI) semblent cristalliser toutes les passions. Ces FSI sont constituées de la Garde nationale et nomade du Tchad (GNNT), de la Gendarmerie nationale (GN) et de la Police nationale (PN), dont le rôle est d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Les personnes interrogées durant l'étude reconnaissent presque unanimement que les FSI sont lentes à intervenir lorsqu'un conflit éclate. Non seulement elles sont lentes, mais elles rackettent certaines victimes de violence communautaire ou agropastorale. A titre illustratif, dans la commune de Goré :

« Un homme d'une cinquantaine d'années témoigne qu'il a surpris des éleveurs dans son champ de coton. Lorsqu'il décide de chasser les animaux de son champ, cet acte mécontente les éleveurs au point qu'ils se mettent à le rouer de coups. Il parvient à s'échapper de leurs griffes et se précipite vers le poste de contrôle de la gendarmerie pour demander de l'aide. Contre toute attente, il se voit

refuser le soutien des forces de l'ordre sous prétexte que c'est l'heure de la pause et qu'ils ne peuvent pas intervenir. On lui demande de revenir le lendemain pour solliciter une nouvelle intervention. »
(SSI_Goré_oriental_chef de carré⁵¹_H_Etude typologie conflit_04052025)

Les FSI sont suspectées quelques fois de participer directement aux conflits en soutenant l'une ou l'autre partie. Cela reste difficile à prouver dans les faits, mais il n'est pas exclu que certains membres des FSI soutiennent des protagonistes réputés proches d'eux. Il s'agit probablement d'actes isolés, mais le fait a été souligné par nos interlocuteurs qui s'en émeuvent.

Depuis plusieurs décennies, la réputation des FSI est mise à rude épreuve en raison des exactions et des racketts dont se rendent coupables certains militaires. Ces actes, souvent impunis, tendent à jeter le discrédit sur le travail des forces de sécurité intérieure. Ainsi, l'opinion générale dans la zone du projet met en cause le rôle des FSI dans les conflits : on leur reproche du favoritisme, de la corruption et des partis pris. Il convient néanmoins de nuancer ces points de vue qui tendent à incriminer en bloc les FSI. Car certains membres des FSI, conscients de la gravité des faits et de la fragilité de la situation, essaient tant bien que mal d'être neutres et de gérer les conflits sans parti pris, sans ingérence et de manière impartiale. Le chef de section de la police judiciaire de Maro explique que l'intervention des FSI est souvent faite à la demande des comités de gestion des conflits et qu'ils tentent de « remédier au problème » sur le terrain afin de trouver une solution à l'amiable. Cela est également corroboré par le commandant de brigade de Moussafoyo. Pour lui, les FDS cherchent à rester impartiales et rejettent les accusations de partialité qui sont brandies à leur encontre en cas de conflits.

Certains répondants reconnaissent que « la brigade » peut intervenir pour « calmer la tension » et « maîtriser ces éleveurs qui n'ont aucun respect pour le comité » de gestion des conflits (SSI_agriculteur de Kira dans la province du Moyen-Char). Ces cas sont cependant l'exception plutôt que la règle de l'avis des répondants, dans un contexte de brutalité des FDS, notamment dans la province du Logone Oriental. Le constat est sans appel sur le terrain : les FDS sont prises dans le tourbillon des conflits qui secouent le sud du Tchad. Elles ont un rôle et une influence notoires sur ces conflits. Le point de rupture semble avoir été franchi entre elles et les populations locales malgré quelques tentatives désespérées de redorer leur blason.

A ce niveau aussi, une réforme et un renforcement des capacités des FSI notamment en matière de respect des droits humains seraient nécessaires pour les outiller en matière de ressources juridiques et éthiques dans le cadre de la gestion des conflits. La plupart du temps, les projets se contentent au cours d'une série d'ateliers de donner de briques de notions sur les droits humains et de gestion des conflits. Il serait peut-être temps de sortir de cette « arnaque d'ateliers et séminaires rémunérés » pour proposer d'autres alternatives plus innovantes visant à renforcer les capacités des FSI en matière de gestion des conflits. Le dialogue civilo-militaire pourrait constituer une voie alternative afin de permettre aux FSI de dialoguer enfin avec les communautés pour sortir d'une posture faite de brutalités et dissiper la méfiance des populations locales.

6.2.3. Des acteurs et des mécanismes de gestion des conflits confrontés à d'énormes défis

La gestion des conflits nécessite de disposer d'une expertise avérée en la matière, de moyens suffisants, et d'une volonté de voir advenir un changement de comportement. Les acteurs et les mécanismes de gestion des conflits au sud du Tchad, et plus précisément dans les provinces du Logone Oriental, du Mandoul et du Moyen-Char, semblent souffrir de contraintes à la fois structurelles, opérationnelles, financières et logistiques. Ces défis sont inhérents aux acteurs et mécanismes de gestion des conflits, mais certains leur sont totalement externes. Ceci pour dire que les acteurs et les mécanismes de gestion

⁵¹ Un carré est la plus petite des divisions administratives. Un chef de carré est un collaborateur du chef de quartier, lui-même nommé par le chef d'arrondissement, qui est un élu local d'une localité plus importante.

des conflits sont confrontés à diverses difficultés qui ne leur permettent pas de travailler dans les meilleures conditions. Pour autant, ces difficultés ne sont pas insurmontables.

Les acteurs et les mécanismes de gestions des conflits jouent un rôle très particulier et finalement très intéressant dans la gestion des conflits, mais ils semblent très peu valorisés par notamment les pouvoirs publics. Il y a donc une urgence absolue à leur redonner la place qu'ils méritent dans l'arène politique locale. Ceci passe notamment par une profonde réorganisation des dispositifs déjà existants, un renforcement des capacités en termes de formations aux techniques de médiation et de conciliation, mais aussi une mise à disposition de moyens conséquents leur permettant de faire le travail dans des conditions optimales. Les acteurs traditionnels, juridictionnels ou les forces de sécurité intérieure ont besoin d'une remise à niveau et d'un soutien de la part non seulement de l'État, mais aussi et surtout des partenaires qui interviennent dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Car, faut-il le rappeler ici, ces acteurs sont les maillons essentiels de la chaîne de gestion concertée des conflits qui continuent d'endeuiller les familles et de fracturer la société dans la zone du projet LAPIA.

Pour soutenir les efforts du gouvernement et des acteurs locaux dans la gestion des conflits, nombre d'acteurs internationaux et nationaux interviennent dans la zone du projet avec des initiatives assez similaires. Ces initiatives ciblent bien entendu le renforcement des capacités des acteurs et mécanismes de gestion des conflits, mais elles ne mettent pas assez l'accent sur les véritables enjeux de la prévention et gestion des conflits. La consolidation de la paix passe nécessairement par l'inclusion de tous les acteurs impliqués au niveau local et par la prise en compte des mécanismes et leur réforme en profondeur afin de corriger les pratiques anciennes tendant à favoriser telle ou telle partie aux conflits. Depuis longtemps, ce sont les mêmes acteurs (traditionnels et religieux) qui ont été privilégiés dans la résolution des conflits. Ne serait-il pas temps de susciter au sein des communautés d'autres acteurs pertinents, à l'exemple des jeunes hommes et femmes ? L'implication accrue et sincère des jeunes hommes et femmes, acteurs et victimes des différents conflits dans la zone, pourrait jouer un rôle crucial dans la prévention et la gestion des conflits.

6.2.4. Acteurs et victimes des conflits

L'ethnicisation des responsabilités directes dans les conflits est un fait sociologiquement avéré. Le MCV-T identifie les acteurs à l'origine des événements conflictuels : le graphique ci-dessous permet d'observer que les éleveurs (56%) et les agriculteurs (22%) sont les acteurs principaux des violences. Une analyse plus qualitative, basée sur les entretiens réalisés pour l'étude, indique que la catégorie d'éleveurs est elle-même diversifiée : d'un côté, il y a des éleveurs traditionnels issus de plusieurs sous-groupes peulhs (appelé communément Bororo), perçus pour leur pacifisme et leurs approches moins violentes des conflits. D'un autre, il existe de nouveaux types d'éleveurs, identifiés comme peulhs nigérians et centrafricains, comme arabes et encore comme étant des Goran en tant que principaux acteurs responsables des actes de violence, tout en associant leur comportement à des pratiques telles que la consommation de drogues et l'embauche de bouviers étrangers. Cette analyse n'occulte pas les responsabilités ethniques des pasteurs, originaires du Tchad dans les conflits.

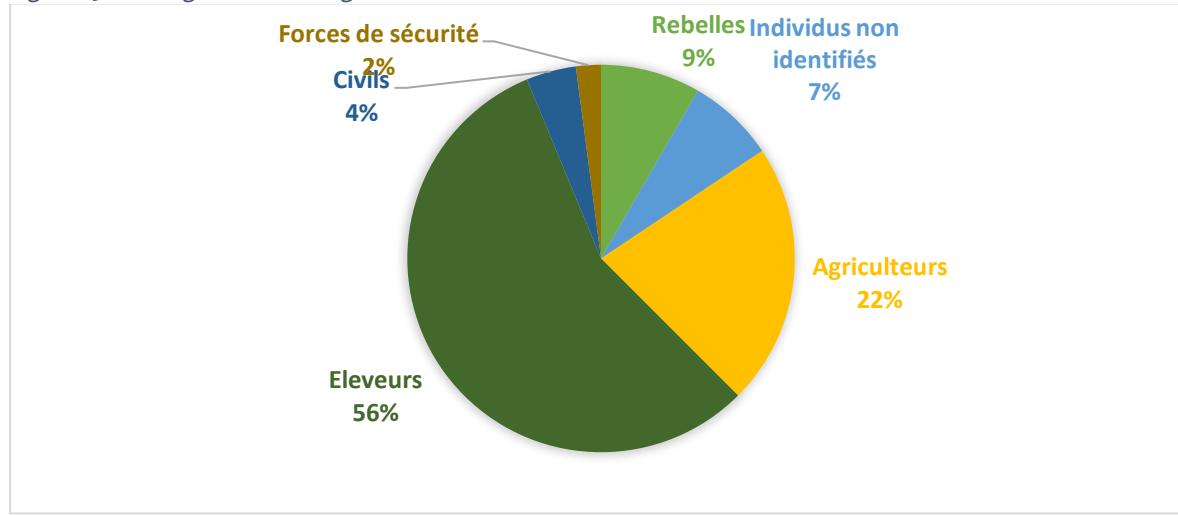
« La majorité ce sont les peulhs nigérians, les Arabes et aussi les Goran qui sont à Moundou qui sont commerçants, mais qui mettent leurs bœufs dans notre canton ici. Ils emploient des bouviers qui ne sont pas des Goran, mais des étrangers venus d'autres pays comme je lui ai souligné. Eux ils mettent les bœufs dans les champs et quand ils voient une personne-là, eux ils s'en foutent. Parce que à cause des drogues qu'ils consomment, ils ne sont pas normaux. » (SSI_Ngadjibian_Logone Oriental_leader traditionnel_H_Etude typologie conflit_01052025)

Par ailleurs, dans l'imaginaire local, les éleveurs sont taxés le plus souvent de provocateurs et les agriculteurs sont labélisés comme étant plus conciliants. Les raisons sont multiples. Pour les éleveurs, ce sont les difficultés à contrôler le mouvement du bétail, la négligence, la possession d'armes à feu, le

soutien parfois des autorités militaires et administratives. Pour le cas des agriculteurs, il s'agit d'un sentiment de défense de leurs terres, de non-respect des couloirs de transhumance, de protection de leurs champs agricoles, etc. On peut donc dire qu'il y a une double responsabilité dans les conflits : les premiers détruisent les champs, les seconds empoisonnent, blessent et tuent parfois les animaux. Cette réciprocité souligne que la violence est à la fois réactionnelle et préventive.

Parallèlement à ces deux protagonistes des conflits, on trouve d'autres catégories, comme les rebelles (9%) et des individus non identifiés (7%), selon les données du MCV-T (cf. Figure 13). Ces derniers alimentent les conflits par des exactions qu'ils commettent à la fois à l'intérieur des localités et aux frontières. Les cas d'assassinats, de meurtres, les vols de bétail et les actes de banditisme leur sont imputés. Enfin, les forces de sécurité (2%) apparaissent aussi comme des acteurs conflictogènes. Les forces de sécurité sont souvent accusées à tort ou à raison d'être partiales dans la résolution des conflits. L'implication des civils dans les conflits se manifeste par des actes de violence individuels ou collectifs.

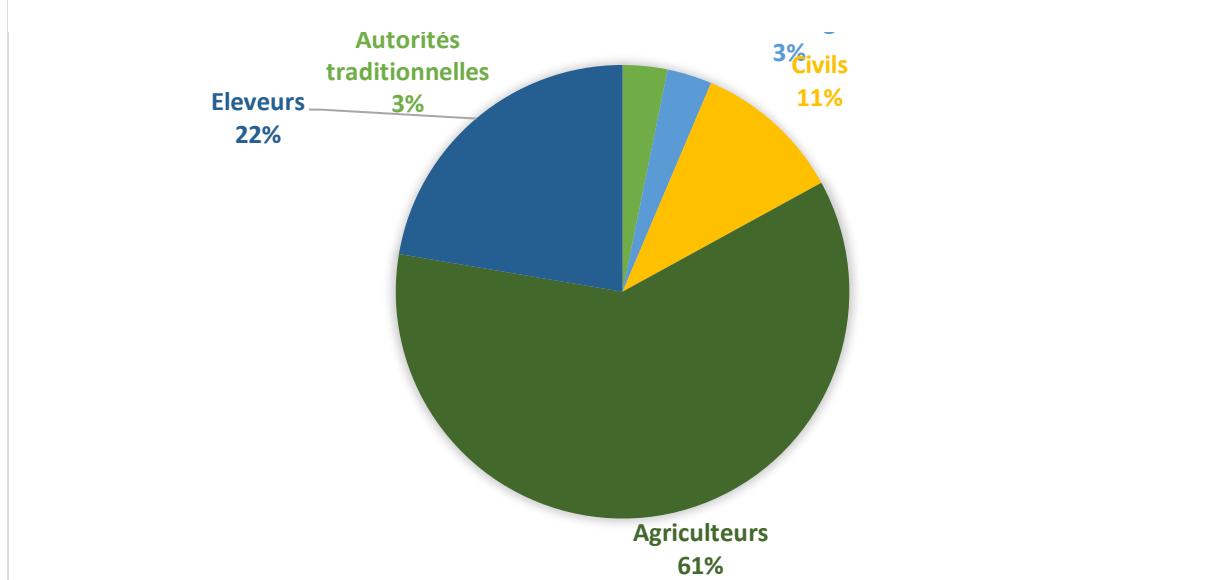
Figure 13 : Protagonistes à l'origine des violences



Source : MCV-T-CRASH/Coginta 2025

En termes de vulnérabilités aux conflits, ce sont les agriculteurs (61%) qui sont le plus souvent victimes de conflits, suivis des éleveurs (22%) (Figure 14). Les autorités traditionnelles (3%) et religieuses (3%) sont également prises pour cibles en raison de leur rôle important dans les conflits.

Figure 14 : Distribution des victimes de violences dans les trois provinces du sud du Tchad (2022-juin 2025)



Source : MCV-T-CRASH/Coginta 2025

VII. Le rôle des cadres institutionnels dans la prévention et la gestion des conflits

7.1.1. Cadre judiciaire : une justice presque absente et sans réels pouvoirs de sanctionner les belligérants

Au Tchad, la résolution des conflits s'appuie sur un cadre juridique diversifié, combinant droit écrit et droit coutumier, tout en tenant compte des spécificités locales et des enjeux de paix et de sécurité. Le droit écrit, notamment le Code civil et le Code pénal, établit les bases de la justice formelle, tandis que le droit coutumier, reconnu par la Constitution, joue un rôle important dans les communautés où il est établi. Récemment, avec la nouvelle constitution adoptée en 2023 pour la quatrième république, une médiation a été créée. L'ordonnance n°004/Pt/2024 portant attributions et fonctionnement du Médiateur prévoit que la médiation assure la médiation et la résolution des litiges entre les citoyens et les organismes publics.

Dans l'inventaire des mécanismes de gestion des conflits, il faut parler des juridictions nationales et locales censées répondre de manière efficace à toute violence engendrée et ayant causé des pertes en vies humaines ou des pertes matérielles. Le rôle du pouvoir judiciaire est certes de faire appliquer la loi, mais le constat est accablant en ce qui concerne sa gestion des conflits qui surviennent dans les trois provinces où la recherche a été menée. Le constat général de nos interlocuteurs tend à faire de la justice locale non pas un instrument de régulation et de réparation, mais plutôt un appareil instrumentalisé par les plus riches pour défendre leurs intérêts.

De toute évidence, la justice tchadienne semble incapable de gérer dans les règles de l'art les différents conflits qui opposent presque tous les ans les pasteurs aux agriculteurs ou les membres d'une même communauté autour du foncier, de l'accès aux ressources naturelles ou en raison d'une querelle autour de la chefferie. La corruption qui gangrène le système judiciaire tchadien ainsi que les pressions

politiques sont autant des facteurs qui ruinent les efforts de gestion impartiale des conflits devenus récurrents au sud du Tchad.

Cette corruption se matérialise par la partialité des juges et la relaxation de certains protagonistes pourtant récidivistes. C'est notamment le cas d'un des auteurs des massacres de Sandana. Plusieurs acteurs, notamment dans la localité de Sandana, dénoncent l'inaction de la justice dans le traitement des affaires criminelles. Ils citent en exemple des cas d'assassinat survenus depuis 2022, pour lesquels aucun jugement n'a encore été rendu, alimentant ainsi une impression d'impunité. Certains redoutent même que les auteurs soient relâchés sans avoir été jugés.

Les obstacles géographiques et financiers compliquent également l'accès à la justice. À Sandana, distante de 72 km de Sarh, les plaignants doivent débourser environ 10 000 francs CFA pour se rendre au tribunal. Cette distance, couplée au coût du transport, décourage de nombreuses victimes qui finissent par abandonner leurs démarches.

À Sido, bien que le tribunal compétent se trouve à Maro, il est rapporté que les officiers de police judiciaire (OPJ) rechignent à transférer les dossiers, même lorsque ceux-ci dépassent leur compétence. Ce comportement va à l'encontre de leur rôle, qui consiste à dresser un procès-verbal et à le transmettre au procureur, voire à transférer les suspects à la maison d'arrêt en cas de flagrance ou d'arrestation. Ce manque de diligence entrave sérieusement le bon fonctionnement de la chaîne judiciaire.

La lenteur administrative constitue également une faiblesse majeure du système judiciaire. À Sido, lors d'un focus group mené dans un ferrick, les participants ont souligné qu'il est rare qu'un conflit entre éleveurs et agriculteurs parvienne aux tribunaux. La plupart des différends liés à la destruction de champs sont réglés directement entre les parties ou par le chef de canton ou le comité cantonal. Ce n'est que lorsque des violences physiques interviennent – par exemple, lorsqu'un protagoniste est frappé – que l'affaire est signalée à la brigade. Même dans ce cas, la brigade préfère souvent renvoyer l'affaire au comité cantonal.

Face à ces carences institutionnelles, de nombreux habitants se tournent vers les autorités communautaires – chefs de canton, imams, prêtres ou curés – perçues comme plus accessibles et équitables. Ces figures morales jouent un rôle important dans la médiation locale et la résolution pacifique des différends. Toutefois, leurs compétences demeurent limitées. En cas de meurtre, par exemple, les chefs de canton reconnaissent qu'ils sont tenus de transférer l'affaire à la justice, car cela dépasse leur compétence. Certains informateurs préfèrent recourir aux comités cantonaux d'entente et de gestion des conflits, qui, selon eux, permettent de trouver des solutions satisfaisantes sans recourir à la justice formelle. Cette préférence est également motivée par la perception généralisée d'un appareil judiciaire corrompu, où les décisions semblent parfois arbitraires ou influencées. Un chef de canton s'est ainsi insurgé contre un jugement où un cultivateur, pourtant victime de la destruction de ses cultures, a été condamné au profit d'un éleveur.

L'analyse met en évidence les nombreuses faiblesses du cadre judiciaire dans les zones d'intervention du projet LAPIA : lenteur des procédures, accès difficile à la justice, réticence des OPJ à transférer les dossiers, perceptions de partialité, et poids de la corruption. Ces déficiences expliquent en grande partie le recours aux mécanismes alternatifs de résolution des conflits, notamment communautaires, qui apparaissent pour de nombreux usagers comme plus accessibles, rapides et équitables. Toutefois, en cas d'infractions graves, ces solutions extrajudiciaires atteignent leurs limites, soulignant l'urgence d'un renforcement effectif de la justice formelle sous peine de voir les communautés se rendre justice elles-mêmes via des représailles violentes.

7.2. Cadre administratif et politique

Le cadre administratif et politique se réfère à l'ensemble des institutions, autorités et dispositifs réglementaires en charge de la gouvernance locale au sein de la zone d'intervention du projet. Dans le cadre de la nouvelle décentralisation, les unités administratives et politiques sont constituées des provinces, les départements, les sous-départements, les cantons et les villages. Le cadre administratif englobe non seulement la répartition des postes administratifs dans les différentes circonscriptions concernées, mais aussi le rôle des autorités locales dans la gestion des conflits et la mise en œuvre des politiques publiques, en particulier celles relatives à la sécurité.

Les données collectées sur le terrain révèlent un lien entre la qualité de la gouvernance administrative et la fréquence des conflits locaux. Par exemple, dans le département de la Nya Pendé, plusieurs informateurs interrogés ont pointé du doigt l'ancien administrateur civil, l'accusant d'être un acteur direct ou indirect de l'instabilité locale. Il est reproché à ce dernier d'avoir abusé de sa position pour mettre en place des réseaux clientélistes et de corruption, compromettant ainsi l'efficacité de l'administration publique. Cette situation met en évidence un phénomène bien documenté dans la littérature en sciences politiques : le risque d'inertie et de dérive autoritaire lorsqu'un représentant de l'État demeure trop longtemps en poste dans une même circonscription. Les témoignages recueillis au cours d'entretiens individuels et de groupes de discussion (focus groups) vont plus loin, en accusant certains chefs de circonscriptions administratives d'alimenter indirectement les conflits armés en prenant parti.

Toutefois, des évolutions récentes laissent entrevoir des dynamiques positives. Depuis la nomination d'un nouveau préfet en 2023 dans le département de la Nya Pendé, une diminution notable des conflits a été signalée par les populations locales.⁵² Une tendance similaire a été observée dans les zones de Baïbokoum, Sandana, Mouroumgoulaye, où la nouvelle gouvernance semble avoir contribué à une pacification progressive de la région. Ces éléments suggèrent que les mutations au sein de l'appareil administratif peuvent avoir un impact direct sur la stabilité sociopolitique locale, à condition qu'elles s'accompagnent d'une gouvernance responsable, transparente et équitable.

Par ailleurs, les politiques publiques mises en œuvre par certaines autorités sont perçues par les populations comme sources d'abus et d'injustice. À titre illustratif, dans le camp de réfugiés de Bélom, des cas d'extorsion ont été signalés : des agents des Eaux et Forêts y imposeraient illégalement des taxes sur l'exploitation de bois non protégés, en contradiction avec les cadres réglementaires en vigueur et les principes de protection des populations vulnérables. Ces pratiques contribuent à l'érosion de la confiance entre les communautés et l'administration, et constituent un facteur aggravant de la fragilité locale.

En somme, le cadre administratif et politique joue un rôle ambivalent dans la dynamique conflictuelle : il peut être un facteur de stabilisation ou, au contraire, un catalyseur d'instabilité, selon la qualité de la gouvernance, l'éthique des agents publics et la transparence des politiques menées.

L'analyse des données issues des entretiens menés dans les trois provinces révèle que les conflits observés sont multidimensionnels, avec des répercussions profondes sur les plans social, économique, humain et matériel. Ils fragilisent les dynamiques communautaires et mettent à mal le tissu social, en ébranlant le principe fondamental du vivre-ensemble, pourtant constamment prôné par les autorités

⁵² Quand ce préfet a été nommé, il a réalisé un travail de sensibilisation et a mis en place des mécanismes de coordination et d'alerte avec les chefs traditionnels. Il a aussi commencé à recenser les éleveurs transhumants, et a instauré un comité de surveillance des couloirs de transhumance. Toutes ces mesures ont permis de diminuer notamment les conflits intercommunautaires.

administratives, les acteurs non gouvernementaux et les leaders locaux. Face à cette instabilité, diverses initiatives locales, souvent endogènes, ont émergé en vue de restaurer la confiance entre les groupes en conflit. Ces mécanismes communautaires, bien que parfois informels, s'inscrivent dans une logique de résilience et de médiation sociale. Parallèlement, des dispositifs institutionnels, notamment sécuritaires et judiciaires, ont été mis en place pour encadrer et résoudre ces tensions de manière plus formelle. Toutefois, l'efficacité de ces mécanismes est sujette à caution et reste largement remise en question.

Les données empiriques collectées sur le terrain mettent en évidence un paradoxe préoccupant : les forces de défense et de sécurité, censées garantir la protection des populations, sont perçues comme des acteurs de répression plutôt que de sécurité. Cette perception négative se traduit par une réticence croissante des communautés à faire appel à ces forces, dont l'intervention est souvent associée à des abus de pouvoir, des intimidations et des pratiques arbitraires. Ce climat de défiance est accentué par les dysfonctionnements de l'appareil judiciaire qui perpétue l'impunité : la corruption systémique, la partialité, la lenteur administrative, ainsi que l'éloignement géographique des tribunaux rendent la justice inaccessible et discréditée aux yeux des justiciables. En réponse, de nombreux citoyens préfèrent se tourner vers les autorités traditionnelles et communautaires, jugées plus proches, plus sûres et plus équitables sans pour autant être la panacée en raison d'une crise de légitimité qui traverse l'institution depuis quelques années.

VIII. Rôle et place des jeunes et femmes dans les conflits

Les conflits dans la zone du projet touchent de manière indistincte toutes les couches de la population locale. Mais les jeunes et les femmes sont particulièrement affectés en raison de leur exposition aux exactions d'une part et d'autre part en raison de leur vulnérabilité. Cette partie va aborder dans un premier temps le rôle et la place des jeunes et des femmes dans les conflits. Ensuite, elle abordera ce même rôle et place des jeunes et des femmes dans la gestion des conflits.

8.1. Jeunes et conflits dans les provinces du Logone Oriental, du Mandoul et du Moyen-Chari : une participation active

Les conflits dans les trois provinces qui font l'objet de la présente recherche ont une résonance particulière en raison de leur ampleur et les acteurs nationaux et transnationaux impliqués. De même, les causes de ces conflits sont multiples et les conséquences dévastatrices. Leurs protagonistes sont tout aussi variés et de tous les âges. Néanmoins, il ressort clairement de l'analyse de nos données que les jeunes sont les acteurs les plus impliqués dans les conflits les plus violents et les plus meurtriers, quels qu'en soient les enjeux. L'expression populaire qui veut que la jeunesse soit un fer de lance prend tout son sens ici. La mobilisation des jeunes pour combattre en première ligne est une réalité partagée à la fois par les groupes de pasteurs et d'agriculteurs. Et pendant les conflits fonciers ou intercommunautaires, les jeunes sont toujours fortement impliqués.

Pour un responsable religieux du Logone Oriental, les jeunes hommes comme les femmes sont poussés à prendre part aux conflits en raison des agissements des forces de sécurité intérieure. Dans cet extrait, ce responsable revient sur un vol du bétail qui a déclenché une poursuite qui s'est soldée par la mort d'un des voleurs de bétail. Mais le traitement réservé aux jeunes agriculteurs auteurs de la poursuite est le reflet des agissements des FSI :

« En parlant de gestion des conflits, je voulais souligner le problème d'enlèvement des bœufs qui s'est produit il y a quelques semaines. Les gens sont venus enlever des bœufs la nuit et la population les a poursuivis jusqu'à Djoli. Il y a eu affrontement qui s'est soldé par un mort du côté des voleurs. La brigade est venue ramasser quelques jeunes dans notre communauté qui sont conduits à Larmanaye et enfin déférés à la maison d'arrêt de N'Djaména où nous sommes sans leur nouvelle

jusqu'à aujourd'hui. À la suite de cette arrestation, les femmes et les jeunes ont manifesté pour dire comment les Peulhs sont coupables de vol de bétail, mais qu'au contraire, c'est les jeunes agriculteurs qui se trouvent en prison. Ils ont manifesté pour forcer les portes de la prison et libérer leurs frères et enfants. Et c'est comme ça la brigade a tiré sur les manifestants causant quatre morts. La question de vol de bœufs est vraiment cruciale ici » (SSI_Bendoli_Logone oriental_Leader religieux_H_Etude typologie conflit_28042025)

Cet extrait résume bien la situation que vivent les jeunes hommes et femmes face aux FSI souvent accusés de prendre fait et cause pour les éleveurs ou les voleurs de bétail. Cette perception d'une gestion partielle des conflits conduit ainsi à la mobilisation des jeunes et alimente un cycle de violences devenu chronique. Les jeunes agriculteurs se sentent souvent lésés ou peu soutenus par certains éléments des FSI qui ne cachent plus leur affinité avec un groupe. Le sentiment d'injustice engendre une contestation plus ou moins violente et les conflits s'alimentent de ces situations entretenues par des pratiques corrompues ou partiales et la non-application des textes en vigueur.

8.2. Une faible implication des femmes dans les conflits

Les conflits agropastoraux et intra ou intercommunautaires sont de plus en plus meurtriers du fait de l'usage d'armes létales, comme les armes légères de type Kalachnikov ou Famas. Ces armes à feu causent plus de dégâts humains que les armes blanches traditionnelles, c'est-à-dire les arcs, les sagaies, les couteaux utilisés autrefois dans les conflits. Leur létalité engendre un nombre croissant de victimes. Et parmi ces nombreuses victimes figurent de plus en plus de femmes. Selon nos entretiens, les protagonistes ciblent délibérément aujourd'hui les femmes et les enfants dans le but de faire passer un message clair : celui de la terreur.

Dans les trois provinces, il ressort clairement que les femmes ne sont pas directement impliquées dans les conflits, mais qu'elles en subissent les conséquences de manière durable et récurrente. Elles perdent le plus souvent des enfants parmi les jeunes qui sont tués. Cependant, la tendance actuelle dans les conflits cible clairement les femmes. Les femmes ne sont plus des victimes marginales des conflits, mais elles sont les premières cibles et subissent la foudre des représailles.

Le tableau serait incomplet si l'on ne relève pas le rôle de soutien des femmes dans les conflits. En effet, certaines femmes jouent un rôle actif en soutenant les hommes sur le champ de bataille, notamment en apportant de la nourriture et des soins aux blessés. Ceci montre clairement une participation active des femmes dans les conflits qui touchent les localités du projet. Par exemple, dans les conflits opposant deux camps pour la succession au trône ou l'accès aux ressources foncières et naturelles, les femmes jouent un rôle actif en incitant les hommes à se battre. Ce fut notamment le cas dans la province du Mandoul où certaines femmes reconnaissent activement leur rôle dans le déclenchement d'un conflit communautaire autour de la chefferie (FGD_Mouroumgoulaye_Mandoul_agricultrices_F_Etude typologie conflit_30042025).

8.3. Implication des jeunes et des femmes dans la gestion des conflits

Dans les conflits qui secouent les provinces du Logone Oriental, du Mandoul et du Moyen Chari, les jeunes hommes et femmes sont à la fois acteurs et victimes. Ils participent aux conflits à différents niveaux. Les jeunes hommes sont plutôt des acteurs directs tandis que les femmes sont des victimes, même si certaines participent à différents degrés. Cependant, dans la gestion des conflits, les rôles s'inversent et les jeunes hommes deviennent presque invisibles alors que quelques femmes d'un certain âge sont présentes.

En effet, dans les comités d'entente et de gestion des conflits, très rares sont les jeunes hommes ou les femmes qui sont impliqués. Selon nos interlocuteurs, les jeunes ne seraient pas assez sages pour intégrer ces comités, ce qui entraîne de facto une sous-représentativité des jeunes dans ces instances.

Il y a à ce niveau un conflit intergénérationnel évident qui oppose les adultes aux jeunes. De toute évidence, la perception générale voudrait que les jeunes ne participent pas aux rencontres importantes visant à la médiation, à la prévention ou à la gestion des conflits. Pour les adultes, les jeunes seraient également trop impulsifs pour prendre part à de telles instances.

Il en est de même pour les femmes qui sont systématiquement écartées des instances de gestion des conflits. Les préjugés culturels liés au genre participent grandement de l'exclusion des femmes de ces mécanismes mis en place pour gérer les conflits. Par exemple, il arrive que les comités d'entente et de gestion soient appelés à monter la garde pour la surveillance des champs et des couloirs en période de transhumance, mais les femmes ne sont pas autorisées à quitter leur foyer la nuit et sont donc exclues. Pourtant, les jeunes comme les femmes jouent, comme nous l'avons vu plus haut, un rôle dans les conflits.

Toutefois, la tendance semble se renverser dans la plupart des localités visitées, où la volonté d'intégrer des jeunes et des femmes dans les comités de gestion des conflits est réelle. Cela reflète notamment la volonté des organisations de la société civile qui posent des conditions claires quant à l'implication des femmes et des jeunes dans ces mécanismes. Un responsable religieux rencontré à Bedouli (SSI_Bendoli_Logone oriental_leader religieux_Etude typologie conflit_27042025), un village de la province du Logone Oriental, exprime clairement sa volonté d'inclure des femmes et des jeunes dans les comités de gestion des conflits. Il souhaite ainsi diversifier les profils, mais surtout prendre en compte les aspirations et les voix des jeunes et des femmes. D'autres acteurs à divers niveaux de la société partagent cette volonté de voir les femmes et les jeunes jouer un rôle plus actif dans la gestion des conflits, puisqu'ils sont les premières victimes et les acteurs incontournables de ces conflits à répétition.

IX. Pratiques et expériences endogènes de médiation et résolution des conflits

Au vu de la récurrence des conflits dans ces trois provinces, les communautés locales ont mis en œuvre plusieurs initiatives et stratégies leur permettant de gérer ou de prévenir les conflits. Dans toutes les localités sillonnées, les pratiques et expériences endogènes de médiation présentent de très grandes similitudes. Les discussions avec les informateurs ont permis de mettre en lumière quelques bonnes pratiques en matière de médiation et résolution des conflits :

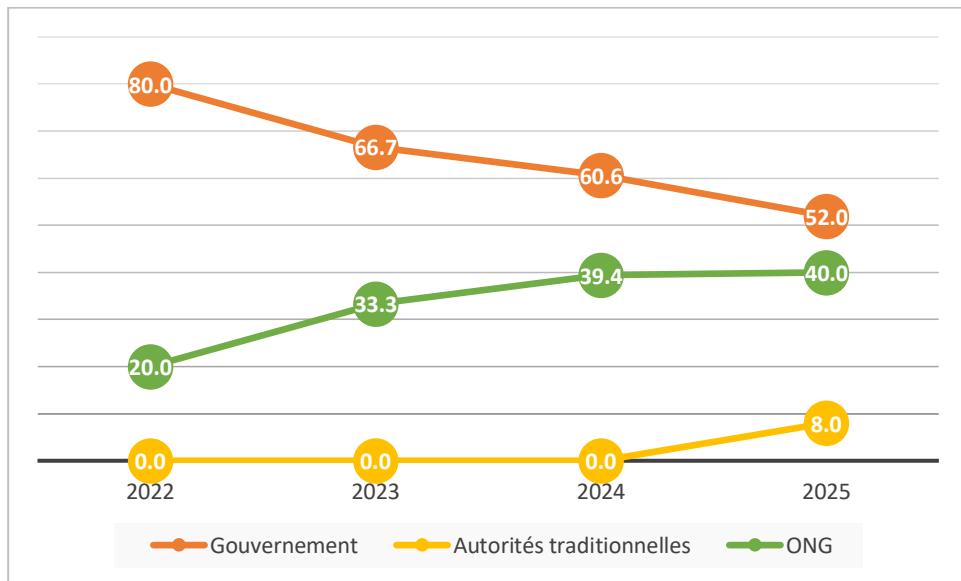
Médiations communautaires : Ce sont des dialogues établis de manière systématique par les chefs traditionnels ou coutumiers lorsque les conflits surgissent. Au cours de ces dialogues, on mobilise les leaders traditionnels, religieux et personnes-ressources pour entamer des discussions avec les belligérants. Ces dialogues se soldent par les règlements à l'amiable et les réparations des dégâts causés. Malgré les défis, notamment des capacités techniques et d'actions, les médiations communautaires jouent un rôle essentiel dans la stabilisation des provinces. Beaucoup de conflits ont pu être évités grâce à ces dialogues communautaires.

Sensibilisations communautaires de proximité : Les sensibilisations sont souvent menées à l'initiative des organisations humanitaires et de développement, mais aussi des autorités administratives et traditionnelles. Ce sont généralement des tournées dans les villages où cultivateurs et éleveurs sont réunis pour des séances de sensibilisation sur les thèmes du vivre-ensemble, de la cohabitation pacifique, des conséquences des conflits sur la cohésion sociale, etc. Des tournées de sensibilisation dans les villages vulnérables sont menées pour prévenir les conflits liés à la dévastation des champs et à l'accès à la terre. Un interlocuteur nous a expliqué ceci : « Nous avons fait le tour de 4 villages : Broumte, ferrick Nigeria et village Nigeria, Toura 1 et c'est beaucoup une sensibilisation pour prévenir le conflit lié à la dévastation des champs et à l'accès à la terre ». (SSI_Péni_Mandoul_FSI_H_Etude

typologie conflit_30042025). Cependant pour des raisons financières, ces activités sont d'une intensité assez faible et, par conséquent, la conscientisation de masse reste un grand champ à bâtir.

Ces pratiques endogènes de médiation et de prévention ont été également documentées dans le cadre du monitoring des conflits et violences. Les résultats de MCV-T convergent avec les données recueillies sur le terrain. Le graphique ci-dessous (Figure 15) présente donc les différents acteurs engagés dans les préventions de conflit.

Figure 15 : Distribution annuelle en % des acteurs menant les campagnes de prévention et de médiation (2022-juin 2025)



Source : MCV-T-CRASH/Coginta 2025

Entre 2022 et juin 2025, le gouvernement, représenté par les gouverneurs, les préfets ou les sous-préfets, est très impliqué dans les résolutions. Il intervient souvent pour jouer le rôle d'arbitre et de médiateur dans les conflits. La courbe montre que les autorités statutaires étaient le principal intervenant en 2022 (80%), et que les acteurs se sont ensuite diversifiés. En 2023, leurs interventions représentaient 66,7% de l'ensemble des interventions ; en 2024, 60%. En 2025, elles ne représentent plus qu'une intervention sur deux (52%).

Les ONG également sont de plus en plus présentes. Encore marginales en 2022 avec 20% des interventions, elles représentent en 2025 40% de la totalité des campagnes de prévention. Enfin, les autorités traditionnelles semblent être à la traîne, même s'il est possible que leur médiation ou leurs actions dans le domaine de la prévention se fassent à l'abri du regard des journalistes et de nos informateurs, ce qui mènerait à une sous-représentation de leur action dans la base de données MCV-T. 8% des actions leur sont attribuées en 2025.

X. ANALYSE DES DYNAMIQUES CONFLICTUELLES DANS LES TROIS PROVINCES

L'analyse des conflits dans les trois provinces gagne à s'appuyer sur trois cadres théoriques, à savoir l'approche réaliste des conflits de Muzafer Sherif, l'approche de l'identité sociale de Tajfel et Turner, et l'approche de transformation des conflits de Claske Dijkema, Karine Gatelier, Herrick Mouafou Djontu. Les trois approches sont convoquées ici parce que les données empiriques collectées sur le terrain présentent des éléments familiers à ces théories et leurs modèles heuristiques.

10.1. Approche réaliste des conflits

La théorie du conflit réaliste, développée par Muzafer Sherif, postule que les conflits intergroupes sont engendrés par la compétition pour des ressources limitées et des objectifs incompatibles.⁵³ Sherif ajoute que les normes et attitudes établies au sein de chaque groupe peuvent influencer la manière dont les membres des groupes perçoivent et interagissent avec lui. Dans le cadre de cette étude, on s'aperçoit que les conflits intercommunautaires ou intracommunautaires sont le résultat d'une compétition autour des ressources naturelles. La démographie galopante, les processus de sédentarisation des nomades, les conflits régionaux provoquant des réfugiés, le changement climatique conduisant à des migrations vers des zones plus hospitalières, tout cela met sous pression des ressources limitées et exacerber les concurrences pour l'accès au foncier dans une société encore largement agricole. Cette course effrénée aux ressources se greffe et alimente des préjugés, des craintes, des attitudes hostiles entre groupes concurrents qui renforcent les clivages et les fissures dans la cohabitation et la cohésion sociale. A la moindre étincelle, c'est l'explosion de violences.

Sherif estime que lorsque la compétition s'intensifie, le sentiment d'hostilité mutuelle est exacerbé. Mais lorsque les protagonistes collaborent pour des objectifs communs, le niveau d'animosité a tendance à diminuer. Ainsi, le renforcement de la coopération et des collaborations entre éleveurs et agriculteurs pourrait être encouragé. Ceci peut se passer à travers des structures formelles (organisations) ou informelles (rencontres, réunions) pour rapprocher les communautés, identifier les enjeux et développer des programmes collaboratifs entre elles.

10.2. Approche de l'identité sociale de Henri Tajfel et John Turner

La théorie de l'identité sociale de Henri Tajfel et John Turner⁵⁴ renvoie aux réalités sociales des trois provinces. Les auteurs suggèrent que l'identité sociale d'un individu, c'est-à-dire la partie de son concept de soi dérivée de son appartenance à des groupes sociaux, joue un rôle crucial dans la façon dont il perçoit et interagit avec les autres. Dans le contexte des trois provinces, les conflits ne sont pas que de simples affrontements entre différentes communautés, mais ils s'inscrivent dans des luttes identitaires très fortes. Les exemples palpables dans le cadre de cette étude sont des conflits interpersonnels comme des rixes, des bagarres ou encore des accidents qui dégénèrent en conflits communautaires plus importants parce que les protagonistes interprètent l'incident à travers des catégories identitaires. Le soutien à l'individu lésé en raison de son appartenance ethnique et communautaire devient pratiquement un réflexe naturel. C'est pourquoi les conflits éleveurs-agriculteurs embrasent le sud du pays où la segmentation sociale est forte et les clivages puissants. Un conflit entre un éleveur et un agriculteur se mue automatiquement en un conflit entre peulhs et ethnies locales d'agriculteurs. Les identités sont mutuellement exclusives. Les violences verbales adressées à certaines communautés traduisent ces clivages et la volonté de favoriser son groupe social au détriment de celui des autres. La quête de l'autonomie de certaines communautés d'éleveurs et la résistance des communautés hôtes rentrent dans ce que Tajfel et Turner appellent l'identité sociale positive. Lorsque l'identité sociale est insatisfaisante, les individus tentent soit de quitter leur groupe pour rejoindre dans un groupe plus valorisé, soit de rendre leur groupe actuel plus positivement différent. Ce mécanisme s'observe dans le sud du Tchad lorsque les communautés hôtes, se voyant en position de faiblesse face aux éleveurs,

⁵³ Gerard Lemaine, Le dépassement des conflits entre groupes : à propos de M.Sherif, Compte rendu, *Revue française de sociologie* Année 1968 9-1 pp. 89-94 https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1968_num_9_1_1351

⁵⁴ Frédéric Austin, La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner, Laboratoire Savoirs, Cognition et Pratiques Sociales (EA 3815) Université de Poitiers – MSHS, [https://www.psychanalyse.com/pdf/LA%20THEORIE%20DE%20L%20IDENTITE%20SOCIALE%20DE%20TAJFEL%20ET%20TURNER%20\(7%20Pages%20-%2066%20Ko\).pdf](https://www.psychanalyse.com/pdf/LA%20THEORIE%20DE%20L%20IDENTITE%20SOCIALE%20DE%20TAJFEL%20ET%20TURNER%20(7%20Pages%20-%2066%20Ko).pdf)

décident d'adopter des stratégies plus souples. L'un des indicateurs est le nombre des enfants bouviers (majoritairement issus de la communauté des agriculteurs) qui intègrent les rangs des éleveurs pour des raisons soit économiques et sociales. On peut aussi évoquer la raison historique relative à la guerre civile de 1979 au Tchad qui a précipité le pays vers des revendications identitaires violentes. Les séquelles sont encore présentes et visibles dans les affrontements de ces dernières années qui, en quelque sorte, perpétuent une tradition conflictuelle historique.

En bref, l'identité sociale est à l'origine des discriminations de certains groupes, des sentiments de supériorité et des ethnocentrismes. Cela s'observe à travers les nominations à des postes administratifs où les individus appartenant à la même communauté sont nommés pour préserver l'identité du groupe contre celle des autres. Cette étude a démontré aussi que l'une des causes des conflits à trait aux pratiques de favoritisme à tous les niveaux administratifs et militaires, de même que les ingérences des autorités centrales dans le processus de nomination des chefs coutumiers.

10.3. Approche de transformation des conflits de Claske Dijkema, Karine Gatelier, Herrick Mouafou Djontu⁵⁵

Claske Dijkema, Karine Gatelier, Herrick Mouafou Djontu distinguent deux expressions : transformation de conflit et transformation par le conflit. La traduction littérale « transformation de conflit » s'impose dans un premier temps pour exprimer le besoin de dépasser le conflit, en conduisant un processus de transformations sociales capable d'influer sur ses structures sous-jacentes. Or, le conflit représente aussi ce moment et cet espace propices à déclencher ce type de changement dans la société. C'est pourquoi nous avons besoin d'une seconde expression : « transformation par le conflit ». Par souci de commodité, nous nous référerons à cette approche en la désignant par l'expression « transformation de conflit », sans perdre de vue qu'il s'agit également de transformation par le conflit.

Ici, le conflit n'est pas perçu dans un sens négatif. Ces auteurs estiment que la violence et le conflit ne doivent pas rester un impensé : ils doivent être questionnés et analysés, pour pouvoir y remédier de manière structurelle et sur le long terme. Dans ces conditions, le conflit peut alors se révéler porteur d'opportunités de transformations sociales. Pour contextualiser cette théorie dans le cadre de cette étude, il faut partir des revendications sociales des communautés derrière les manifestations des conflits. Les dynamiques conflictuelles qu'on observe depuis une décennie au sud du Tchad sont le reflet d'un profond besoin de changement dans un contexte en perpétuelle mutation. Pour comprendre ces dynamiques, il faut séparer l'analyse des conflits, qui sont des phénomènes sociaux tout à fait inhérents, de l'analyse des violences, qui sont la résultante potentiellement d'un conflit mal géré ou sous-estimé. On peut donc s'interroger sur les profonds besoins de changements en ce qui concerne la sédentarisation des nomades pour éviter les conflits liés aux fonciers ; on peut penser à la modernisation de l'élevage pour prévenir les dévastations de champs, à de vraies politiques sociales pour déjouer les conflits identitaires, à renforcer la sécurité transfrontalière pour contrecarrer les banditismes transfrontaliers, etc.

En somme, la transformation des conflits dans les trois provinces est un processus complexe et multidimensionnel qui nécessite une approche holistique et un engagement à long terme pour répondre aux enjeux profonds qui se révèlent par le conflit. L'approche offre un cadre puissant pour construire

⁵⁵ Karine Gatelier, Claske Dijkema et Herrick Mouafou En collaboration avec Nathalie Cooren et Cyril Musila, Transformation de conflit, Éditions Charles Léopold Mayer, 2017
Essai n° 208 ISBN : 978-2-843-77-188-0

des sociétés plus justes, plus pacifiques et plus durables, en s'intéressant aux besoins profonds de changement.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette étude sur la typologie des conflits, la dynamique des acteurs, les mécanismes de prévention et gestion des conflits, il faut souligner l'importance de comprendre les conflits dans leur diversité et complexité comme préalable à la mise en œuvre des activités du projet LAPIA. Les témoignages et les analyses recueillis montrent comment les conflits exacerbent les clivages identitaires et entraînent une désagrégation sociale. A cet effet, les conflits les plus récurrents révélés sont des conflits intercommunautaires, les conflits fonciers, les conflits d'usure, les conflits relatifs au banditisme transfrontalier ou encore les conflits relatifs aux chefferies traditionnelles. Des périodes antérieures étaient caractérisées par une coexistence pacifique et des échanges mutuellement bénéfiques entre les communautés. L'intensification récente est attribuée à l'augmentation de la population, à l'insuffisance des terres cultivables et des pâturages, au changement climatique, et à une mauvaise gestion de l'espace. La prolifération du banditisme transfrontalier, la création de milices, et la circulation d'armes de guerre a radicalisé les conflits de la même manière que les régimes de gestion des conflits déficitaires et une gouvernance partielle tend à créer un climat d'insécurité et d'impunité. L'étude souligne l'impact négatif des conflits sur le tissu social, renforçant la fracture sociale, créant une instabilité propice au banditisme, tout en argumentant que cela n'est pas une fatalité et que, au contraire, le conflit est porteur de changement qui doit intervenir au cours d'un processus de transformation positif. L'approche holistique préconisée dans l'étude insiste sur la nécessité d'inclure une variété d'acteurs et de perspectives, y compris celles des femmes et des jeunes, pour mieux appréhender et résoudre ces conflits de manière durable. Des initiatives locales visant à préserver l'équilibre communautaire et à désarmer les esprits montrent qu'il est possible de contenir ces fractures sociales. L'étude appelle ainsi à une approche intégrée pour favoriser le dialogue à travers une médiation forte et la réconciliation au sein des communautés, en tenant compte des spécificités locales et des acteurs impliqués.

RECOMMANDATIONS

Pour lutter efficacement contre les conflits, quelques recommandations sont formulées à l'endroit des ONG et du gouvernement du Tchad.

A l'endroit du projet Lapia :

- **Soutien aux comités de gestion des conflits** : Fournir des moyens financiers et matériels (motos, téléphones, bureaux, bottes, imperméables) pour faciliter leurs déplacements et leur travail.
- **Formation des comités de médiation** : Former les membres des comités en techniques de médiation et de constatation impartiale, en mettant l'accent sur des méthodes rigoureuses (par exemple, mesurer les surfaces dévastées).
- **Renforcement du rôle des acteurs locaux** : Les chefs de ferricks, de villages, de cantons et leaders religieux doivent être les premiers intervenants dans la résolution des conflits, avec l'appui des autorités administratives et militaires en cas de dépassement.
- **Augmentation du nombre de médiateurs** : Il est suggéré d'augmenter le nombre de membres des comités pour couvrir de vastes zones.
- **Sensibilisation et cohésion sociale** : Multiplier les actions de sensibilisation à la paix et au vivre-ensemble dans toutes les communautés, y compris dans les églises et les mosquées.
- **Sensibilisation continue** : Des campagnes de sensibilisation sont nécessaires, particulièrement dans les zones de pâturage (ferrick), pour promouvoir le "vivre ensemble" et le respect mutuel entre les communautés.

- **Financement et pérennisation des actions :** Les projets doivent prévoir des mécanismes de pérennisation au-delà de leur durée de vie, permettant aux acteurs locaux de continuer à fonctionner de manière autonome.
- **Implication de toutes les couches sociales :** Il est essentiel de mettre en place des cadres de concertation incluant les autorités traditionnelles, religieuses, administratives, militaires, ainsi que les organisations de la société civile (jeunes, femmes) pour une approche holistique de la prévention et résolution des conflits.

A l'endroit des autres ONG

- **Inclusion et autonomisation des jeunes :** Il est recommandé de créer des centres pour former les jeunes, afin de les retenir dans les localités et de leur offrir des opportunités, réduisant ainsi l'exode rural et le risque de leur implication dans les conflits. Les ONG sont encouragées à financer des projets de développement agricole ou des activités génératrices de revenus qui réunissent les communautés divisées, favorisant le dialogue et le pardon par la collaboration.
- **Investissement dans le développement local :** Construire des infrastructures de base (centres de santé, forages, écoles avec des enseignants qualifiés), fournir du crédit agricole aux agriculteurs pour éviter l'usure, et créer des coopératives agricoles pour stabiliser les revenus et réduire les sources de tension liées à la pauvreté.
- **Création des activités communes (groupements agricoles, activités génératrices de revenus)** qui réunissent les communautés divisées pour favoriser le dialogue, le pardon et la collaboration.

A l'endroit des communautés locales

- **Promotion de la médiation et du dialogue :** Accentuer les sensibilisations sur le "vivre ensemble" et la coexistence pacifique dans toutes les communautés, y compris celles des éleveurs.
- **Reconnaissance et valorisation du rôle des chefs traditionnels :** Leur expertise et leur connaissance du terrain sont essentielles pour une résolution efficace des conflits, et leur rôle ne doit pas être subordonné aux pressions politiques ou judiciaires.
- **Encouragement à l'usage des moyens légaux de l'État dans les règlements de conflits :** Le Tchad est un état de droit, les communautés doivent mobiliser les instruments juridiques et administratifs en cas de litige afin d'éviter les pratiques de la vendetta.
- **Accès à la terre et juste indemnisation :** les autorités coutumières doivent clarifier et garantir l'accès à la terre cultivable et habitable pour tous, en respectant les droits ancestraux et le Code de la Charte d'Éthique des Autorités Traditionnelles et Judiciaires.

A l'endroit de l'État tchadien :

- **Renforcement et recyclage des capacités des agents de l'État :** L'État doit exiger de ses agents (gouverneur, préfets, sous-préfets, FSI) qu'ils soient présents, impartiaux, et qu'ils cessent la corruption, les pots-de-vin et la vente illégale de terres. Ils doivent se concentrer sur la résolution des conflits et la protection de tous les citoyens.
- **Renforcement du cadre juridique et foncier :** Mettre en place des décisions claires concernant les conflits fonciers, faire respecter les couloirs de transhumance et créer des points d'eau pour

le bétail. L'État doit également définir des dates de descente des troupeaux pour éviter les chevauchements avec les récoltes.

- **Réaménagement des couloirs de transhumances et des points d'abreuillage et installation des ferricks** : revoir les couloirs de transhumance, devenus obsolètes, et faire appliquer strictement la loi en matière d'installation des ferricks.
- **Initiation de politiques de modernisation de l'élevage** : faire des constructions d'enclos, subventionner des aliments, installer des centres vétérinaires pour bétail, etc.
- **Engagement d'une stratégie de désarmement de toutes les communautés** : Pour éviter des drames futurs entre communautés d'éleveurs et d'agriculteurs, un travail de fond doit être fait dans le désarmement.
- **Encouragement de l'instruction des communautés d'éleveurs** : Il est essentiel pour l'État de renforcer les structures éducatives dans les localités étudiées afin d'encourager la scolarisation, qui est une étape importante à l'ouverture et la tolérance.
- **Suivi régulier et rigoureux des agents de l'État affectés dans les circonscriptions** : Il est important d'adopter des mécanismes de suivi plus efficaces des agents de l'État pour un travail rigoureux et sérieux.
- **Renforcement de l'autonomie financière et technique des unités administratives et militaires** : Allouer des moyens conséquents aux unités administratives locales pour leur fonctionnement. Ceci peut leur permettre de minimiser les risques de corruption.
- **Amélioration de l'appareil judiciaire et sécuritaire** : Mettre fin à la corruption et à la partialité, assurer des interventions impartiales et rapides, doter les forces de sécurité de moyens adéquats, et garantir le respect des procédures légales (mandats d'arrêt, information des chefs de village).
- **Soutien aux victimes des conflits** : Apporter une aide financière et matérielle aux communautés et aux familles qui ont beaucoup perdu à cause des conflits.

Bibliographie

- Banque mondiale, Evaluation de la pauvreté, rapport, Washington 2021.
- Banque mondiale, Tchad. Evaluation de la pauvreté, rapport, Washington, 2021.
- Ben Mahfoudh, Nadia (2025), « Tchad : 41 morts dans des affrontements dans le sud du pays », en ligne : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250516-tchad-41-morts-dans-des-affrontements-dans-le-sud-du-pays>
- Brya, Elisabeth Grâce, (2024), Analyse des dynamiques des conflits au Tchad, rapport d'étude, N'Djamena.
- CEA, Libérer le potentiel de l'élevage au Tchad : faire du bétail un catalyseur du commerce intra-africain et d'une croissance économique durable, <https://www.uneca.org/fr/stories/liberer-le-potentiel-de-leleveage-au-tchad-faire-du-betail-un-catalyseur-du-commerce-intra>
- Chad Data Portal, <https://chad.opendataforafrica.org/apps/atlas/Moyen-Chari/Nomads-in-the-census-area-total>.
- CRASH, Monitoring des Conflits et Violences au Tchad, 2022-2025
- CRISIS GROUP, Rompre avec le cycle de violences agropastorales, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/b199-tchad-rompre-le-cycle-des-violences-agropastorales>
- Dr. Meusngar Gédéon, Tchad déchéance des chefs traditionnels, International Journal of Innovation Scientific Research and Review Vol. 06, Issue, 01, pp.5786-5790, January 2024 Available online at <http://www.journalijisr.com> SJIF Impact Factor 2023 : 6 599
- Essai n° 208 ISBN : 978-2-843-77-188-0
- Frédéric Austin, La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner, Laboratoire Savoirs, Cognition et Pratiques Sociales (EA 3815) Université de Poitiers – MSHS, [https://www.psychoanalyse.com/pdf/LA%20THEORIE%20DE%20L%20IDENTITE%20SOCIALE%20D%E20TAJFEL%20ET%20TURNER%20\(7%20Pages%20-%2066%20Ko\).pdf](https://www.psychoanalyse.com/pdf/LA%20THEORIE%20DE%20L%20IDENTITE%20SOCIALE%20D%E20TAJFEL%20ET%20TURNER%20(7%20Pages%20-%2066%20Ko).pdf)
- Gerard Lemaine, Le dépassement des conflits entre groupes : à propos de M.Sherif, Compte rendu, Revue française de sociologie Année 1968 9-1 pp. 89-94 https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1968_num_9_1_1351
- http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/classified/2019-03_Rapport_Final_Djinodji.pdf
- http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/classified/Rapport_de_mission23118.pdf
- <https://tribuneechoes.com/logone-oriental-le-gouverneur-se-rend-a-larmanaye-pour-mettre-fin-a-un-conflit-sanglant/>

- Institut d'Études de Sécurité, Les enlèvements au Tchad pourraient déclencher une crise de sécurité régionale, publié le 08 avril 2024 par Allioum Tondandi et Dr. Remadji Hoïnathy
- International Crisis Group, Rompre avec le cycle de violences agropastorales au Tchad, 2024, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/b199-tchad-rompre-le-cycle-des-violences-agropastorales>
- Karine Gatelier, Claske Dijkema et Herrick Mouafou En collaboration avec Nathalie Cooren et Cyril Musila, TransformaTion de confliT, Éditions Charles Léopold Mayer, 2017
- L'Orient-Le Jour, 22 morts dans un conflit éleveur-agriculteur Jour <https://www.lorientlejour.com/article/1335131/22-morts-dans-un-nouveau-conflit-entre-eleveurs-et-cultivateurs.html>,
- Le NDjam Post, les ressortissants de Moussafoyo condamnent l'assassinat du chef de village Dopélé, <https://lendjampost.com/tchad-les-ressortissants-du-canton-moussafoyo-condamnent-l-assassinat-du-chef-de-village-de-dopele/>
- Mabilo Terei Massa, Ali Brahim Bechir, Adi Mama, Koussou Mian Oundanang, Sedjo Antoine Tranquillin Affossogbe et Luc Hippolyte Dossa, « Perceptions paysannes de la dynamique des parcours naturels et stratégies d'adaptation dans la vallée du Mandoul au Tchad », Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des paix tropicaux, 2024, 77, 37 475.
- Ministère de l'Environnement 2017, de l'Eau et de la Pêche, Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques, Document politique, <https://faolex.fao.org/docs/pdf/Cha186306.pdf>
- Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, Mise à jour de la Contribution Déterminée Nationale 2021, <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20ACTUALISEE%20DU%20TCHAD.pdf>
- Nassour Ourada, Hambali (2025), « Tchad : incidents au canton Molou, la société civile exige justice et renforcement de la sécurité », en ligne : https://www.alwihdainfo.com/Tchad-incidents-au-canton-Molou-la-societe-civile-exige-justice-et-renforcement-de-la-securite_a141792.html
- OCHA, Aperçu humanitaire de la province du Mandoul, février 2025.
- OCHA, Aperçu humanitaire du Moyen Chari, 19 février 2025.
- OIM, Suivi des mouvements de transhumance, Tchad, Département de la Grande Sido. 2019.
- République du Tchad, Propriété foncière et Droit Coutumier de 1967, <https://www.droit-africaine.com/upload/doc/tchad/Tchad-Loi-1967-24-propriete-fonciere.pdf>

- RFI, Tchad : nouvelles flambées des violences entre éleveurs et agriculteurs dans le sud du pays, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230511-tchad-nouvelle-flambée-de-violences-entre-éleveurs-et-agriculteurs-dans-le-sud-du-pays>
- Ribadé Dieudonné, Benédicte Ndendam Bassa, Makrada Madaouada, Cartographie des terres agricoles et des coulois de transhumance dans le département de la Nya Pendé, province du Logone Oriental, Buredda Consulting, juin 2018.
- Sougnabé, Pabamé et Réounodji, Frédéric (2022), « Mécanismes de prévention et de gestion des conflits au Tchad », Afrique Contemporaine N°274, 2022/2.
- TCHAD INFO, Conflit persistant entre chefs coutumiers et le chef de canton de Bangoul, <https://tchadinfos.com/mandoul-conflit-persistant-entre-les-chefs-coutumiers-et-le-chef-de-canton-de-bangoul/>
- TCHAD INFO, le village de Bébdeja sous tension suite à un différend entre religieux et initié, <https://tchadinfos.com/moyen-chari-le-village-bebedja-sous-tension-suite-a-un-differend-entre-religieux-et-inities/>
- VOA Afrique, 22 morts dans un conflit dans un nouveau conflit entre éleveur et agriculteur au Tchad, <https://www.voaafrique.com/a/tchad-22-morts-dans-un-nouveau-conflit-entre-éleveurs-et-cultivateurs/7056799.html>

ANNEXES

Liste des entretiens transcrits par province

PROVINCE DU MOYEN CHARI	
N°	Profession des acteurs
01	Assistant de protection, CNARR
02	Refugié
03	Délégué de bloc
04	Délégué de bloc G
05	Réfugié
07	Réfugié, bloc 4
08	Délégué de bloc K, Conseil central
09	Secrétaire Général du groupement
10	Réfugié
11	Réfugié
12	Réfugié
13	Président du comité de gestion de camp
14	Président des sages
15	Eleveur
16	Eleveur
17	Eleveur
18	Eleveur
19	Eleveur
20	Eleveur
21	Eleveur
22	Eleveur
23	Eleveur
24	Eleveur
25	Eleveur
26	Eleveur
27	Eleveur
28	Eleveur
29	Groupement ADESSEM
30	Auxiliaire de l'élevage et vaccinateur
31	Chef de canton
32	Chef de section de la police judiciaire
33	Commandant de brigade
34	Point focal de l'action sociale
35	Président du comité d'entente entre les éleveurs et agriculteurs
36	Secrétaire général du département
37	Sous-préfet
38	Chef de terre
39	Responsable du centre de santé
40	Secrétaire du groupement, Conducteur de Moto-taxi
41	Secrétaire cantonal
42	Chef de village

43	Conseiller du chef de village
44	Secrétaire général du chef de village et Président du comité d'entente
45	Chargé de protection à l'AFJT (Association des femmes juristes du Tchad)
46	Chef de carrée, ancien éleveur, agriculteur
47	Imam, commerçant
48	Président de l'Association du Développement Cantonal, agriculteur
49	Président de coopérative des agriculteurs « samingué »

PROVINCE DE MANDOUL

50	Enseignante communautaire
51	Chef de canton
52	Membres du comité de gestion des conflits
53	Membres des éleveurs dans le ferrick Békourou
54	Association des commerçants
56	Membres des éleveurs Mouroum goulaye
57	Association des femmes
58	Président de l'association des jeunes
59	Maire de la ville
60	Officier de la police judiciaire
61	Curé de la paroisse
62	Pasteur de l'Eglise ACT Galilée
63	Eleveur/Chef de ferrick
64	Enseignant
65	SG du sous-préfecture
66	Gendarme ; Commandant de Brigade Territoriale adjoint

PROVINCE DU LOGONE ORIENTAL

67	Représentant des jeunes du canton
68	Représentante des femmes
69	Représentant des jeunes
70	Président du site
71	Secrétaire des jeunes
72	Membre de l'association des jeunes
73	Membre de l'association des jeunes
74	Délégué du site
75	Membre de l'association des jeunes
76	Président des sages
77	Président des jeunes
78	Président de gestion des conflits éleveurs et agriculteurs
79	Commerçante
80	Chef de canton
81	Pasteur EET
82	Secrétaire à la Sous-préfecture
83	Chef de canton
84	Président des jeunes
85	Représentant du chef de canton
86	Maire de la ville
87	Curé de la paroisse

88	Chef de canton
89	Chef de Canton
90	Eleveur
91	Catéchiste
92	Commerçant
93	Eleveur-Chef de ferrick
94	Eleveur-Chef de ferrick
95	Coordinateur adjoint de l'association FODESCA

Liste des équipes de collecte de données

Provinces	Noms et prénoms	Fonction
Moyen Chari	Saradoum Madj-Yanaouba	Superviseur
	Yaïnodji Princesse	Énumératrice
	DJERABE NAROM	Énumérateur
	TOMNAYAL TOGBE	Énumérateur
	CONSTANT KLAMADJI	Énumérateur
Mandoul	Solkem Aline	Énumératrice
	NGARDIBAYE FRANCIS	Énumérateur
	ASSOUMTA ACHAM	Énumératrice
	Vounounma Mogobang	Superviseur
Logone Oriental	Allioum Tondandi	Superviseur
	ABOUBAKAR SADOU	Énumérateur
	ABDOULAYE ARNAUD	Énumérateur
	DENERNOUDJI IRENE	Énumératrice
	DINGAMREBEYE CREPIN	Énumérateur

Outils de collecte de données

N°	Question	Synthèse et réflexions du chercheur
1	Identification du groupe témoin <ul style="list-style-type: none"> • Profession • Âge • Sexe • Religion • Lieu de l'entretien • Date de l'entretien • Durée de l'entretien • Téléphone 	
2	Typologie des conflits <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les différents types de conflits qui sévissent dans votre localité ? (<i>Insister pour que l'interlocuteur fasse ressortir les conflits les plus importants</i>). • Ces conflits ont-ils toujours existé ou sont-ils récents ? 	

3	Manifestations (traditionnels, religieux, publics et intercommunautaire) des conflits <ul style="list-style-type: none"> Comment se manifestent généralement ces conflits selon vous ? A quels endroits spécifiques de votre localité les conflits sont-ils le plus enregistrés ? 	
4	Causes des conflits <ul style="list-style-type: none"> Selon vous, quelles sont les principales causes de ces conflits ? (<i>Insister sur les facteurs humains qui amplifient ces conflits</i>). Y a-t-il des causes sous-jacentes ou historiques de ces conflits ? 	
5	Conséquences des conflits <ul style="list-style-type: none"> Parlez-nous des conséquences de ces conflits sur les communautés locales. (<i>Insister sur les conséquences humaines de ces conflits</i>). Comment faites-vous pour atténuer les conséquences de ces conflits ? 	
6	Acteurs impliqués dans les conflits <ul style="list-style-type: none"> Quels sont généralement les acteurs impliqués dans les conflits ? Quels rôles jouent-ils exactement dans la survenance des conflits ? 	
7	Acteurs locaux de promotion de la coexistence et acteurs diviseurs <ul style="list-style-type: none"> Y a-t-il des acteurs locaux qui font la promotion de la coexistence pacifique ? Si oui, lesquels et comment travaillent-ils ? Comment appréciez-vous leur travail ? Peut-on dire qu'il y a des acteurs locaux qui divisent ou crispent les interactions ici ? Quels sont ces acteurs locaux et comment agissent-ils pour diviser ? 	
8	Mécanismes et organes de résolution des conflits et consolidation de la paix <ul style="list-style-type: none"> Existe-t-il dans votre localité des mécanismes et organes pour prévenir et résoudre les conflits ? Si oui, lesquels ? Quelle est la place des autorités traditionnelles et religieuses dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix ? Comment leur rôle est-il perçu par les communautés dans ce cas ? Quelles sont les facteurs qui limitent le travail de ces mécanismes et organes de résolution des conflits et de consolidation de la paix ? Comment peut-on y remédier selon vous ? 	
9	Capacités des personnalités influentes <ul style="list-style-type: none"> Dans votre localité, qui peut être considéré comme une personnalité influente ? Pour quelles raisons le considère-t-on comme une personnalité influente ? Ces personnalités influentes jouent quel rôle dans les conflits ou leur résolution ? 	
10	Fonctionnalités et défis des cadres existants <ul style="list-style-type: none"> Comment fonctionnent concrètement les cadres de résolution des conflits et de consolidation de la paix ? De qui sont-ils constitués et quelles sont leurs principales tâches ? Quelle relation de collaboration entretiennent-ils avec les autorités (administratives locales, judiciaires et sécuritaires) ? Ces cadres existants rencontrent-ils de défis ? Si oui, lesquels ? 	

11	Principaux besoins en renforcement des capacités <ul style="list-style-type: none"> Depuis que vous travaillez dans ce domaine quelles sont vos forces et faiblesses ? Les principales difficultés que vous rencontrez ? Quels sont alors vos besoins en renforcement de capacités ? 	
12	Inclusion et participation des jeunes et des femmes <ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les jeunes et les femmes sont-ils impliqués dans la résolution des conflits ? De quelle manière les jeunes et les femmes participent-ils aux conflits ou à leur résolution ? Doivent-ils jouer plus de rôle, avoir plus de place ? Comment ? 	
13	Place de la justice et ses faiblesses <ul style="list-style-type: none"> Les juges et les FSI jouent-ils leurs rôles dans la résolution des conflits ? Comment évaluez-vous leur degré d'implication dans la résolution des conflits locaux ? Quelles sont les principales faiblesses de l'appareil judiciaire observées dans votre localité ? 	
14	Contribution des communautés locales à la résolution des conflits <ul style="list-style-type: none"> Quel rôle jouent les communautés locales dans la résolution des conflits ? Y a-t-il des activités communes qui impliquent l'ensemble des communautés locales ici présentes ? Si oui, quelles sont ces activités ? Pensez-vous que les communautés locales devraient participer plus dans la recherche des solutions aux différents conflits ? De quelle manière selon vous ? 	
15	Capitalisation des bonnes pratiques et expériences réussies dans la médiation et le règlement des conflits <ul style="list-style-type: none"> Avez-vous connaissance d'une médiation ou d'un règlement d'un conflit bien géré à travers une médiation ? Si oui pouvez-vous me donner un exemple de médiation et de règlement de conflit réussi dans votre localité ? Quels sont les facteurs ou les personnes qui ont contribué à la réussite de cette médiation et au règlement de ce conflit ? Quelles leçons peut-on ou doit-on retenir ? Quelles sont les bonnes pratiques que vous préconiser pour réussir une médiation ou un règlement de conflit ? 	
16	Recommandations <ul style="list-style-type: none"> Finalement, quelles recommandations pouvez-vous formuler pour faire face à tous ces conflits ? Pouvez-vous faire des recommandations spécifiquement au gouvernement, aux ONG et partenaires techniques et financiers internationaux qui appuient les efforts du gouvernement dans le domaine de la consolidation de la paix ? 	